

Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

Deuxième session de la trente-septième législature, 2002-2003

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on Délibérations du Comité sénatorial permanent de la

National Security and Defence

Sécurité nationale et de la défense

Chair:
The Honourable COLIN KENNY

Président:
L'honorable COLIN KENNY

Monday, October 20, 2003 Monday, October 27, 2003

Le lundi 20 octobre 2003 Le lundi 27 octobre 2003

Issue No. 25

Fascicule nº 25

Thirty-ninth and fortieth meetings on:

Trente-neuvième et quarantième réunions concernant:

Examination on the need for a national security policy for Canada

L'étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada

INCLUDING:
THE SIXTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget — Subcommittee on Veterans Affairs)

Y COMPRIS: LE SEIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ (Budget — Sous-comité des anciens combattants)

WITNESSES: (See back cover)

TÉMOINS: (Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Colin Kenny, Chair

The Honourable J. Michael Forrestall, *Deputy Chair*

* Lynch-Staunton

(or Kinsella)

Meighen

Wiebe

Smith, P.C.

The Honourable Senators:

Atkins
Banks

* Carstairs, P.C.
(or Robichaud, P.C.)
Cordy
Day

*Ex Officio Members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président: L'honorable Colin Kenny

Vice-président: L'honorable J. Michael Forrestall

et

Les honorables sénateurs:

Atkins
Banks

* Carstairs, c.p.
(ou Robichaud, c.p.)
Cordy
Day

* Membres d'office

55

(Quorum 4)

* Lynch-Staunton (ou Kinsella) Meighen Smith, c.p. Wiebe

Published by the Senate of Canada

Publié par le Sénat du Canada

Available from: Communication Canada Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9 En vente:

Communication Canada - Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 20, 2003 (50)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera, at 5:00 p.m. in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Smith, P.C. and Wiebe (9).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson, Analyst; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser; Superintendent Gerry Doucet, RCMP Liaison Officer; Veronica Morris, Communications Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

In accordance with rule 92(2)(f) the committee considered its draft report.

At 5:35 p.m., the committee suspended its sitting.

At 5:50 p.m., the committee continued its meeting.

It was moved by the Honourable Senator Wiebe, — That, subject to minor editorial changes authorized by the Chair, the text of the report entitled "Canada's Coastlines: The Longest Under-Defended Borders in the World" be approved.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Atkins, — That, for the release of the report, Senator Kenny be the spokesperson in English with Senator Forrestall as alternate, and Senator Meighen be the spokesperson in French with Senator Day as alternate.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Banks, — That public hearings on first responders be held in Toronto and that the following project costs come from existing funds allotted to the Committee and, — That the Chair and Deputy Chair seek authority to transfer the necessary funds:

Total	\$ 20,500
All other expenses	\$ 600
Transportation and Communications	\$ 15,400
Professional and other services	\$ 4,500

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 20 octobre 2003 (50)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 17 heures, dans la pièce 160-S (salle de réunion des sous-comités) de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Colin Kenny (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Cordy, Day, Forrestall, Kenny, Meighen, Smith, c.p., et Wiebe (9).

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grant Dawson, analyste; le major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; le surintendant Gerry Doucet, agent de liaison de la GRC; Veronica Morris, agente de communications.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

À 17 h 35, le comité suspend la séance.

À 17 h 50, le comité reprend la séance.

L'honorable sénateur Wiebe propose — Que, sous réserve de modifications rédactionnelles mineures autorisées par le président, le texte du rapport intitulé «Les côtes du Canada: Les plus longues frontières mal défendues au monde» soit approuvé.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Atkins propose — Que, pour ce qui est de la diffusion du rapport, le sénateur Kenny agisse comme porte-parole anglophone, et le sénateur Forrestall, comme substitut, et que le sénateur Meighen agisse comme porte-parole francophone, et le sénateur Day, comme substitut.

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose — Que les audiences publiques sur les premiers intervenants aient lieu à Toronto et que les dépenses suivantes soient payées à même les fonds alloués au comité; et que le président et le vice-président soient autorisés à procéder au transfert de fonds nécessaire:

		2
	600	\$
15	400	\$
4	500	\$
	-	4 500 15 400

La question, mise aux voix, est adoptée.

It was moved by the Honourable Senator Banks, — That the following supplementary budget application for the fiscal year ending March 31, 2004 be concurred in, and, — That the Chair submit same to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

Total	\$ 10,000
All other expenses	\$ 0
Transportation and Communications	\$ 10,000
Professional and other services	\$ 0

The question being put on the motion, it was adopted.

At 8:15 p.m., the committee continued its meeting in public in room 160-S, Centre Block.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 30, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada. (See Issue No. 1, Monday, November 4, 2002, for the full text of the Order of Reference.)

WITNESSES:

From the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness:

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister;

Mr. Gary O'Bright, Director General, Operations;

Ms. Janet Bax, Director General, Programs.

Mr. Harlick made a statement and, with Mr. O'Bright and Ms. Bax, responded to questions.

Pursuant to the motion adopted by the Committee on Monday, October 28, 2002, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

• [Opening Remarks, James E. Harlick, Assistant Deputy Minister, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, October 20, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 25, "131")

At 9:40 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, October 27, 2003 (51)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day in camera, at 6:00 p.m. in room 160-S (Subcommittee Room), Centre Block, the Chair, the Honourable Colin Kenny, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Atkins, Banks, Forrestall, Kenny, Meighen and Wiebe (6).

L'honorable sénateur Banks propose — Que le budget supplémentaire suivant pour l'année se terminant le 31 mars 2004 soit approuvé; et que le président présente le budget au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration:

Total	10 000 \$
Autres dépenses	0 \$
Transport et communications	10 000 \$
Services professionnels et autres	0 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 20 h 15, le comité entreprend la séance publique dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 octobre 2002, le comité poursuit son étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. (L'ordre de renvoi figure dans le fascicule nº 1 du lundi 4 novembre 2002.)

TÉMOINS:

Du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile:

M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint;

M. Gary O'Bright, directeur général, Opérations;

Mme Janet Bax, directrice générale, Programmes.

M. Harlick fait une déclaration et, de concert avec M. O'Bright et Mme Bax, répond aux questions.

Conformément à la motion adoptée par le comité le lundi 28 octobre 2002, le document suivant est déposé auprès du greffier:

• [Déclaration liminaire, James E. Harlick, sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, 20 octobre 2003] (pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 25, «131»)

À 21 h 40, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le lundi 27 octobre 2003 (51)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 18 heures, dans la pièce 160-S (salle de réunion des sous-comités) de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Colin Kenny (président).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Atkins, Banks, Forrestall, Kenny, Meighen et Wiebe (6).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Grant Dawson, Analyst; Major General (Ret'd) Keith McDonald, Senior Military Adviser; Superintendent Gerry Doucet, RCMP Liaison Officer; Commander Gerry Powell, DND Liaison Officer; Veronica Morris, Communications Officer.

Also present: The official reporters of the Senate.

In accordance with rule 92(2)(f) the committee considered its draft report.

At 7:25 p.m., the committee suspended its sitting.

At 7:35 p.m., the committee continued its meeting in public in room 160-S, Centre Block.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 30, 2002, the committee proceeded upon its examination on the need for a national security policy for Canada. (See Issue No. 1, Monday, November 4, 2002, for the full text of the Order of Reference.)

WITNESSES:

From the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness:

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister;

Mr. Robert Bégin, Regional Director, Québec Regional Office;

Mr. Michel Sigouin, Regional Director, Alberta, Northwest Territories and Nunavut;

Mr. Shawn Clarke, A/Regional Director, Prince-Edward-Island.

Mr. Sigouin made a statement and, with Mr. Harlick, responded to questions.

Mr. Bégin made a statement and responded to questions.

Mr. Clarke made a statement and responded to questions.

Pursuant to the motion adopted by the committee on Monday, October 27, 2002, the following material was filed as exhibits with the Clerk.

- [Opening Remarks by Michel Sigouin, OCIPEP Regional Director, Alberta, Northwest Territories and Nunavut, October 27, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 25, "133")
- [Opening Remarks by Robert Bégin, CIPEP Regional Director, Quebec, October 27, 2003] (Exhibit 5900-2.37/ N2-SS-1, 25, "134")
- [Opening Remarks by Shawn Clarke, OCIPEP Acting Regional Director, Prince Edward Island, October 27, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 25, "135")

Également présents: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: Grant Dawson, analyste; le major-général (à la retraite) Keith McDonald, conseiller militaire principal; le surintendant Gerry Doucet, agent de liaison de la GRC; le commandant Gerry Powell, agent de liaison du MDN; Veronica Morris, agente de communications.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement, le comité examine un projet de rapport.

À 19 h 25, le comité suspend la séance.

À 19 h 35, le comité entreprend la séance publique dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 30 octobre 2002, le comité poursuit son étude sur la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada. (L'ordre de renvoi figure dans le fascicule nº 1 du lundi 4 novembre 2002.)

TÉMOINS:

Du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile:

- M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint;
- M. Robert Bégin, directeur régional, Bureau régional du Québec;
- M. Michel Sigouin, directeur régional, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut;
- M. Shawn Clarke, directeur régional intérimaire, Île-du-Prince-Édouard.
- M. Sigouin fait une déclaration et, de concert avec M. Harlick, répond aux questions.
 - M. Bégin fait une déclaration et répond aux questions.
 - M. Clarke fait une déclaration et répond aux questions.

Conformément à la motion adoptée par le comité le lundi 27 octobre 2002, les documents suivants sont déposés auprès du greffier.

- [Déclaration liminaire de Michel Sigouin, directeur régional, BPIEPC, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 27 octobre 2003] (pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 25, «133»)
- [Déclaration liminaire de Robert Bégin, directeur régional, BPIEPC, Québec, 27 octobre 2003] (pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 25, «134»)
- [Déclaration liminaire de Shawn Clarke, directeur régional par intérim, BPIEPC, Île-du-Prince-Édouard, 27 octobre 2003] (pièce 5900-2.37/N2-SS-1, 25, «135»)

• [Question Taken on Notice, Appearance of Mr. Harlick, ADM (OCIPEP), October 20, 2003] (Exhibit 5900-2.37/N2-SS-1, 25, "136")

At 9:20 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

• [Préavis d'une question, comparution de M. Harlick, SMA (BPIEPC), 20 octobre 2003] (pièce 5900-2.37/ N2-SS-1, 25, «136»)

À 21 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ:

La greffière du comité, Barbara Reynolds Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, October 23, 2003

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

SIXTEENTH REPORT

Your Committee was authorized by the Senate on Thursday, September 18, 2003 to undertake a study on:

- (a) the services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:
 - access to priority beds for veterans in community hospitals;
 - availability of alternative housing and enhanced home care;
 - standardization of services throughout Canada;
 - monitoring and accreditation of long term care facilities;
- (b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans achievements and sacrifices; and
- (c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and reestablishment benefits.

That the Committee report no later than June 30, 2004.

On September 29, 2003 the Committee referred this matter to its Subcommittee on Veterans Affairs.

Pursuant to Section 2:07 of the Procedural Guidelines for the Financial Operation of Senate Committees, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 23 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de présenter son

SEIZIÈME RAPPORT

Votre Comité a été autorisé par le Sénat le jeudi 18 septembre 2003 à entreprendre une étude sur:

- a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:
 - l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
 - la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
 - l'uniformisation des services dans tout le Canada;
 - la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;
- b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;
- c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 2004

Le 29 septembre 2003, le Comité a saisi le Sous-comité des anciens combattants de cette question.

Conformément à l'article 2:07 des Directives régissant le financement des Comités du Sénat, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Membre du comité,

JOSEPH A. DAY

Member of the Committee

APPENDIX (A) TO THE REPORT SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS OF THE STANDING SENATE COMMITTEE ON NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31ST, 2004

ORDER OF REFERENCE

Extract of the Journals of the Senate, Thursday, September 18, 2003:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Meighen, seconded by the Honourable Senator Robertson:

That the Senate Committee on National Security and Defence be authorized to undertake a study on:

- (a) the services and benefits provided to veterans of war and peacekeeping missions in recognition of their services to Canada, in particular examining:
 - access to priority beds for veterans in community hospitals;
 - availability of alternative housing and enhanced home care;
 - standardization of services throughout Canada;
 - monitoring and accreditation of long term care facilities;
- (b) the commemorative activities undertaken by the Department of Veterans Affairs to keep alive for all Canadians the memory of the veterans achievements and sacrifices; and
- (c) the need for an updated Veterans Charter to outline the right to preventative care, family support, treatment and re-establishment benefits;

That the Committee report no later than June 30, 2004.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Extract from the *Minutes of the Proceedings* of the Standing Senate Committee National Security and Defence of September 29, 2003:

The Honourable Senator Banks moved:

That subject to a signature by an Opposition member of the Committee, the study on veterans services and benefits, commemorative activities and the Veterans Charter that was referred to the Committee on National Security and Defence by the Senate on September 18, 2003 be referred to the Subcommittee on Veterans Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

Barbara Reynolds

Clerk of the Committee

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 6,900
Transportation and Communications	\$ 17,350
All Other Expenditures	\$ 500
TOTAL	\$ 24,750

The foregoing budget was approved by the Standing Senate Committee on National Security and Defence on the Wednesday, September 29, 2003.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is being considered.

Date	Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence
Date	Chairman, Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

EXPLANATION OF COST ELEMENTS

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES		
1. Communications Adviser — (0435) (15 days @ \$180)	\$ 2,700	
2. Working Meals (0415) (10 meals at \$250)	\$ 2,500	
3. Hospitality (0410)	\$ 500	
5. Interpretation equipment (0412)	\$ 1,200	
TOTAL	\$ 6,900	
TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS Fact Finding to Toronto (date to be determined) 5 Senators 1 Researcher 1 Clerk 1 Media relations consultant 1 Interpreter (a) Air Transportation		
Business Class 5 x \$940 = \$4,700 Economy Class 4 x \$825 = \$3,300	\$ 8,000	
(b) Ground Transportation 9 x \$150	\$ 1,350	
(c) Per Diems 9 x 2 days at \$71.45	\$ 1,290	
(d) Hotel Accommodation 9 x 1 night in Toronto at \$195/n	\$ 1,755	
(e) Miscellaneous (0799)	\$ <u>780</u>	
TOTAL Veterans Commemorative Event 2 Senators 1 Domestic event (2 days / 1 night) Domestic	\$ 13,175	
(a) Air Transportation 2 x \$1,750	\$ 3,500	
(b) Per Diems 2 x 2 days at \$71.45	\$ 285	
(c) Hotel Accommodation 2 x 1 night at \$195	\$ 390	
TOTAL	\$ 4,175	
TOTAL Transportation and Communications	\$ 17,350	
ALL OTHER EXPENSES	\$ <u>500</u>	
GRAND TOTAL	\$ 24,750	
The Senate Administration has reviewed this budget application.		
Heather Lank, Principal Clerk of Committees and Private Legislation	Date	
Hélène Lavoie, Director of Finance	Date	

ANNEXE (A) DU RAPPORT SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS DU COMITÉ SÉNATORIAL DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 2004

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Journaux du Sénat du jeudi 18 septembre 2003:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Meighen, appuyée par l'honorable sénateur Robertson,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à entreprendre une étude sur:

- a) les prestations et services offerts aux anciens combattants ayant servi au cours de guerres ou d'opérations de maintien de la paix en reconnaissance des services qu'ils ont fournis au Canada, et plus particulièrement:
 - l'accès à des lits prioritaires pour les anciens combattants dans les hôpitaux communautaires;
 - la disponibilité de centres d'hébergement et de meilleurs soins à domicile;
 - l'uniformisation des services dans tout le Canada;
 - la surveillance et l'agrément des établissements de soins de longue durée;
- b) les activités commémoratives organisées par le ministère des Anciens combattants pour rappeler à tous les Canadiens les réalisations et les sacrifices des anciens combattants;
- c) la nécessité de réviser la Charte des anciens combattants pour souligner le droit à des soins préventifs, au soutien de la famille, à des traitements et à des prestations de réinstallation.

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 30 juin 2004.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Paul C. Bélisle Greffier du Sénat

Extrait du procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2003 du Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense:

L'honorable sénateur Banks propose,

Que, sous réserve de la signature d'un membre de l'opposition au sein du Comité, l'étude des prestations et services offerts aux anciens combattants, des activités commémoratives et de la charte qui avait été renvoyée au Comité de la sécurité nationale et de la défense par le Sénat le 18 septembre 2003 soit renvoyée au Sous-comité des anciens combattants.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière du Comité, Barbara Reynolds

RÉSUMÉ DES DÉPENSES

TOTAL	24 750 \$
Toute autre dépense	500 \$
Transport et communications	17 350 \$
Services professionnels et autres	6 900 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense le mercredi 29 septembre 2003.

Les soussignés (ou leur remplaçant) seront présents à la date où le budget sera examiné.

Date	Président, Comité sénatorial de la sécurité nationale et de la défense
Date	Présidente, Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

EXPLICATION DES ÉLÉMENTS DE DÉPENSES

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES		
 Conseiller en communications (0435) jours à 180 \$) 	2 700 \$	
2. Repas de travail (0415) (10 repas à 250 \$)	2 500 \$	
3. Accueil (0410)	500 \$	
4. Équipement pour interprétation (0412)	1 200 \$	
TOTAL		6 900 \$
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS		
Visite d'étude à Toronto (date à determiner)		
5 sénateurs 1 recherchiste 1 greffier 1 conseiller en relations avec les médias 1 interprète		
a) Transport aérien		
Classe affaires 5 x 940 \$ = 4 700 \$ Classe économique 4 x 825 \$ = 3 300 \$	8 000 \$	
b) Transport routier 9 x 150 \$	1 350 \$	
c) Indemnités journalières 9 x 2 jours à 71.45 \$	1 290 \$	
d) Hébergement en hôtel 9 x 1 nuit à Toronto à 195 \$/n	1 755\$	
e) Divers (0799)	780 \$	
TOTAL	13 175 \$	
Célébration à la mémoire des anciens combattants		
2 sénateurs 1 célébration nationale (2 jours / 1 soir)		
Célébration nationale		
a) Transport par avion 2 x 1 750 \$	3 500 \$	
b) Indemnités journalières 2 x 2 jours à 71.45 \$	285 \$	
c) Hôtel 2 x 195 \$ / jour	390 \$	
TOTAL	4 175 \$	
TOTAL Frais de transport et de communication		17 350 \$
TOUTE AUTRE DÉPENSE		500 \$
TOTAL GLOBAL		24 750 \$
L'Administration du Sénat a examiné cette demande d'autorisation	de budget.	
Heather Lank, greffière principale, Direction des comités et de la légion de la légion de la légion des comités et de la légion des comités et de la légion de la	gislation privée	Date
Hélène Lavoie, directrice des Finances		Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, October 23, 2003

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on National Security and Defence (Subcommittee on Veterans Affairs) for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2004 for the purpose of its Special Study on veterans services and benefits, commemorative activities and veterans charter, as authorized by the Senate on Thursday, September 18, 2003. The saie budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 6,900
Transport and Communications	\$ 17,350
Other Expenditures	\$ 500
TOTAL	\$ 24,750

Respectfully submitted,

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 23 octobre 2003

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense (Sous-comité des anciens combattants) concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004 aux fins de leur Étude spéciale sur les prestations et services offerts aux anciens combattants, les activités commémoratives et la charte des anciens combattants, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 18 septembre 2003. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	6 900 \$
Transports et communications	17 350 \$
Autres dépenses	500 \$
TOTAL	24 750 \$

Respectueusement soumis,

La présidente,

LISE BACON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 20, 2003

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 8:15 p.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, at the outset, I would apologize to our witnesses for the committee being so tardy in getting underway. We have been endeavouring to complete a report in camera, and that is a slow process. Since the hour is late and you will be coming back next week, Mr. Harlick, we may defer some of our questions to next week.

Customarily, I do a fairly lengthy introduction of our members, but this evening I will briefly mention that we have with us Senator Forrestall, from Nova Scotia, Senator Atkins from Ontario, Senator Cordy from Nova Scotia, Senators Day from New Brunswick and Senator Meighen from Ontario.

We are examining first responders and we are most interested in hearing from you this evening on the subject of the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness. The floor is yours, sir.

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: With me today are my two colleagues, Ms. Bax, Director General, Programs, OCIPEP, and Mr. O'Bright, Director General, Operations. I will return next week with three regional directors of our offices in Alberta, Quebec and Prince Edward Island. They will be able to give you a good sense of the roles they play in the regional offices, and the relationship that they and the office have with the emergency measures organizations of their provinces.

I will give you a brief overview of our mandate and responsibilities, our legislative frameworks, the practical services and programs we manage and deliver, and a brief note on challenges and opportunities.

It is perhaps trite to say but it is realistic to say that the world has changed since September 11, 2001. Since then Canadians have continued to be affected by those events, not only at home but also in distant areas such as the Middle East and Southeast Asia. The Cold War "peace dividend" period was relatively short-lived, and the global security environment has once again become dynamic and unpredictable.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 20 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui à 20 h 15 pour examiner, en vue d'en faire rapport, la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président: Honorables sénateurs, je veux d'abord présenter nos excuses à nos témoins pour le long retard. Nous avons siégé à huis clos pour tenter de terminer un rapport, ce qui prend beaucoup de temps. Comme il est tard et que vous reviendrez la semaine prochaine, monsieur Harlick, nous remettrons peut-être certaines de nos questions à la semaine prochaine.

D'habitude, je fais une assez longue introduction pour présenter nos membres, mais ce soir, je vais me contenter de dire brièvement que nous avons avec nous le sénateur Forrestall, de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Atkins de l'Ontario, le sénateur Cordy de la Nouvelle-Écosse, le sénateur Day du Nouveau-Brunswick et le sénateur Meighen de l'Ontario.

Nous étudions la question des premiers intervenants et nous avons hâte d'entendre votre exposé ce soir au sujet du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile. Vous avez la parole.

M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: Je suis accompagné aujourd'hui de mes deux collègues, Mme Bax, qui est directrice générale des Programmes au BPIEPC, et M. O'Bright, qui est directeur général des Opérations. Je reviendrai la semaine prochaine accompagné de trois directeurs régionaux de nos bureaux de l'Alberta, du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ils pourront vous donner une bonne idée des rôles qu'ils jouent dans les bureaux régionaux, et des relations qu'eux-mêmes et le Bureau entretiennent avec les organisations qui s'occupent de la protection civile dans leur province respective.

Je vais faire à votre intention un bref survol de notre mandat et de nos responsabilités, de notre cadre législatif, des services pratiques et des programmes que nous administrons, et je vous parlerai brièvement des problèmes et des possibilités dans notre secteur.

C'est peut-être une déclaration banale, mais il faut bien dire que le monde a changé depuis le 11 septembre 2001. Depuis cette date, les Canadiens continuent d'être touchés par ces événements, pas seulement chez nous, mais aussi dans des régions éloignées comme le Moyen-Orient et le sud-est asiatique. La période du «dividende de la paix» qui a suivi la guerre froide a été relativement brève et l'environnement mondial en matière de sécurité est une fois de plus devenu fluctuant et imprévisible.

Canada's national security framework, on which you have a mandate to produce recommendations, must continually adapt to the evolving circumstances and volatile threat environment we face. We cannot afford to be complacent.

Terrorism is but one facet of the broader emergency management challenge. Equally important is the need to be ready for a wide range of natural and accidental disasters that increasingly threaten the safety and security of Canadian communities, large and small, and the reliability of the critical infrastructures on which we all have come to depend.

Canada's emergency management system has demonstrated its inherent strengths and flexibilities in dealing with a multitude of events. This adaptability allows governments at all levels to ensure the safety and security of Canadians and to permit them to fulfill their commitments and obligations.

I would note two key mandates of OCIPEP, which are derived from the press release of the Prime Minister's Office of February 2001, creating the office. One is to provide national leadership for a new, comprehensive point of view and modern approach to protecting Canada's critical infrastructure, and the other is to be the government's primary agency for promoting national civil emergency preparedness for all types of emergencies.

We fulfill both of these mandates by working closely with key federal and provincial stakeholders during major emergencies as the agency responsible for coordinating federal support to provinces and territories through their emergency measures organizations.

The legal foundation for our emergency management activities rests in the Emergency Preparedness Act, which provides and sets out several responsibilities for the responsible minister, that minister being the Minister of National Defence.

With respect to the development of civil emergency plans, the responsibilities of the minister are to develop policies and programs for achieving an appropriate state of national civil preparedness for emergencies; to encourage and support provincial civil preparedness for emergencies and, through provincial governments, local civil preparedness for emergencies; to ensure the continuity of constitutional government, which would be of particular interest to both Houses of Parliament.

The minister is also responsible for the implementation of civil emergency plans, including the monitoring of any imminent or actual emergency, and reporting thereon; coordinating the provision of national assistance to a province in such an instance; and providing financial assistance to a province pursuant to the Disaster Financial Assistance Arrangements.

Le cadre national de la sécurité du Canada, à propos duquel vous avez le mandat de formuler des recommandations, doit continuellement s'adapter aux circonstances changeantes et aux menaces constamment renouvelées auxquelles nous sommes confrontés. Nous ne pouvons pas nous permettre de faire preuve de complaisance.

Le terrorisme n'est que l'un des aspects du défi beaucoup plus vaste de la gestion des situations d'urgence. Également important est le besoin d'être prêts à faire face à une grande diversité de catastrophes naturelles et accidentelles possibles qui menacent de plus en plus la sécurité et la sûreté des collectivités canadiennes, grandes et petites, et la fiabilité de l'infrastructure essentielle dont nous dépendons tous.

Le système canadien de gestion des situations d'urgence a démontré ses points forts et sa souplesse intrinsèque à l'occasion d'une multitude d'événements. Cette faculté d'adaptation permet aux gouvernements, à tous les niveaux, de garantir la sûreté et la sécurité des Canadiens et leur permet de remplir leurs engagements et leurs obligations.

J'attire votre attention sur les deux mandats clés du BPIEPC, lesquels sont énoncés dans le communiqué publié par le cabinet du premier ministre en février 2001, annonçant la création du Bureau. Le premier est d'assurer un rôle de chef de file national pour une nouvelle approche moderne et complète de la protection des infrastructures essentielles du Canada, et le deuxième est d'être le principal organisme du gouvernement chargé d'assurer la protection civile à l'échelle nationale pour tous les types de situations d'urgence.

Nous remplissons ces deux mandats en travaillant en étroite collaboration avec des intervenants fédéraux et provinciaux clés en cas d'urgence majeure, à titre d'organisme responsable de coordonner l'aide fédérale aux provinces et aux territoires par l'entremise de leurs organisations chargées de la protection civile.

Le fondement juridique de nos activités de gestion des urgences réside dans la Loi sur la protection civile, qui assigne plusieurs responsabilités au ministre compétent, ce ministre étant le ministre de la Défense nationale.

En matière d'élaboration de plans de protection civile, les responsabilités du ministre sont d'élaborer des politiques et des programmes pour atteindre un état de préparation approprié, à l'échelle nationale, des autorités civiles en cas d'urgence; d'encourager et d'appuyer les autorités provinciales chargées de la protection civile et, par l'entremise des gouvernements provinciaux, d'appuyer l'état de préparation aux urgences des administrations locales; de garantir la continuité du gouvernement constitutionnel, ce qui présente un intérêt particulier pour les deux Chambres du Parlement.

Le ministre est également chargé de la mise en oeuvre des plans de protection civile, y compris de se tenir au fait de toute urgence imminente ou réelle, et de faire rapport à ce sujet; de coordonner la fourniture de l'aide nationale à une province en pareil cas; et d'offrir une aide financière à une province en conformité des accords d'aide financière en cas de catastrophe.

There is no mention of OCIPEP in the Emergency Preparedness Act since the creation of the organization postdates the last revision of the statute.

In addition to the act, which provides responsibilities for all ministers to develop plans for their own area of accountability, there is also the emergency policy of 1995, which supplements the act. We also have developed an all-hazards plan called the National Support Plan, which we use to organize our own activities to coordinate federal aid to the provinces and territories.

I have mentioned federal emergency policy updated last in 1995, which details the lead minister, lead department concept, and also sets out emergency responsibilities for individual departments. For example, health related emergencies fall into the purview of the Minister of Health. For emergencies in which no clear ministerial mandate is identified, or which would arise from a natural disaster, the Minister of National Defence may assume the lead role and we would support him.

Once the lead minister is established, the relevant department becomes the lead organization and OCIPEP assumes a supporting agency role. This could be done by ensuring that a reliable link to other government departments, through OCIPEP, is always available, and by coordinating the federal response to requests for information and for assistance, which we would receive from provincial and territorial emergency measures organizations.

In an emergency, we would issue regular national situation reports that summarize all relevant factual information into a single, concise, all-source document. These situation reports are disseminated to all federal government departments as well as to our regional offices and, through them, to the provinces. They may also be provided to private sector entities.

We have 10 regional offices, one in each provincial capital, and they play a crucial role in linking provincial emergency measures organizations to key federal departments via our national headquarters in Ottawa and, more precisely, the Government Emergency Operations Coordination Centre. Senator Kenny visited us there some weeks ago.

For example, during the SARS outbreak, which was predominantly centred in the Greater Toronto Area, OCIPEP worked closely with Health Canada officials as a supporting federal agency. As the situation grew more complex, OCIPEP increased its staffing in this coordination centre in order to support Health Canada in its dealings with the province and with other federal departments on various aspects of an overall response to the outbreak.

In the August power outage in Ontario, OCIPEP assumed a lead federal role in coordinating a flow of situational and public information on federal facilities in the National Capital Region Il n'est pas fait mention du BPIEPC dans la Loi sur la protection civile étant donné que l'organisation a été créée après la dernière révision de la loi.

En plus de la loi, qui assigne à tous les ministres la responsabilité d'élaborer des plans pour leur propre domaine de compétence, il y a aussi la politique de 1995 sur les urgences, qui complète la loi. Nous avons aussi élaboré un plan applicable à tous les risques intitulé le Plan national de soutien, que nous utilisons pour organiser nos propres activités en vue de coordonner l'aide fédérale aux provinces et aux territoires.

J'ai mentionné la politique fédérale sur les urgences mise à jour pour la dernière fois en 1995, dans laquelle on explique en détail le concept du ministre responsable et du ministère directeur; cette politique établit également les responsabilités individuelles de chaque ministère en cas d'urgence. Par exemple, les urgences dans le domaine de la santé relèvent du ministre de la Santé. Pour les urgences qui ne sont pas clairement associées à un mandat ministériel, ou qui découlent d'une catastrophe naturelle, le ministre de la Défense nationale peut assumer le rôle principal et nous l'appuierions alors.

Une fois que le ministre compétent est déterminé, le ministère compétent devient l'organisation principale et le BPIPEC assume alors un rôle d'organisme de soutien. Pour cela, il faut s'assurer qu'un lien fiable avec les autres ministères gouvernementaux, par l'entremise du BPIEPC, soit toujours disponible, et il faut aussi coordonner la réponse fédérale aux demandes d'information et d'assistance, que nous recevons de la part des organisations provinciales et territoriales chargées des mesures d'urgence.

En cas d'urgence, nous publierions régulièrement un rapport national sur la situation qui résumerait tous les renseignements factuels pertinents dans un seul document concis et amalgamant les renseignements provenant de toutes les sources. Ces rapports sur la situation sont alors diffusés à tous les ministères du gouvernement fédéral ainsi qu'à nos bureaux régionaux et, par leur entremise, aux provinces. Ils peuvent aussi être remis à des entités du secteur privé.

Nous avons 10 bureaux régionaux, un dans chaque capitale provinciale, et ils jouent un rôle crucial en établissant le lien entre les organisations provinciales chargées des mesures d'urgence et les principaux ministères fédéraux, par l'entremise de notre quartier général national à Ottawa et, plus précisément, du Centre de coordination des opérations d'urgence du gouvernement. Le sénateur Kenny nous a rendu visite à ce centre il y a quelques semaines.

Par exemple, pendant la crise du SRAS, dont le foyer se situait essentiellement dans le Grand Toronto, le BPIEPC a travaillé en étroite collaboration avec les fonctionnaires de Santé Canada à titre d'organisme fédéral de soutien. À mesure que la situation devenait plus complexe, le BPIEPC a renforcé ses effectifs dans ce centre de coordination pour aider Santé Canada à traiter avec la province et avec les autres ministères fédéraux au sujet des divers aspects d'une réponse globale à la crise.

Lors de la panne d'électricité survenue au mois d'août en Ontario, le BPIEPC a joué le rôle d'organe fédéral principal en coordonnant un ensemble complexe d'informations and, in organizing and providing support from the federal government to the province of Ontario, it managed the consequences of the event.

I would note that, because the incident dealt with electric resources, Natural Resources Canada was subsequently identified as the lead federal department for the purpose of enquiring into the cause of the outage in collaboration with the United States. I would also note that the Treasury Board Secretariat assumed a key role in managing the phased return to service of federal offices in the National Capital Region. The fundamental point to note in that emergency was that the Province of Ontario was the lead for the restoration of electricity to Ontario's residents.

I note that the committee, in carrying out its current mandate, has spoken directly with first responders and emergency managers. In doing so, the committee will realize that this community has a wide range of needs and capacities. For that reason I would speak briefly to OCIPEP's partnership role in capacity building at the provincial and municipal levels.

We support provinces without reservation during emergencies. It is also important to know that we provide ongoing financial and programmatic support at other times. While the Disaster Financial Assistance Arrangements, DFAA, provide relief following a disaster, the Joint Emergency Preparedness Plan, JEPP, is tailored to provide direct funding support to assist the provinces in supporting and expanding their first response capacities.

Recognizing that municipalities play a key role in the level of provincial preparedness, funding is provided through the provinces to the municipalities. However, we also deal directly from time to time with the municipalities such as in our urban search and rescue program with the full cooperation and consent of the provinces.

You are probably all aware that the budget of December 2001 set out a large amount of money for chemical, biological, radiological and nuclear preparedness, CBRN. The following pages of my statement set out three programs that are key and that we have delivered to augment the capacity of first responders to deal with the CBRN threat. The first is the development of a four-level training course for first responders to deal with CBRN. There is an introductory course; a basic course; a more intermediate course, which we ourselves deliver at the Canadian Emergency Preparedness College; and an advanced course at Defence Research Development Canada in Suffield.

situationnelles et publiques sur les installations fédérales dans la région de la capitale nationale et, en organisant et en fournissant l'appui du gouvernement fédéral à la province de l'Ontario, le bureau a géré les conséquences de l'événement.

Je signale que, parce que cet incident mettait en cause les ressources électriques, Ressources naturelles Canada a été par la suite identifié comme ministère fédéral principal aux fins de l'enquête pour déterminer la cause de la panne en collaboration avec les États-Unis. Je signale également que le Secrétariat du Conseil du Trésor a joué un rôle clé en gérant le rétablissement graduel du service dans les bureaux fédéraux dans la région de la capitale nationale. Ce qu'il est essentiel de faire ressortir dans cette urgence, c'est que la province d'Ontario jouait le rôle principal pour le rétablissement de l'électricité aux résidents de l'Ontario.

Je constate que le comité, pour accomplir le mandat qui lui est actuellement confié, a eu des entretiens directement avec les premiers intervenants et les gestionnaires des secours d'urgence. Ce faisant, le comité se rendra compte que notre communauté a un vaste éventail de besoins et de capacités. Pour cette raison, je voudrais vous parler brièvement du rôle du BPIEPC relativement à l'établissement de partenariats pour renforcer la capacité aux niveaux provincial et municipal.

Nous appuyons les provinces sans réserve en cas d'urgence. Il est également important de savoir que nous fournissons un soutien financier et programmatique continu dans d'autres circonstances. Si les Accords d'aide financière en cas de catastrophe, connus sous le sigle AAFCC, fournissent une aide à la suite d'une catastrophe, le programme conjoint de protection civile, le PCPC, est taillé sur mesure pour fournir une aide financière directe aux provinces pour les aider à renforcer leurs capacités d'intervention en cas de crise.

Reconnaissant que les municipalités jouent un rôle clé dans l'état de préparation des provinces, des fonds sont également fournis aux municipalités par l'entremise des provinces. Cependant, nous traitons aussi directement avec les municipalités, de temps à autre, par exemple dans le cadre de notre programme de recherche et sauvetage urbain, avec la collaboration pleine et entière et le consentement des provinces.

Vous savez probablement que le budget de décembre 2001 consacrait une somme importante à la protection civile en cas de catastrophe chimique, biologique, radiologique ou nucléaire; c'est ce qu'on appelle le CBRN. Les pages suivantes de mon exposé présentent trois programmes qui sont essentiels et que nous avons mis en place pour augmenter la capacité des premiers intervenants à affronter une menace CBRN. Le premier est l'élaboration d'un cours de formation comportant quatre niveaux pour les premiers intervenants dans les situations de crise CBRN. Il y a d'abord un cours d'initiation; ensuite un cours élémentaire; un cours davantage intermédiaire, que nous dispensons nous-mêmes au Collège de la protection civile du Canada; et enfin un cours avancé dispensé à l'Établissement de recherche et développement pour la défense Canada, à Suffield.

The second is the provision of \$10 million for CBRN equipment purchases by first responders over a two-year period. That money has already been fully committed and we can answer any questions you would like on that program.

Lastly, there is \$20 million, over five years, for the development of the Heavy Urban Search and Rescue program, HUSAR. OCIPEP was asked to lead this program with support from its provincial and municipal partners. We can answer your questions on that. This is an example of a situation where we would deal directly with the municipalities of Vancouver, Calgary, Toronto, Montreal and Halifax as these teams are created.

Research and development is an important area for building capacity and knowledge to handle the emerging threats and hazards that we face in the critical infrastructure protection world and in emergency management. We have a modest but important R&D capacity, which has focused traditionally on emergency management areas and is expanding into the areas of critical infrastructure protection and cyber-security. We have included some information on that. More information is available on our Web site.

Lastly, I would note that, while partnering with the provinces and municipalities, we must look beyond national borders. These days, disasters and crises know no borders and, therefore, the U.S. dimension is an important element in our own work in terms of foreign partnerships. This is grounded on a 1986 agreement with the U.S. in the area of emergency management. It has been supplemented in the world of critical infrastructure protection by the Smart Border Accord, signed by Minister Manley and Secretary Ridge. Item 21 deals with critical infrastructure protection and there is a range of machinery and work being done in that area.

I would mention one more point to reflect on the importance of the Canada-U.S. relationship for us, and that is, as of July this year, we have stationed our own officer in the Canadian Embassy in Washington to augment that liaison on the ground. Next month we will have a full-time liaison officer in the binational planning group in Colorado Springs so that we and through us the civilian departments of the Government of Canada will be able to play effectively in that military planning capacity that BPG is designed to deliver.

Let me stop there. You have all read the statement and I gather you have used it to develop some interesting questions. Perhaps this has set the stage for the question period.

Le deuxième programme est la fourniture de 10 millions de dollars pour l'achat de matériel CBRN par les premiers intervenants sur une période de deux ans. Ce montant a déjà été entièrement engagé et nous pouvons répondre à toutes vos questions sur ce programme.

Enfin, il y a 20 millions sur cinq ans pour l'élaboration du programme RSMUEL, c'est-à-dire Recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd. On a demandé au BPIEPC de prendre l'initiative de ce programme avec le soutien de ses partenaires provinciaux et municipaux. Nous pouvons répondre à vos questions à ce sujet. C'est un exemple d'une situation dans laquelle nous traiterions directement avec les municipalités de Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax, où l'on a créé ces équipes.

La R et D est un domaine important pour renforcer la capacité et les connaissances afin de pouvoir affronter les menaces et dangers émergents auxquels nous sommes confrontés dans le monde de la protection des infrastructures essentielles et dans la gestion des situations d'urgence. Nous avons une capacité de R et D limitée, mais importante, qui met traditionnellement l'accent sur le domaine de la gestion des urgences et qui déborde maintenant également sur les domaines de la protection de l'infrastructure essentielle et de la sécurité informatique. Nous avons inclus de la documentation là-dessus. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en consultant notre site Web.

Enfin, je signale que, tout en travaillant en partenariat avec les provinces et les municipalités, nous devons aussi étendre la portée de nos interventions au-delà des frontières nationales. De nos jours, les catastrophes et les crises transcendent les frontières et, en conséquence, la dimension américaine est un élément important dans notre travail, en termes de partenariat avec l'étranger. Cet élément est fondé sur une entente avec les États-Unis datant de 1986 dans le domaine de la gestion des situations d'urgence. Cet accord est complété dans le monde de la protection de l'infrastructure essentielle par l'accord sur la frontière intelligente signé par le ministre Manley et le secrétaire Ridge. Le point 21 traite de la protection de l'infrastructure essentielle et il y a tout un éventail de programmes et de dossiers dans ce domaine.

Je voudrais mentionner un dernier point pour faire ressortir l'importance que les relations canado-américaines revêtent à nos yeux, à savoir que depuis juillet, nous avons notre propre agent en poste à l'ambassade canadienne à Washington pour renforcer cette liaison sur le terrain. Le mois prochain, nous aurons un agent de liaison à plein temps faisant partie du groupe binational de planification à Colorado Springs, pour que nous, et par notre entremise, les ministères civils du gouvernement du Canada soient en mesure de jouer efficacement un rôle au sein de cette capacité de planification militaire que le groupe de planification binational a été concu pour assumer.

Je vais m'arrêter là. Vous avez tous lu la déclaration et je suppose que vous vous en êtes servis pour préparer de très intéressantes questions. Peut-être la table est-elle mise pour la période des questions. Senator Banks: How mobile are the heavy urban search and rescue teams stationed in Vancouver, Calgary and Toronto? How long have they been in place? How fast, for example, since I live in Edmonton, could they get to Edmonton? Did a team go to Edmonton when the tornado struck or were they in existence then? They probably did not exist then since OCIPEP had not been developed. How fast can they move from Calgary to Edmonton or, for that matter, from Toronto to Kitchener?

Senator Forrestall: I hope a lot quicker than they can move to Nova Scotia.

Senator Banks: One is being formed in Halifax. Am I right in that, Mr. Harlick?

Mr. Harlick: Yes, that is quite correct. The most advanced team of those you mentioned is the one stationed in Vancouver. It has achieved international certification, which means that, under the UN auspices, it has the skill set to be deployed internationally. The challenge it would face in doing that is to get from Vancouver to the international destination.

Senator Banks: What about getting to Seattle, for example?

Mr. Harlick: That would be by road. They are road-capable, just as the unit in Alberta is road-deployable. It has not achieved, as yet, international certification, but it is road-deployable. Toronto, I believe, would be in the same category. The Halifax and Montreal teams are more incipient. The idea is that they will be able to do that, but they are not as far along. The Toronto team has completed its equipment purchase, so it now has the capability and capacity, but requires further development and further capacity building to be at the same level as the Alberta and B.C. teams.

Senator Banks: How many people are on such a team?

Mr. Harlick: I do not have those figures offhand. I think it would be around 20.

Senator Banks: Is that all they do? Are they dedicated people? Is that their job, and do they sit somewhere waiting for something to happen?

Mr. Harlick: No, they would be part of and made up from component first-responder elements in their home cities. These are integrated teams. They would bring together the fire capacity, the HAZMAT capacity, emergency medical, and also some extra special skills in which they have been trained and for which they would have equipment. The origin of heavy urban search and rescue is to rescue people from collapsed building, so it is the classic earthquake situation. You need the lifting power, the

Le sénateur Banks: Dans quelle mesure les équipes de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd de Vancouver, Calgary et Toronto sont-elles mobiles? Depuis combien de temps sont-elles en place? Dans quel délai, par exemple, puisque j'habite à Edmonton, pourraient-elles venir à Edmonton? Est-ce qu'une équipe est allée à Edmonton lorsque la tornade a frappé, ou peut-être n'existaient-elles pas à cette époque? Elles n'existaient probablement pas puisque le BPIEPC n'avait pas été créé. Dans quel délai peuvent-elles se déplacer de Calgary à Edmonton, ou même de Toronto à Kitchener?

Le sénateur Forrestall: J'espère que cela leur prendra beaucoup moins de temps que pour venir en Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Banks: On est en train d'en créer une à Halifax. Aije raison là-dessus, monsieur Harlick?

M. Harlick: Oui, c'est tout à fait exact. L'équipe la plus avancée de toutes celles que vous avez mentionnées est celle qui est en place à Vancouver. Elle a obtenu l'homologation internationale, ce qui veut dire que, sous les auspices de l'ONU, elle possède les compétences voulues pour être déployée internationalement. Le défi qu'elle devrait relever en pareil cas serait d'aller de Vancouver jusqu'à la destination à l'étranger.

Le sénateur Banks: Et si elle devait aller à Seattle, par exemple?

M. Harlick: Elle irait par la route. Ces équipes peuvent se déplacer sur les routes, tout comme l'unité de l'Alberta peut être déployée par la route. Elle n'a pas encore obtenu l'homologation internationale, mais elle peut se déployer par la route. Je crois que celle de Toronto serait dans la même catégorie. Les équipes de Halifax et de Montréal ne sont pas aussi avancées. L'idée est qu'elles seront en mesure de le faire, mais elles n'en sont pas là. L'équipe de Toronto a complété son achat d'équipement et elle possède donc maintenant la capacité, mais elle a besoin de poursuivre son développement et de renforcer sa capacité davantage pour être au même niveau que les équipes de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Banks: Combien de personnes font partie d'une telle équipe?

M. Harlick: Je ne connais pas le chiffre par coeur. Je pense que c'est autour de 20.

Le sénateur Banks: Est-ce leur seul mandat? Les personnes qui en sont membres s'y consacrent-elles exclusivement? Est-ce leur travail? Ces gens-là sont-ils assis quelque part, attendant que quelque chose arrive?

M. Harlick: Non, ces équipes sont formées à partir d'éléments des services de première intervention de leur ville. Ce sont des équipes intégrées. Elles rassemblent la capacité de lutte contre les incendies, la capacité d'intervention en cas de déversement de matières dangereuses, des équipes d'urgence médicale, et aussi certaines compétences spécialisées pour lesquelles les membres de l'équipe ont reçu une formation et possèdent de l'équipement. À l'origine, les équipes de recherche et sauvetage en milieu urbain à

searching-out power such as acoustics and dogs, et cetera, and you need the ability to deploy emergency medical staff with the skill set to deal with crushed victims and those sorts of situations.

Senator Banks: The team is not parachuted in; it is made up of people who have already been selected to do that job; is that correct?

Mr. Harlick: Correct. It is a predetermined or a pre-made team. They perform exercises together. As Ms. Bax reminds me, there is a distinction in the urban search and rescue world between heavy urban search and rescue, medium and light, depending on how much extra equipment is needed and how fast it can be deployed. Some pieces of equipment are so significant that you would need a Hercules-equivalent aircraft to move a fully equipped team.

The Chairman: Could you provide us with a document that elaborates on this and gives us the status of the different cities and when you expect all of them to be operational?

Mr. Harlick: Yes, we can.

Senator Day: The reference to the various cities you have mentioned has been in relation to heavy urban search and rescue capability. Can I assume that there is light urban search and rescue capability in other cities as well?

Mr. Harlick: I do not believe you can make that assumption, senator. There might be a light or medium capacity, but I would not think so. The focus has been on heavy urban search and rescue capability because that is the most demanding.

This is a groundbreaking development in Canada. One has to give full credit to the Vancouver area. Stimulated by their concern about earthquakes, they started the development of this some years ago. They built that kind of capacity because it would deal with the worst situation. Some of the provinces, Quebec in particular, are more interested in looking at light and medium situations. Those teams are easier to equip and less costly, and the training can be done faster. If you look at the hazards in a given area, the light or medium capability might be more likely to be used, so they may not have to train up and invest in the heavy capacity.

l'aide d'équipement lourd ont été créées pour secourir des gens pris au piège dans les décombres des immeubles après un tremblement de terre. Il faut une force de levage, une capacité de recherche comprenant des appareils acoustiques et des chiens, et cetera, et il faut aussi la capacité de déployer du personnel médical d'urgence possédant les compétences voulues pour soigner des victimes de traumatismes multiples, et cetera.

Le sénateur Banks: L'équipe n'est pas parachutée sur place; elle est composée de gens qui ont déjà été choisis pour faire ce travail, n'est-ce pas?

M. Harlick: C'est bien cela. C'est une équipe prédéterminée, dont les membres sont choisis d'avance. Ils font des exercices ensemble. Comme Mme Bax me le rappelle, on fait la distinction, dans le monde de la recherche et sauvetage en milieu urbain, entre la recherche faisant appel à un équipement lourd, moyen ou léger, tout dépendant de la quantité d'équipement nécessaire et de la rapidité avec laquelle il peut être amené sur place. Certaines pièces d'équipement sont tellement lourdes qu'il faudrait un avion de la classe d'un Hercule pour déplacer une équipe au complet.

Le président: Pouvez-vous nous remettre un document qui donnerait de plus amples détails là-dessus et dans lequel on préciserait l'état d'avancement des équipes dans les différentes villes et la date à laquelle on s'attend à ce qu'elles soient toutes opérationnelles?

M. Harlick: Oui, nous pouvons le faire.

Le sénateur Day: Quand vous avez énuméré un certain nombre de villes, c'était en rapport avec la capacité de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd. Puis-je supposer qu'il y a aussi dans d'autres villes une capacité de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement léger?

M. Harlick: Je ne crois pas que vous puissiez faire cette hypothèse, sénateur. Il pourrait y avoir une capacité légère ou moyenne, mais je ne le crois pas. On a mis l'accent sur la capacité de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd parce que c'est ce qui est le plus exigeant.

Il s'agit là d'une véritable percée au Canada. Il faut reconnaître le grand mérite de la région de Vancouver. Stimulés par leur inquiétude face à un éventuel tremblement de terre, ils ont mis ce projet en branle il y a un certain nombre d'années. Ils ont créé cette capacité pour réagir dans le scénario du pire. Certaines provinces, en particulier le Québec, s'intéressent davantage aux interventions nécessitant un matériel plus léger. De telles équipes sont plus faciles et moins coûteuses à équiper et la formation peut se faire plus rapidement. Tout dépendant des risques qui se posent dans une région donnée, il est possible que l'on ait plus probablement besoin d'une capacité légère ou moyenne et il n'est donc peut-être pas nécessaire d'investir dans la mise sur pied et la formation d'une capacité lourde.

The Chairman: To finish off, could we please have the geographic range or the travel time? What geographic areas are they expected to cover, and how long would it take to get to the extremities? If we could have that before next week, that would be helpful.

Senator Banks: In your notes, the terms USAR and HUSAR are interchangeable. Is there no such thing as USAR on one hand and HUSAR on the other hand?

Mr. Harlick: The USAR is the generic entity, an urban search and rescue team, and then the capacity would be light, medium or heavy. The focus to date in Canada has been principally heavy. In the December 2001 budget, the \$20 million over six years was granted for a heavy team. Thinking has evolved since that time, and in discussions with the provinces and municipalities it has become clear that there is a desire on the part of some jurisdictions to be more flexible in terms of whether they go directly to heavy or whether they build through the continuum of light, medium and on to heavy.

These activities are in the developmental stage. Vancouver is the most developed, and it is internationally certified. Alberta is next. Toronto is completing its equipment purchase capacity, and Montreal and Halifax are probably at the planning board stage or the idea-development stage. We are dealing directly with them, and we have the money, given by the government, to be provided to them, and we do that via the JEPP.

Senator Banks: Does it go directly to the province or to the municipality?

Mr. Harlick: We would deal directly with Vancouver and Toronto in the build up. We do so with the full knowledge and support of the provincial authority; and they are involved in that. They are in the information creativity loop. However, because the teams are based in a municipal setting, it makes sense to deal directly with that municipality.

Senator Banks: Do we expect the provinces to match the funds?

Mr. Harlick: We do this through the JEPP.

Ms. Janet Bax, Director General, Programs, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: It is not a matching fund. It would be, in this case, 75/25.

Just so that your expectations are not unduly raised, the issue of how much time it takes for one of these teams to go from Point A to Point B is currently being developed. The whole concept of USAR, from light through to heavy, is a fairly new one. It has not been fully developed anywhere in the world. It is being developed by this committee. Not all the procedures are laid out.

Le président: Pour terminer, pourrions-nous, s'il vous plaît, obtenir le rayon d'action ou le temps de déplacement de ces équipes? Quelle aire géographique sont-elles censées couvrir et combien de temps leur faudrait-il pour atteindre le point le plus éloigné de leur secteur? Si nous pouvions obtenir ce renseignement avant la semaine prochaine, ce serait utile.

Le sénateur Banks: Dans vos notes, les sigles anglais USAR et HUSAR sont interchangeables. Ces deux réalités n'existent-elles pas indépendamment l'une de l'autre?

M. Harlick: Le sigle USAR décrit l'entité générique, c'est-à-dire une équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain, dont la capacité peut-être légère, moyenne ou lourde. Jusqu'à maintenant, au Canada, on a mis principalement l'accent sur l'équipement lourd. Dans le budget de décembre 2001, les 20 millions sur dix ans ont été débloqués pour une équipe utilisant de l'équipement lourd. La réflexion a été approfondie depuis cette époque et, après discussion avec les provinces et les municipalités, il est devenu clair que certaines instances souhaitent une plus grande souplesse pour ce qui est de se doter directement d'équipement lourd ou de commencer par la base et d'y aller graduellement vers une capacité plus lourde.

Ces activités en sont à l'étape du développement. L'équipe de Vancouver est la plus avancée et elle a reçu l'homologation internationale. L'Alberta vient ensuite. Toronto est en train de compléter son achat d'équipement, et Montréal et Halifax en sont probablement à l'étape de la planification ou de l'élaboration du projet. Nous traitons directement avec les responsables et nous avons de l'argent donné par le gouvernement que nous pouvons leur acheminer par l'entremise du PCPC.

Le sénateur Banks: L'argent est-il versé directement à la province ou à la municipalité?

M. Harlick: Nous traitons directement avec Vancouver et Toronto pendant la mise sur pied. Nous le faisons avec l'appui entier des autorités provinciales qui sont pleinement au courant; et elles participent d'ailleurs à cet effort. Elles font partie de la boucle de la créativité et de l'information. Cependant, parce que les équipes sont établies dans un cadre municipal, il est logique de traiter directement avec les municipalités en question.

Le sénateur Banks: Est-ce que l'on s'attend à ce que les provinces versent des montants équivalents?

M. Harlick: Nous faisons cela par l'entremise du PCPC.

Mme Janet Bax, directrice générale, Programmes, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: Ce n'est pas un fond de contrepartie. En l'occurrence, le partage est plutôt de 75 contre 25.

Pour éviter d'élever indûment vos attentes, je précise que l'on étudie actuellement la question de savoir combien de temps il faudra à l'une de ces équipes pour aller du point A au point B. La notion même d'une équipe de recherche et sauvetage en milieu urbain, qu'elle utilise du matériel lourd ou léger, est relativement nouvelle. Le concept n'a pas été pleinement mis au point nulle part au monde. Le comité participe à sa mise au point. Les procédures n'ont pas toutes été établies.

As Mr. Harlick pointed out, the heavy urban search and rescue team in Vancouver is the most developed, but as to how fast a light to medium as opposed to a heavy could move, that issue and others are being worked out.

Senator Banks: If the Vancouver team needed to get to Kelowna, and it needed to get there more quickly than it could drive to Kelowna, so it needed, in other words, to fly to Kelowna, could it do that today?

Ms. Bax: Yes. All of their equipment is palettized. It is on palettes, ready to go. Indeed, they could. If it were required to go to Peru or Turkey, they would need a bigger aircraft, so much would depend on the availability of the aircraft. The equipment is certainly ready for transportation.

Senator Banks: I would presume that equipment such as like cranes would be available wherever they are deployed. They would not have to transport a crane to Kelowna because there are already cranes there.

Senator Meighen: You mentioned large aircraft. Does that mean only Hercules?

Mr. Harlick: During the World Trade Center incident, a request was passed to the Vancouver team from the New Jersey authority asking them to get ready to go to the New Jersey area to help in New York City. In the end, that was not confirmed by the U.S. federal government. However, the aircraft that was identified for use to deploy the Vancouver team was a Herc out of Trenton.

Senator Banks: Whose Hercules was that?

Mr. Harlick: It was a Canadian Forces herc.

The Chairman: We know how many lifts it takes move the DART team with Hercs. Can you, in this paper, tell us how many lifts it takes to move these teams?

Mr. Harlick: Yes.

Senator Banks: During the blackout that happened here, I was struck, as were a number of people, by the fact that the government was issuing handwritten communiqués. The government offices that were involved directly at the time had no electrical means of even running a typewriter, let alone anything more sophisticated. You mentioned that you are to ensure that constitutional government continues properly. Can we assume that the next time something like that happens, we can take up a collection and buy the PCO or the PMO a portable generator so that they can turn on a light and not write a handwritten communiqué by candle light and paste a letterhead at the top of it? I am making light of it, but it was a serious situation.

Comme M. Harlick l'a dit, l'équipe de recherche et sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd de Vancouver est la plus avancée, mais de là à savoir avec quelle rapidité pourrait se déplacer une équipe utilisant du matériel léger ou moyen par opposition à de l'équipement lourd, cette question ainsi que d'autres sont encore à l'étude.

Le sénateur Banks: Si l'équipe de Vancouver devait aller à Kelowna, et si elle devait s'y rendre plus rapidement qu'elle ne pourrait le faire par la route, autrement dit s'il lui fallait aller à Kelowna par la voie des airs, pourrait-elle le faire aujourd'hui?

Mme Bax: Oui. Tout leur équipement est palettisé. Tout est placé sur des palettes, prêt à partir. Absolument, les équipes pourraient le faire. Si elles devaient aller au Pérou ou en Turquie, il leur faudrait un plus gros avion, et tout dépendrait alors de la disponibilité de l'appareil. Chose certaine, l'équipement est prêt à partir.

Le sénateur Banks: Je suppose que certains éléments d'équipement comme les grues sont disponibles partout où les équipes sont déployées. Elles n'ont pas besoin de transporter une grue jusqu'à Kelowna parce qu'il y en a déjà là-bas.

Le sénateur Meighen: Vous avez parlé de gros avions. Est-ce à dire que seuls les Hercules peuvent s'en charger?

M. Harlick: Pendant l'incident du World Trade Center, les autorités du New Jersey ont transmis une demande à l'équipe de Vancouver, leur demandant de se tenir prêts à se rendre dans la région du New Jersey pour aider les gens de New York. En fin de compte, cette demande n'a pas été confirmée par le gouvernement fédéral américain. Cependant, l'avion qui avait été désigné pour transporter l'équipe de Vancouver était un Hercules de la base de Trenton

Le sénateur Banks: À qui appartenait ce Hercules?

M. Harlick: C'était un appareil des Forces canadiennes.

Le président: On sait combien d'envolées il faut pour transporter l'équipe DART dans des Hercules. Dans le document que vous nous enverrez, pouvez-vous nous dire combien d'envolées il faudrait pour transporter ces équipes?

M. Harlick: Oui.

Le sénateur Banks: Pendant la panne d'électricité qui a eu lieu ici, j'ai été frappé, comme bien des gens, par le fait que le gouvernement publiait des communiqués écrits à la main. Les bureaux du gouvernement qui étaient directement visés à ce moment-là n'avaient pas d'électricité du tout, pas même pour brancher une machine à écrire, sans parler d'appareils plus perfectionnés. Vous avez dit que vous devez veiller à ce que le gouvernement constitutionnel puisse rester en place. Pouvons-nous supposer que la prochaine fois que cela arrivera, on pourra passer le chapeau et acheter au Conseil privé ou au cabinet du premier ministre une génératrice portative, pour qu'ils puissent au moins allumer la lumière, au lieu d'être forcés d'écrire un communiqué à la main, à la lueur de la chandelle, et d'y coller une adresse découpée dans un papier à en-tête? Je plaisante, mais la situation était grave.

Surely, to some degree, in ways that are much less frivolous than the example of a handwritten communiqué, it compromised the government's capacity to react in that situation and to be functional in that situation. They had no electricity. Can you fix that?

Mr. Harlick: The answer to that question, which is a business continuity question, is that it is up to the PCO to fix it, because it is their responsibility to ensure they have the ability to continue or resume their business.

Senator Banks: Are you not the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, and is not running the PCO which is responding to an emergency situation, a part of our critical infrastructure? Now you are saying that is their job.

Mr. Harlick: It is their job.

The Chairman: Did you send them a sharp note? That is what we want to know.

Mr. Harlick: Whether it was PCO, the example cited by the senator, or any other department that had a problem during that power outage or something similar, the important questions are: Do they have their business continuity plans well developed? Are they exercised; and are they managing that risk?

Senator Banks: Do you make sure that the answers to all those questions are yes?

Mr. Harlick: No, we do not. This is an issue of accountability. Just as each Deputy Minister or head of a department is accountable for the security of, say, the Department of Indian Affairs and Northern Affairs or Environment Canada, under the purview of a policy, our responsibility is twofold. In the business continuity planning world, we have been asked by Treasury Board to develop the business continuity plan standard. In other words: How does one develop a plan that is pursuant to the government's security policy? That has been done. We have provided advice to a given organization as to how they might go about developing their own business plan.

Senator Banks: Has that advice been given to the PCO?

Mr. Harlick: They would have that advice. It is available to them. I believe that, after 9/11, all departments have been doing internal lessons learned exercises. I am confident that the Privy Council Office is doing a similar exercise to ensure that, the next time around, the generator will work. They do have a generator, and I understand there was a particular operational problem with it which resulted in the absence of electricity.

Il me semble que, jusqu'à un certain point, et l'on pourrait en donner des exemples moins frivoles que celui du communiqué écrit à la main, la situation nuisait à la capacité du gouvernement de réagir à la crise et d'être fonctionnel. Il n'y avait pas d'électricité. Pouvez-vous remédier à cela?

M. Harlick: La réponse à cette question, qui porte en fait sur la continuité des activités, est qu'il incombe au Conseil privé de régler le problème parce que c'est sa responsabilité de veiller à avoir la capacité de poursuivre ou de reprendre ses activités.

Le sénateur Banks: N'êtes-vous pas le Bureau de la protection de l'infrastructure essentielle et de la protection civile, et les activités du Conseil privé, quand il réagit à une situation d'urgence, ne font-ils pas partie de notre infrastructure essentielle? Vous me dites que c'est à eux de s'en occuper.

M. Harlick: C'est leur travail.

Le président: Leur avez-vous envoyé une note d'avertissement? Voilà ce que nous voulons savoir?

M. Harlick: Qu'il s'agisse du Conseil privé, comme dans l'exemple donné par le sénateur, ou de tout autre ministère qui a éprouvé des problèmes dans cette panne d'électricité ou dans des situations semblables, les questions importantes sont celles-ci: Leur plan de poursuite des activités est-il bien au point? Ont-ils fait des exercices? Est-ce qu'ils gèrent bien ce risque?

Le sénateur Banks: Est-ce que vous vous assurez que la réponse à toutes ces questions est oui?

M. Harlick: Non, nous ne le faisons pas. C'est une question de responsabilité. Tout comme chaque sous-ministre ou chef d'un ministère est responsable de la sécurité, disons, du ministère des Affaires indiennes et du Nord ou d'Environnement Canada, aux termes d'une politique en vigueur, notre responsabilité est double. Dans le monde de la planification de la continuité des activités, le Conseil du Trésor nous a demandé d'élaborer une norme pour les plans de continuité des activités. Autrement dit, comment élaborer un plan qui est conforme à la politique du gouvernement en matière de sécurité. Cela a été fait. Nous avons donné des conseils à une organisation donnée quant à la manière dont elle devrait s'y prendre pour élaborer son propre plan de poursuite des activités.

Le sénateur Banks: Avez-vous donné de tels conseils au Bureau du Conseil privé?

M. Harlick: Ils peuvent prendre connaissance de ce conseil. C'est à leur disposition. Je crois qu'après le 11 septembre, tous les ministères se sont livrés à des exercices pour dégager les leçons à tirer des événements. Je suis confiant que le Bureau du Conseil privé est en train de se livrer à un exercice semblable pour s'assurer que la prochaine fois, la génératrice fonctionnera. Ils en ont une, génératrice, et je crois savoir que c'est un problème technique qui l'a empêchée de fonctionner, ce qui fait qu'ils ont dû se passer d'électricité.

In an active emergency response mode, if a given department did not have enough electricity capacity, we would be looking for generators to augment their capacity and get them up and running, just as we did for other parties during the blackout. That would be another range of activities.

Senator Forrestall: Why was the central coordinating office, for that period of time, not moved across the river where there was electricity? Surely it was thought about. Why was it not moved?

Mr. Harlick: The answer depends on who was the central coordinating authority. We were that authority. We stayed where we were because we had electricity in our headquarters. We did not have it in one of the other buildings, and you have the minister's report on that. We did not lose power at 122 Bank at all.

As the lead agency responsible for organizing the federal government's response to assist Ontario, and to work with the Treasury Board in the graduated resumption of federal activity in the National Capital Region, which was at 50 per cent rate to conserve power, we were able to function throughout the entire period.

Senator Forrestall: I find it incredible that one building in all of Ottawa had power.

Mr. Harlick: No, I merely said that ours did. You asked why the central organizing authority did not go to Hull. I am saying that it did not need to go to Hull because we had power in our building. We were able to do our job during that period of time in our own headquarters from power supplied by generators.

Senator Forrestall: How did you communicate with anybody, other than yourselves?

Mr. Harlick: There was a certain amount of electricity in the system. There was some e-mail communication, and throughout it all, there was some telephone communication. Wireless and cellular modes suffered some degradation in the early period.

Senator Banks: In the event of a disaster of considerable magnitude that caused a shut down of part of the electrical system, and made a physical mess of the parliamentary precinct, from where would the government, the Prime Minister and the Privy Council Office, operate? In Alberta, we had a facility, which was closed and sold, called the Defenbunker, which was the place the government would go on the day of Armageddon. Now it seems like something out of a comic book, but at the time it was a fairly serious plan. Where would the government go now?

Mr. Harlick: The Privy Council Office, as part of its business continuity planning, would have plans and provisions for that.

Senator Banks: Do they?

Dans le cadre d'un mode actif d'intervention en cas d'urgence, si un ministère donné n'avait pas assez d'électricité, nous chercherions des génératrices pour augmenter sa capacité et lui permettre de poursuivre ses activités, tout comme nous l'avons fait pour d'autres entités pendant la panne. C'est encore un autre aspect de nos activités.

Le sénateur Forrestall: Pourquoi n'a-t-on pas déménagé le bureau central de coordination, pendant cette période, de l'autre côté de la rivière, où il y avait de l'électricité? On y a sûrement pensé. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

M. Harlick: La réponse tient à l'identité de l'autorité centrale de coordination. C'est nous qui étions cette autorité. Nous sommes restés où nous étions parce que nous avions de l'électricité dans notre quartier général. Nous n'en avions pas dans un autre de nos immeubles, et vous avez le rapport du ministre là-dessus. Nous n'avons jamais manqué d'électricité au 122, rue Bank.

À titre d'organisme principal responsable d'organiser la réponse du gouvernement fédéral pour aider l'Ontario et chargé de travailler avec le Conseil du Trésor pour assurer la reprise graduelle des activités fédérales dans la région de la capitale nationale, dont le niveau était fixé à 50 p. 100 pour économiser l'énergie, nous avons été en mesure de fonctionner tout au long de la période de crise.

Le sénateur Forrestall: Je trouve incroyable qu'un seul immeuble dans tout Ottawa avait de l'électricité.

M. Harlick: Non, j'ai seulement dit que le nôtre en avait. Vous avez demandé pourquoi les autorités organisatrices centrales n'avaient pas déménagé à Hull. Je dis que ce n'était pas nécessaire d'aller à Hull parce que nous avions de l'électricité dans notre immeuble. Nous avons réussi à faire notre travail pendant cette période à partir de notre propre quartier général grâce à de l'électricité fournie par des génératrices.

Le sénateur Forrestall: Comment avez-vous communiqué avec quiconque ne faisait pas partie de votre organisation?

M. Harlick: Il y avait un peu d'électricité dans le réseau. Il y avait des communications par courriel et, tout au long de la crise, le téléphone était en partie fonctionnel. Le sans-fil et le cellulaire étaient quelque peu diminués au début.

Le sénateur Banks: Dans l'éventualité d'une catastrophe de grande ampleur qui causerait la fermeture d'une partie du réseau d'électricité et qui rendrait inhabitable la cité parlementaire, dans quels locaux s'installerait le gouvernement, le premier ministre et le Bureau du Conseil privé? En Alberta, nous avions une installation, qui a été fermée et vendue, appelée le Diefenbunker où le gouvernement était censé se réfugier le jour de la fin du monde. De nos jours, ça ressemble à une histoire de bande dessinée, mais à l'époque, c'était un plan assez sérieux. Où le gouvernement irait-il aujourd'hui?

M. Harlick: Le Bureau du Conseil privé, dans le cadre de sa planification de la poursuite des activités, a des plans et des dispositions dans cette éventualité.

Le sénateur Banks: Vraiment?

Mr. Harlick: I believe they do, yes. We have been working with them over time under the auspices of this continuity of constitutional government provision in the Emergency Preparedness Act to ensure that essential institutions, not just executive government but constitutional government, so it does involve the court system, federal court, Supreme Court, both Houses of Parliament, have plans for that purpose.

Let me divide it into two parts, since I strayed into Parliament. We are working with officials of both the Senate and the House of Commons to ensure that, in the business continuity planning of both Houses, they have provisions for alternate locations and that sort of thing.

The Privy Council Office, as the secretariat to cabinet, would deal with alternate locations for cabinet meetings. They would determine what facilities would be available at what a certain distance beyond the impact or the degradation zone, particularly if communication could not work from 323-S or from across the street in the Langevin building.

Senator Kenny: Do you, in fact, know that they do this, Mr. Harlick? Have the departments gone through the process of lessons learned?

Mr. Harlick: There are 148 departments in the federal government and I know that some if them have gone through this, but I cannot list them or tell you how pervasive a practice it is post August 2003. That would be something that would be a good practice to follow.

The Chairman: You say you believe and hope that they are doing this, but you are not certain. You do not see it as part of your job to find out whether it is happening, or you do not have the resources to find out. What is the situation?

Mr. Harlick: I know that some are, but I do not know that all are. That is why I say that I believe this is the case. That is a role that we would consider. As you have indicated, it would take a certain amount of resources to do it. However, as part of our broader lessons learned exercise, we are talking to our core or larger departments and agencies in the government about what they have done.

The Chairman: Have you conducted an audit of these programs?

Mr. Harlick: No, we have not.

The Chairman: Is it part of your mandate to do so?

Mr. Harlick: I would say probably not, in a formal sense. I mentioned the role that we have in the development of a business continuity planning standard, but we are not out there to ensure that all departments adopt the standard, and thus practise the plan. At this stage, we do not have the capability to achieve that high level of organization.

The Chairman: Is it your role to develop best practices?

M. Harlick: Je crois que oui. Nous avons travaillé avec eux au fil des années sous les auspices de cette disposition de la Loi sur la protection civile visant à assurer la poursuite des activités des institutions essentielles, pas seulement l'exécutif, mais l'ensemble du gouvernement constitutionnel, ce qui comprend donc la branche judiciaire, c'est-à-dire la Cour fédérale, la Cour suprême, les deux Chambres du Parlement, et il existe des plans à cette fin.

Je vais diviser ma réponse en deux parties, puisque j'ai évoqué le Parlement. Nous travaillons avec des représentants du Sénat et de la Chambre des communes pour nous assurer que, dans le cadre de la planification de la poursuite des activités des deux Chambres, il existe des dispositions pour désigner des locaux de rechange et tout le reste.

Le Bureau du Conseil privé, à titre de secrétariat du Cabinet, s'occuperait de trouver des locaux de rechange pour les réunions du Cabinet. Ce sont eux qui détermineraient quelles installations sont disponibles dans un certain rayon à partir du lieu d'impact ou de la zone de dévastation, en particulier si les communications ne pouvaient pas fonctionner à partir du 323-S ou de l'immeuble Langevin, de l'autre côté de la rue.

Le sénateur Kenny: Êtes-vous certain qu'ils font tout cela, monsieur Harlick? Les ministères ont-ils complété le processus visant à tirer les leçons de l'expérience?

M. Harlick: Il y a 148 ministères au gouvernement fédéral et je sais que certains d'entre eux ont fait tout cela, mais je ne peux pas les énumérer tous ou vous dire dans quelle mesure c'est une pratique généralisée depuis août 2003. Ce serait certes une bonne idée de suivre cette pratique.

Le président: Vous dites que vous croyez et espérez qu'ils font tout cela, mais vous n'en êtes pas certain. Vous ne trouvez pas que cela fait partie de votre travail de vérifier si cela se fait effectivement, ou bien n'avez-vous pas les ressources pour le faire? Quelle est la situation?

M. Harlick: Je sais que certains le font, mais je ne sais pas avec certitude que tous le font. C'est pourquoi je dis que je crois que c'est le cas. C'est un rôle que nous envisagerions. Comme vous l'avez dit, il faudrait des ressources. Cependant, dans le cadre de notre exercice général consistant à tirer les leçons de l'expérience, nous avons des entretiens avec les principaux ministères et organismes du gouvernement pour savoir ce qui a été fait.

Le président: Avez-vous effectué une vérification de ces programmes?

M. Harlick: Non, nous ne l'avons pas fait.

Le président: Cela fait-il partie de votre mandat de le faire?

M. Harlick: Probablement pas, pas officiellement. J'ai mentionné le rôle que nous jouons dans l'élaboration d'une norme relativement à la planification de la poursuite des activités, mais nous n'allons pas partout pour vérifier que tous les ministères adoptent la norme en question et mettent en pratique le plan. À cette étape, nous n'avons pas la capacité de pousser l'organisation à un niveau aussi élevé.

Le président: Est-ce votre rôle d'élaborer les meilleures pratiques?

Mr. Harlick: Best practices do get built into the business continuity planning standard. Based on experience, one would adjust that standard over time. In that sense, practices that work better than others would be part of a feedback loop into the development and maintenance of the standard.

The Chairman: Where does the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness fit into that feedback loop?

Mr. Harlick: There are some interdepartmental committees, including a coordination committee, which deal with emergency preparedness planning. Those provide be a forum where these items can be raised and discussed by the members, who are representatives of the core departments and agencies.

The Chairman: If I hear you correctly, you are telling me there is no place in Ottawa where one could go to find out how well developed are each department's plans.

Mr. Harlick: That would be my understanding.

The Chairman: Are there any plans that you know of to create such a place?

Mr. Harlick: There is no active plan, of which I am aware, to do that.

Senator Banks: To your direct personal knowledge, do the Privy Council Office and the Prime Minister's Office have in place now the plans, which you say would be included in your recommendations to government departments, to have those things in place in the event of an emergency? Do those two offices, specifically, now have the means of ensuring their continued operation by moving to safe, secure places of operation, and being able to run the country?

Mr. Harlick: That is certainly my understanding, yes.

Senator Banks: They do have?

Mr. Harlick: Yes.

Senator Banks: Thank you.

You talked about lessons learned, and the chairman has talked about lessons learned. The best lessons we learn are from, say, touching the hot stove or touching the wet paint on the fence. We learn not to do that again. We have had to learn from the floods in Saguenay and in Manitoba, the wind and ice storms, the tornadoes and hurricanes, 9/11, drought and all kinds of other events. Do you keep a compendium of some kind of lessons that were learned in those situations? Were there lessons learned in the hurricane's aftermath in Halifax, to use the most recent example, which can now be codified and made known to everybody? Is that information kept in an easily accessible place somewhere?

Mr. Harlick: We are doing it in our own exercise. We are coming to the final draft of a lessons-learned report for ourselves, based on all of the major events of 2003, starting from May — going through

M. Harlick: Les meilleures pratiques sont effectivement intégrées dans la norme sur la planification de la poursuite des activités. En nous fondant sur notre expérience, nous rajustons cette norme avec le temps. En ce sens, les pratiques qui donnent de meilleurs résultats que d'autres seraient intégrées à une sorte de boucle de rétroaction pour l'élaboration et le suivi de la norme.

Le président: Où se situe le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile dans cette boucle de rétraction?

M. Harlick: Il y a des comités interministériels, notamment un comité de coordination, qui s'occupe de la planification de l'état de préparation aux situations d'urgence. Ces comités constituent un lieu de rencontre; leurs membres, qui sont des représentants des principaux ministères et organismes, peuvent y discuter des questions de ce genre.

Le président: Si je vous comprends bien, vous me dites qu'il n'existe nulle part à Ottawa un endroit où l'on pourrait s'adresser pour savoir où en sont les plans de chaque ministère.

M. Harlick: Je crois que c'est en effet le cas.

Le président: À votre connaissance, envisage-t-on de créer un tel service?

M. Harlick: Il n'existe aucun plan concret en ce sens, à ma connaissance

Le sénateur Banks: Savez-vous personnellement si le Bureau du Conseil privé et le cabinet du premier ministre ont actuellement en place les plans dont vous dites qu'ils seraient inclus dans vos recommandations aux ministères gouvernementaux en vue de mettre tout cela en place dans l'éventualité d'une situation d'urgence? Est-ce que ces deux bureaux, en particulier, ont actuellement les moyens de garantir la poursuite de leurs activités en déménageant dans des endroits sûrs d'où ils pourront continuer de fonctionner et diriger le pays?

M. Harlick: Je crois bien que c'est le cas, oui. Le sénateur Banks: Ils ont fait ce qu'il fallait?

M. Harlick: Oui.

Le sénateur Banks: Merci.

Vous avez parlé de leçons apprises, et le président en a parlé lui aussi. Les meilleures leçons que nous puissions tirer, c'est qu'il ne faut plus mettre la main sur le poêle quand il est chaud ou la clôture quand elle vient d'être repeinte. Nous ne le ferons plus. Nous avons dû tirer les leçons des inondations au Saguenay et au Manitoba, des tempêtes de vent et de verglas, des tornades et des ouragans, du 11 septembre, des sécheresses et d'une foule d'autres calamités. Est-ce que vous tenez un registre des leçons que nous avons apprises dans de telles situations? Pour utiliser l'exemple le plus récent, à la suite de l'ouragan qui a frappé Halifax, a-t-on appris des leçons que l'on peut maintenant codifier et faire connaître à tout le monde? Cette information est-elle conservée quelque part dans un endroit accessible?

M. Harlick: Nous le faisons dans notre propre exercice. Nous sommes en train de terminer la version définitive d'un rapport des leçons apprises pour nous-mêmes, fondé sur tous les principaux

the hurricanes, the power outage, SARS, those kinds of things. We have that, and we will be finalizing that report, setting up an action plan, and then moving to implement and improve practices that have been identified as part of that exercise.

Senator Banks: I do not want to oversimplify, but if I were in Kitchener-Waterloo, could I have access to that list and have somebody from Halifax tell me about the mistakes that were made, or what was not done, or what could have been done better, and what they would do the second time around? Is there that sort of codification?

Mr. Harlick: For our own organization, yes, because it is our own lessons-learned report, and that is what it is designed to do.

Senator Banks: Do other first responders have access to it?

Mr. Harlick: It is designed for our own purposes, that is, how OCIPEP can do its own job better next time around based on lessons learned.

Senator Banks: Yes, but you are in an office. I am talking about the guys on the ground.

Mr. Harlick: I imagine they would also be doing the same kind of exercise. The HRM, the Halifax Regional Municipality, one would expect, would operate in the same mode, and their emergency coordinator would prepare a list or a report for the city.

Senator Banks: Do others have access to yours?

Mr. Harlick: Yes, it is a standard document. How useful it would be to them, based on our situation, I do not know, but it is something that we have. We will be putting this into play interdepartmentally, because we will want to have some interdepartmental discussions among the emergency management community and the federal government as to some of these lessons learned and about how they will try to share other peoples' lessons-learned experiences with us. We are all mutually interdependent in this exercise.

As well, some of the items that come up are interdepartmental. You cannot solve the problem or implement the lessons learned unless you can go and talk to somebody else. Two or three people may work together. That is where we would use this interdepartmental forum. It is a long-standing forum, called an interdepartmental coordination committee, and it has 30-odd members from the major departments and agencies in town. This is one of the functions we can fulfil in dealing with certain issues at a common table. In the aftermath of the series of recent events, some of these points have already come up at the table.

événements de 2003, à partir de mai — en passant par les ouragans, la panne d'électricité majeure, le SRAS, ce genre de choses. Nous avons cela et nous finaliserons ce rapport; nous allons établir un plan d'action et ensuite, nous passerons à la mise en application et à l'amélioration des pratiques qui ont été reconnues dans le cadre de cet exercice.

Le sénateur Banks: Je ne voudrais pas simplifier à outrance, mais si je vivais à Kitchener-Waterloo, pourrais-je avoir accès à cette liste et parler à quelqu'un de Halifax qui me dirait les erreurs qui ont été commises, ou ce qui n'a pas été fait, ou ce qui aurait pu être mieux fait, et ce qu'il ferait si la chose se reproduisait? Y a-t-il cette forme de codification?

M. Harlick: Pour notre propre organisation, oui, parce que c'est notre propre rapport des leçons apprises et c'est à cela qu'il sert

Le sénateur Banks: Est-ce que d'autres premiers répondants y ont accès?

M. Harlick: Il est conçu pour nos propres besoins, c'est-à-dire, déterminer comment le BPIEPC peut faire un meilleur travail la prochaine fois qu'un phénomène se reproduit à partir des leçons apprises.

Le sénateur Banks: Oui, mais vous êtes dans un bureau. Je parle des gens sur le terrain.

M. Harlick: J'imagine qu'ils feront eux aussi le même genre d'exercice. On s'attendrait à ce que la Municipalité régionale de Halifax fasse de même et que leur coordonnateur des situations d'urgence prépare une liste ou un rapport pour la ville.

Le sénateur Banks: Est-ce que d'autres ont accès au vôtre?

M. Harlick: Oui, c'est un document standard. Quelle utilité il pourrait avoir pour eux, du fait qu'il est fondé sur notre propre situation, je l'ignore, mais c'est quelque chose que nous avons. Nous allons le faire connaître sur la tribune interministérielle, parce que nous allons vouloir qu'il y ait certaines discussions interministérielles entre les gens de la communauté de la gestion des situations d'urgence et le gouvernement fédéral concernant certaines de ces leçons apprises et sur la façon dont ils peuvent partager avec nous leurs propres expériences. Nous sommes tous interdépendants dans cet exercice.

De plus, certains des éléments qui sont soulevés sont de nature interministérielle. Vous ne pouvez résoudre le problème ou mettre en oeuvre les leçons apprises sans rencontrer d'autres personnes. Deux ou trois personnes peuvent travailler ensemble. C'est là que nous utiliserons cette tribune interministérielle. Il s'agit d'un organisme qui est existe depuis longtemps et que l'on appelle le Comité interministériel de coordination, et qui compte une trentaine de membres en provenance des principaux ministères et organismes en ville. Voilà une des fonctions que nous pouvons remplir lorsque nous traitons de certaines questions à la table commune. Au lendemain de la série d'événements récents, certains de ces éléments ont déjà été abordés à la table de discussion.

Mr. Gary O'Bright, Director General, Operations, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: We try to prepare a lessons-learned report for every event. I agree with you, that is the only way we learn. There is absolutely no restriction, as far as I can see, on sharing those lessons learned with others. We certainly do it in both the physical and cyber worlds. We have a cyber event. We develop the lessons learned, and we are prepared to share those with our provincial colleagues and others.

The Chairman: Has someone from OCIPEP geared up a meeting with people in Halifax to find out what they learned from the recent hurricane? Do you have an information spot where other people who want to prepare for hurricanes can go and find out those lessons, rather than them having to call Halifax?

Mr. Harlick: We have not yet organized that kind of event. One might fairly say that Halifax is still coping with the aftermath.

The Chairman: How about the ice storm?

Mr. Harlick: I believe there was a lessons-learned item on that in 1998.

The Chairman: If another ice storm hits, is there a file in your office to which you can refer and determine what you should look out for?

Mr. O'Bright: That kind of information is pretty scattered. It predated the office. We have become very aggressive in developing lessons learned since September 11. There is some scattered documentation about the ice storm, but I certainly do not have anything on the actual development of hard lessons learned from that event. However, we have been doing that for events from September 11 on.

The Chairman: Do you have the book on SARS? We know that SARS will recur in Canada in a couple of months. Are you set so that, when it hits the next city, those who live there can come to you and you will be able to tell them about the lessons learned in Toronto?

Mr. Harlick: We were incorporating SARS lessons in our own lessons-learned exercise, which we are now completing now. We would also collectively have the benefit, in the Government of Canada, of a lessons-learned exercise from Health Canada. Health Canada was the lead federal department for SARS. We acted in support of them. We are incorporating the lessons we derived from that into our lessons-learned exercise, and they will be doing the same thing. That means the collectivity will be stronger and better off from that lessons-learned exercise.

M. Gary O'Bright, directeur général, Opérations, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: Nous essayons de rédiger un rapport des leçons apprises pour chaque événement. Je suis d'accord avec vous, c'est la seule façon d'apprendre. D'après ce que je peux voir, il n'y a absolument aucun restriction concernant le partage des leçons apprises avec les autres. Nous le faisons très certainement dans l'environnement matériel et cybernétique. Nous avons des événements cybernétiques. Nous rédigeons un rapport des leçons apprises et nous sommes prêts à partager ces renseignements avec nos collègues provinciaux et autres.

Le président: Est-ce que quelqu'un du BPIEPC a convoqué une réunion avec les gens de Halifax pour savoir ce qu'ils ont appris du récent ouragan? Avez-vous un site d'information où d'autres personnes qui voudraient se préparer à affronter un ouragan peuvent se rendre pour trouver quelles sont ces leçons apprises, plutôt que d'avoir à appeler à Halifax?

M. Harlick: Nous n'avons pas encore élaboré quelque chose comme cela. On pourrait dire sans crainte de se tromper que Halifax est toujours aux prises avec les lendemains de cette catastrophe.

Le président: Que dire de la tempête de verglas?

M. Harlick: Je crois qu'il y a eu un document des leçons apprises qui a été rédigé sur cette question en 1998.

Le président: S'il y avait une autre tempête de verglas, y a-t-il un dossier dans votre bureau auquel vous pourriez vous reporter pour savoir ce qu'il faut faire?

M. O'Bright: Cette information est un peu éparse. Cet événement est survenu avant la création du bureau. Nous sommes devenus plus déterminés face à l'élaboration des leçons apprises depuis le 11 septembre. Il y a certains documents éparpillés au sujet de la tempête de verglas, mais il est certain que je n'ai rien concernant l'élaboration d'un rapport sur les dures leçons apprises au moment de cet événement. Toutefois, c'est quelque chose que nous faisons depuis les événements du 11 septembre.

Le président: Avez-vous un document sur le SRAS? Nous savons que le SRAS frappera de nouveau au Canada dans quelques mois. Êtes-vous prêts, lorsqu'il frappera la prochaine ville, à renseigner les gens qui vivent dans cette ville sur les leçons apprises à Toronto?

M. Harlick: Nous intégrons les leçons concernant le SRAS à notre exercice visant à dégager les leçons apprises, que nous sommes en train de terminer à l'heure actuelle. Nous aurons également l'avantage, collectivement, au gouvernement du Canada, de profiter d'un exercice semblable réalisé par Santé Canada. Santé Canada a été le ministère fédéral responsable dans le cas du SRAS. Nous étions là pour l'appuyer. Nous allons incorporer les leçons que nous avons tirées de cela dans notre rapport des leçons apprises, et ils feront la même chose. Cela signifie que, collectivement, nous ressortirons plus forts et mieux outillés de cet exercice.

The Chairman: Will you have a document or information at a site or a place where people can go so they do not have to relearn the Toronto lessons?

Mr. Harlick: We can certainly ask Health Canada about whether they have, in their lessons-learned exercise, information that can be put on a Web site, for example. I do not know whether that is available.

The Chairman: Do you know if they will be consulting with the Province of Ontario and asking Dr. D'Cunha and Dr. Basrur about their experiences and what they would have done differently, what they were missing, and how they could have spotted people arriving in the country at the airport with SARS? You might also ask if they have proper quarantine facilities in place now and whether those are adequate? Are those kinds of questions being asked of the people in Toronto so that other cities do not have to go through the same problem? If so, who is asking?

Mr. Harlick: People from Health Canada would be asking those kinds of questions.

The Chairman: Do you know that they are asking?

Mr. Harlick: I do not know for certain, but my expectation, having read the Naylor Commission report in which those items are identified, is that this would be the route for the federal government to take. We will see what Mr. Justice Campbell comes up with at the provincial level. The Naylor report is an excellent route map for enhancing the emergency planning and response capacity in the area of infectious disease. Health Canada will use that to augment their capacity and it may be caught up in the changes that the government may wish to make based on the Naylor recommendations. That is an intimate component of going forward because of the particular recommendations that Dr. Naylor has made for the public health authority.

Senator Atkins: I would like to ask about the recent hurricane in Halifax. At what stage were you alerted to the fact that we were faced with a major crisis? There were weather reports leading up to the hurricane but, as it turned out, they were not accurate in terms of wind velocity. When were you aware of the realities? Could you take us through the plan of action that you took?

Mr. Harlick: Certainly. With the indulgence of the chair I will ask Mr. O'Bright to do that because he was on the ground in that process.

Mr. O'Bright: We begin tracking most of these storms far out in the Atlantic Ocean. Normally, they are simply tropical depressions that pick up speed and become tropical storms. We were tracking Hurricane Juan — as well as Isobel and Kate — when it was considerably southeast of Bermuda. In respect of such storms, we maintain close contact with the National Hurricane Centre in Miami and daily contact with the

Le président: Avez-vous un lieu ou un site de documentation ou d'information où les gens peuvent se rendre pour ne pas avoir à réapprendre les leçons de Toronto?

M. Harlick: Nous pouvons certainement demander à Santé Canada s'il a, dans le cadre de son exercice visant à dégager les leçons apprises, de l'information qu'il pourrait mettre sur un site Web, par exemple. Je ne sais pas si cela est possible.

Le président: Savez-vous s'ils vont consulter la province de l'Ontario et poser des questions aux Drs D'Cunha et Basrur sur leur expérience et sur les choses qu'ils feraient différemment, sur ce qui leur a fait défaut et sur la façon dont on aurait pu repérer les gens atteints du SRAS qui arrivent dans un aéroport au pays? Vous pourriez également demander s'ils ont des installations de quarantaine en place maintenant et si ces dernières sont appropriées? Est-ce le genre de questions qui sont posées aux gens de Toronto de manière que les autres villes n'aient pas à faire face au même problème? Et si oui, qui pose les questions?

M. Harlick: Les gens de Santé Canada poseraient ces questions.

Le président: Savez-vous s'ils les posent?

M. Harlick: Je n'en ai pas la certitude, mais je pense, ayant lu le rapport de la Commission Naylor dans lequel ces éléments sont relevés, que ce serait la voie à emprunter pour le gouvernement fédéral. Nous verrons le rapport que présentera le juge Campbell au palier provincial. Le rapport Naylor est un excellent guide pour accroître la capacité de planification et de réaction face aux situations d'urgence dans le domaine des maladies infectieuses. Santé Canada l'utilisera pour accroître sa capacité et il pourrait être pris dans les changements que pourrait vouloir imposer le gouvernement à partir des recommandations formulées dans le rapport Naylor. C'est un élément très important pour aller de l'avant, en raison des recommandations particulières que le Dr Naylor a formulées concernant les autorités de santé publique.

Le sénateur Atkins: J'aimerais vous poser une question au sujet de l'ouragan récent à Halifax. À quel moment avez-vous été prévenu du fait que nous faisions face à une crise majeure? Il y avait des rapports météo sur l'ouragan, mais il est apparu qu'ils n'étaient pas précis pour ce qui est de la vitesse du vent. Quand avez-vous pris conscience de la réalité? Pourriez-vous nous décrire le plan d'action que vous avez adopté?

M. Harlick: Certainement. Avec la permission de la présidence, je demanderai à M. O'Bright de répondre parce que c'est lui qui était sur place dans le cas de cet événement.

M. O'Bright: Nous commençons à suivre les déplacements de la plupart de ces tempêtes lorsqu'elles sont loin dans l'océan Atlantique. Normalement, il s'agit simplement de dépressions tropicales qui prennent de la vitesse et deviennent des tempêtes tropicales. Nous suivions les déplacements de l'ouragan Juan — ainsi que ceux des ouragans Isabel et Kate — alors qu'ils se trouvaient loin au sud-est des Bermudes. Pour ce genre de

Canadian Hurricane Centre in Halifax. A great deal of related information is posted on their Web sites, so we closely monitor the progress of these events.

As Hurricane Juan passed Bermuda, we were in touch with our regional offices in Halifax, Charlottetown, Fredericton and, subsequently, St. John's to alert them to the fact that the tropical storm had been upgraded to hurricane status and that it was projected on a line northwest and expected to hit the Maritimes in a certain number of days. Prince Edward Island was not as aware of the progress of Juan as Nova Scotia, and we were able then to tip off the emergency measures organizations. We talked to our regional offices each day and they dealt directly with the emergency measures organizations in both Halifax and Charlottetown. It gives us a bit of an edge in terms of dealing with emergency personnel in Nova Scotia and in Prince Edward Island.

As Hurricane Juan continued its path northwest, we continued to monitor the storm and engage other officials in its potential impacts. The information on wind velocities and hurricane strength is relayed by us to the experts because are not hurricane experts. We rely on the experts at the hurricane centres to advise us on wind velocities and strengths of the storms. As Juan aimed itself at Nova Scotia and then at Prince Edward Island, we continued to work closely with the emergency measures organizations through our own regional office staff.

After the storm hit the provinces and moved through, we maintained regular contact with the emergency measures personnel in those areas and with federal officials. We held teleconference calls with federal staff in those regions as well as with provincial authorities concerning Hurricane Juan and then Hurricane Kate when it was aimed temporarily at Newfoundland. In that way, everyone was coordinated in preparation for an impact.

Senator Atkins: At what stage was the lead agency or department determined?

Mr. O'Bright: For all hurricane activity, OCIPEP takes the lead to coordinate the federal response.

That would hold true for other natural disasters such as an earthquake. OCIPEP would immediately be the lead. In the case of power outages, Natural Resources Canada addresses the problem because of the electrical grid.

Senator Atkins: Did emergency measures have to draw on any of the supplies that you have stored in the regions?

tempêtes, nous maintenons une liaison étroite avec le National Hurricane Centre de Miami et nous avons des contacts quotidiens avec le Centre canadien de prévision d'ouragan à Halifax. On trouve beaucoup d'information connexe dans leurs sites Web, alors, nous suivons étroitement la progression des événements.

Lorsque l'ouragan Juan est passé sur les Bermudes, nous sommes entrés en contact avec nos bureaux régionaux de Halifax, de Charlottetown, de Fredericton et, par la suite, de St. John's pour les prévenir que la tempête tropicale était maintenant devenue un ouragan et que cet ouragan se déplaçait, selon les projections, en direction nord-ouest et qu'on s'attendait à ce qu'il frappe les Maritimes dans un certain nombre de jours. L'Île-du-Prince-Édouard n'était pas au courant de la progression de Juan, comme la Nouvelle-Écosse d'ailleurs. Et nous avons été en mesure de renseigner les organisations de mesures d'urgence. Nous avons parlé à nos bureaux régionaux tous les jours et ces derniers traitaient directement avec les organisations de mesures d'urgence à Halifax et à Charlottetown. Cela nous a donné une petite longueur d'avance pour ce qui est de traiter avec le personnel des mesures d'urgence en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Pendant que l'ouragan Juan poursuivait sa route en direction nord-ouest, nous avons continué de suivre la tempête et à traiter avec les responsables se trouvant dans des régions susceptibles de se retrouver sur son chemin. Nous transmettons l'information sur la vitesse des vents et la force de l'ouragan aux experts, parce que nous ne sommes pas des experts en ouragan. Nous nous fions aux experts dans les centres de prévision des ouragans pour nous renseigner sur la vitesse des vents et la force des tempêtes. Lorsque Juan se dirigeait vers la Nouvelle-Écosse et, ensuite, vers l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons continué à travailler étroitement avec les organisations de mesures d'urgence par l'intermédiaire du personnel de notre propre bureau régional.

Après le passage de la tempête sur les provinces, nous avons maintenu un contact régulier avec le personnel des mesures d'urgence dans ces régions et avec les responsables fédéraux. Nous avons eu des conférences téléphoniques avec le personnel fédéral dans ces régions ainsi qu'avec les autorités provinciales concernant l'ouragan Juan et, ensuite, l'ouragan Kate lorsqu'il s'est dirigé, temporairement, vers Terre-Neuve. De cette façon, il y a eu coordination de tout le monde en vue d'un impact.

Le sénateur Atkins: À quel moment l'organisme ou le ministère responsable a-t-il été déterminé?

M. O'Bright: Pour toute activité liée aux ouragans, c'est le BPIEPC qui est responsable de coordonner la réponse fédérale.

Il en serait de même pour d'autres catastrophes naturelles comme un tremblement de terre. Le BPIEPC serait d'emblée l'organisme responsable. Dans le cas des pannes d'électricité, c'est Ressources naturelles Canada qui s'occupe du problème à cause du réseau d'énergie.

Le sénateur Atkins: Est-ce que vous avez eu à puiser dans les fournitures que vous entreposez dans les régions dans le cadre des mesures d'urgence?

Mr. Harlick: I would clarify that we do not have supplies of our own in the regions.

Senator Atkins: You have access to the supplies in the regions.

Mr. Harlick: It depends on what supplies you are talking about because there could be other federal assets in place such as the federal emergency stockpile of Health Canada.

Senator Atkins: Were those supplies called upon?

Mr. Harlick: I believe that, during the power outage, those medical supplies were not required. We were able to find and provide generator resources needed by some entities, such as Air Canada. In the end, they found another solution to the emergency. The Canadian Forces provided generators for the hospital and another entity in Kingston.

Mr. O'Bright: We did the same thing in Prince Edward Island when Hurricane Juan went through. Our regional office was able to work with the Coast Guard to find generators to help people in difficulty.

Senator Forrestall: In respect of hurricanes in Atlantic Canada, could you tell me why it is that so many people in the Nova Scotia corridor are so angry? Is it because of the length of time it took to restore power? There were power outages throughout the city and not a complete blackout. Was an explanation given? Did your office tell anyone why it took so long? When the storm began, 90 per cent of Nova Scotians slept through it. That was the only sleep they had for the next 10 days.

Mr. Harlick: The explanations that we are aware of would be received either through the media our directly from our staff in Halifax, who were talking across the hall to the emergency management staff. The explanations do not materially differ from those available in the media.

Senator Forrestall: What was the explanation?

Mr. Harlick: A large number of trees came down, breaking the lines. It took a great deal of heavy lifting power to remove the debris from those downed lines, which then had to be repaired or replaced. That put a tremendous strain on the supplies and on the number of electricians required. Forty 40 crews came up from Maine to assist crews from New Brunswick and Nova Scotia. It still took that long to complete the repairs, as the senator noted.

Senator Forrestall: Could you please find out why it took so long to restore the power? That is the most important lesson, obviously.

Mr. Harlick: I would respectfully submit to the committee that Nova Scotia Power Corp bore the responsibility for restoring power.

M. Harlick: Je voudrais préciser que nous n'avons pas de fournitures qui nous appartiennent dans les régions.

Le sénateur Atkins: Vous avez accès à des fournitures dans les régions.

M. Harlick: Cela dépend de quel genre de fournitures vous parlez, parce qu'il pourrait y avoir d'autres actifs fédéraux sur place comme la Réserve nationale de secours de Santé Canada.

Le sénateur Atkins: A-t-on eu besoin d'utiliser ces fournitures?

M. Harlick: Je crois que durant la panne de courant, ces fournitures médicales n'ont pas été nécessaires. Nous avons été en mesure de trouver et de fournir des ressources de production d'électricité nécessaires à certaines entités, comme Air Canada. À la fin, ils ont trouvé une autre solution. Les Forces armées canadiennes ont fourni des génératrices pour l'hôpital et une autre entité à Kingston.

M. O'Bright: Nous avons fait la même chose à l'Île-du-Prince-Édouard lors du passage de l'ouragan Juan. Notre bureau régional a été en mesure de travailler avec la Garde côtière pour trouver des génératrices pour venir en aide aux personnes en difficulté.

Le sénateur Forrestall: En ce qui concerne la question des ouragans dans l'Atlantique Canada, pouvez-vous me dire pourquoi tant de gens dans le corridor de la Nouvelle-Écosse sont si mécontents? Est-ce à cause du temps qu'il a fallu pour rétablir le courant? Il y avait des pannes de courant un peu partout dans la ville, mais ce n'était pas une panne générale. A-t-on donné une explication? Est-ce que votre bureau a dit à quelqu'un pourquoi il a fallu autant de temps pour rétablir le courant? Quatre-vingt-dix pour cent des habitants de la Nouvelle-Écosse ont dormi pendant le passage de la tempête. Ce fut la dernière occasion qu'ils ont eue de le faire pour les 10 jours qui ont suivi.

M. Harlick: Les explications que nous connaissons viennent soit des médias ou directement de notre personnel à Halifax, qui était dans la même salle que le personnel des mesures d'urgence. Les explications ne diffèrent pas substantiellement de celles que l'on retrouve dans les médias d'information.

Le sénateur Forrestall: Quelle était l'explication?

M. Harlick: Un grand nombre d'arbres se sont abattus, entraînant avec eux les lignes d'énergie électrique. Il a fallu beaucoup de matériel de levage puissant pour enlever les débris sur les lignes affaissées, que l'on devait ensuite réparer et replacer. Cela a lourdement taxé les fournitures et a eu un effet sur le nombre d'électriciens nécessaires. Quarante équipes sont venues du Maine pour aider les équipes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Mais il a quand même fallu tout ce temps pour terminer les réparations, comme l'a dit le sénateur.

Le sénateur Forrestall: Pourriez-vous, s'il vous plaît, déterminer pourquoi il a fallu autant de temps pour rétablir l'électricité? C'est la leçon la plus importante, de toute évidence.

M. Harlick: Avec tout le respect que je vous dois, laissez-moi dire que c'est Nova Scotia Power Corp. qui était responsable de rétablir l'électricité.

Senator Forrestall: Your office is the lead federal "bus driver" and I can understand your answer here if no one told you why it took so long.

Mr. Harlick: The explanation I gave you was what we got from provincial officials in Halifax via our regional office. It is the same point as in Ontario during the blackout: Who restored power? Ontario Hydro and OPG. They generate it, they own it and they will have to restore it because they know best how to do that, and they needed a large amount of help to do it, but it is not the federal government's domain. One must be fairly clear. This is an accountability issue, and if these lights went out and there were a problem, it would be the Ottawa branch of Ontario Hydro that we would all look to restore power in Ottawa.

Senator Forrestall: Obviously, no one gave you an explanation.

Senator Cordy: I am from Nova Scotia also, but I abandoned my family and came to Ottawa where I had power, as they reminded me. Nova Scotians were pleased to have the support and the help of not only other provinces like New Brunswick, but also of another country, the U.S., specifically the State of Maine, as well as the army. Over 800 members of our military were in the streets and people were very pleased to see them. While I understand the frustration of those who waited over a week to get power, the work that was done was magnificent. People worked long hours, day after day after day.

However, my question has to do with the comment of Senator Forrestall. Part of your job is infrastructure protection, yet, the statistics I got from the Americans — and I do not see that the Canadian statistics would be any different — show that 85 to 90 per cent of infrastructure is owned by private industry. You gave your answer about Nova Scotia Power, and the same would be true of all the provinces. Do you have meetings with private industry?

In the case of Nova Scotia, the hurricane caused the electrical blackout, but the blackout in Ontario was not caused by a hurricane. I am not sure if we really know what caused it. The infrastructure in Canada is aging, and I do not want to say deteriorating, but we certainly risk having more blackouts and other failures. Have you had any discussions with private industry regarding what to do in the event of an emergency, or with regard to upgrading infrastructure?

Mr. Harlick: Yes. For the last couple of years, since our creation, we have been involved in increasing amounts of discussion with critical infrastructure sector representatives, owners and operators.

Le sénateur Forrestall: Votre bureau est le «conducteur d'autobus» fédéral responsable et je peux comprendre votre réponse ici si personne ne vous a dit pourquoi cela a pris autant de temps.

M. Harlick: L'explication que je vous ai donnée est celle que nous avons obtenue de nos responsables provinciaux à Halifax par l'intermédiaire de notre bureau régional. C'est la même chose que dans le cas de l'Ontario durant la panne majeure: qui a rétabli le courant? Ontario Hydro et OPG. Ils produisent de l'électricité, ils en sont les propriétaires et ils doivent la rétablir; c'est eux qui savent le mieux comment s'y prendre et, pour le faire, ils ont besoin de beaucoup d'aide, mais ce n'est pas du domaine du gouvernement fédéral. Il faut être assez clair. Il s'agit d'une question de responsabilité, et si ces lumières s'éteignaient et qu'il y avait un problème, on s'attendrait à ce que ce soit la filiale d'Ottawa d'Ontario Hydro qui rétablisse le courant à Ottawa.

Le sénateur Forrestall: Évidemment, personne ne vous a donné d'explication.

Le sénateur Cordy: Je suis également de la Nouvelle-Écosse, mais j'ai abandonné ma famille et je suis venu à Ottawa là où il y avait de l'électricité, comme ils me l'ont si bien rappelé. Les gens de la Nouvelle-Écosse ont été heureux d'avoir l'aide et l'appui non seulement d'autres provinces comme le Nouveau-Brunswick, mais également d'un autre pays, les États-Unis, et plus précisément, de l'État du Maine, ainsi que de l'armée. Plus de 800 membres de nos forces armées étaient dans les rues et les gens étaient très heureux de les voir. Bien que je comprenne la frustration de ceux qui ont dû attendre plus d'une semaine avant de retrouver l'électricité, le travail qui a été effectué a été admirable. Les gens ont travaillé de longues heures, jour après jour.

Cependant, ma question concerne les observations du sénateur Forrestall. Une partie de votre travail est la protection de l'infrastructure, et pourtant, les données statistiques que j'ai obtenues des Américains — et je ne vois pas pourquoi les données canadiennes seraient différentes — montrent que 85 à 90 p. 100 de l'infrastructure est la propriété de l'industrie privée. Vous avez donné votre réponse au sujet de Nova Scotia Power Corp. et c'est la même chose dans toutes les provinces. Avez-vous des réunions avec l'industrie privée?

Dans le cas de la Nouvelle-Écosse, c'est un ouragan qui a causé la panne d'électricité, mais dans le cas de l'Ontario, ce n'était pas un ouragan. Je ne suis pas certain si nous connaissons véritablement la cause de cette panne. Les infrastructures au Canada prennent de l'âge et je ne veux pas dire qu'elles se dégradent, mais il est certain que nous risquons de voir plus de pannes et plus d'interruptions de courant. Avez-vous eu des discussions avec l'industrie privée concernant ce qu'il faut faire en cas d'urgence ou en ce qui concerne la mise à niveau des infrastructures?

M. Harlick: Oui. Au cours des dernières années, depuis notre création, nous avons participé à des discussions de plus en plus nombreuses avec des représentants du secteur des infrastructures essentielles, des propriétaires et des exploitants.

Based on the experience of Y2K, we consider at the present time that Canada's critical infrastructure is divided into about six sectors. Obviously one is energy — oil and gas, and electricity, so we will stick with that one. We work closely with Natural Resources Canada, the energy department in the federal government, to understand the nature of the critical infrastructure in energy, the oil and gas world. We and NRCan meet regularly with the dozen or so oil and gas associations that represent the various segments of the oil and gas sector, the Canadian Association of Petroleum Producers, the pipeline people, and the people who generate, distribute and sell, for purposes of understanding the nature of that sector, the kinds of risk that sector faces, whether from vulnerabilities from the infrastructure, or other threats and hazards it faces. We have done this in the banking area and in transportation, as well as in telecommunications. In the latter we work with Industry Canada.

As a practical example, we have developed some threat scenarios that we use as we walk through, with those various sectors, how that threat scenario would potentially impact that given sector. Do they have information on this kind of thing? How would they respond to that kind of threat or hazard? How are they organizing themselves on that, and what can we and they do mutually to better manage that risk?

The answer is, yes, there is close contact with these key sectors.

Senator Banks: I come from and I represent Alberta, which, I am proud to say, has a number of public broadcasters, including the oldest public broadcaster in the country, which pre-dates the CBC somewhat. The CKOA radio network has 17 radio stations that pretty well cover the province. In the event of an emergency, say a tornado, which is what we have had, or other similar potential problem, the emergency measures people can literally push a button and broadcast a message on almost every radio and television station, commercial, private and public, in the province, which covers a total of some 70 broadcasters. They can interrupt programming and broadcast from every broadcast capability, and through cable, an emergency voice message with instructions. It is cheap, and the federal government funds it to a degree, as well as the Government of Alberta, I believe.

This seems to me, as a proud Albertan, a very good model to follow. To your knowledge, do similar programs exist, or is there a plan to initiate such programs in other parts of the country?

Mr. Harlick: To my knowledge, there is not a similar comprehensive system in another province. There are some local alerting broadcasting systems, such as the older aural siren, because, of course, the impact of an emergency is often more local than not.

À partir de notre expérience concernant le passage à l'an 2000, nous considérons à l'heure actuelle que les infrastructures essentielles canadiennes se divisent à environ six secteurs. De toute évidence, l'un de ces secteurs, c'est l'énergie — le pétrole et le gaz, et l'électricité, alors nous allons prendre celui-là en exemple. Nous travaillons étroitement avec Ressources naturelles Canada, le ministère responsable de l'énergie au gouvernement fédéral, pour comprendre la nature des infrastructures essentielles dans le secteur de l'énergie, le monde du pétrole et du gaz. Nous nous réunissons régulièrement, nous et les gens de Ressources naturelles Canada, avec la douzaine d'associations qui représentent les divers segments du secteur du pétrole et du gaz, l'Association canadienne des producteurs pétroliers, les gens qui exploitent des pipelines et les gens qui produisent, distribuent et vendent ces produits, dans le but de comprendre la nature de ce secteur, les types de risque auxquels il est confronté, que ce soit en raison de vulnérabilités touchant les infrastructures ou d'autres menaces et dangers. Nous avons fait ce travail dans le domaine des banques et du transport, ainsi que dans celui des télécommunications. Dans ce dernier cas, nous avons travaillé avec Industrie Canada.

À titre d'exemple pratique, nous avons élaboré certains scénarios de menace que nous utilisons et nous voyons, avec ces différents secteurs, comment ils pourraient être touchés dans un scénario de menace particulier. Ont-ils de l'information sur ce genre de choses? Comment réagiraient-ils à ce genre de menace ou de danger? Comment s'organisent-t-ils et que pouvons-nous faire et que peuvent-ils faire pour mieux gérer ce risque?

La réponse, oui, il y a un contact étroit avec ces secteurs clés.

Le sénateur Banks: Je viens de l'Alberta et je représente cette province qui, je suis fière de le dire, possède un certain nombre de radiodiffuseurs publics, y compris le plus vieux radiodiffuseur public au pays, qui est né un peu avant Radio-Canada. Le réseau radiophonique CKOA possède 17 stations de radio qui couvrent à peu près toute la province. Dans l'éventualité d'une urgence, disons une tornade, car c'est quelque chose qui arrive chez nous, ou d'autres situations semblables, les gens responsables des mesures d'urgence n'ont qu'à presser un bouton, littéralement, pour diffuser un message sur presque toutes les stations de radio et de télévision, commerciales, privées et publiques de la province, ce qui comprend au total quelque 70 radiodiffuseurs. Ils peuvent interrompre la programmation et diffuser depuis n'importe quelle installation de radiodiffusion, et par le câble, un message vocal d'urgence comportant des instructions. C'est un système peu coûteux et les fonds proviennent, je crois, aussi bien du gouvernement fédéral que du gouvernement de l'Alberta.

Il me semble, en fier Albertain que je suis, que c'est un très bon modèle à suivre. À votre connaissance, est-ce que des programmes semblables existent ou y a-t-il un plan visant l'implantation de tels programmes dans d'autres parties du pays?

M. Harlick: À ma connaissance, on ne trouve pas un système aussi global dans une autre province. Il y a certains systèmes d'alerte locaux, comme les anciennes sirènes, parce qu'évidemment, une urgence a plus souvent qu'autrement des répercussions au niveau local.

However, you have raised an important point, because, as the potential for disasters or emergencies grows, either the natural kind or the deliberately induced kind, the need to get messages to the public, both about the problem and some of the actions that can be taken, becomes increasingly important.

The government, in its December 2001 budget, set aside some money for emergency management and critical infrastructure protection, and we and 11 other departments have received that money. Industry Canada, because it is responsible for telecommunications and also has an emergency telecommunications function in one of its branches, has received money for some pilot project work on public alerting systems, that is, how to get the message out to the public.

Related to that is how to have assured communications among those who really have to communicate in the aftermath of a disaster. It may not be possible to do so because the communications capacity is down or it is overloaded by everyone trying to use the phone.

I am aware of some efforts that were made in the past to achieve some kind of public broadcaster messaging that is nation wide. It has some particular technological challenges and some financial challenges. In some of the proposals in the past they have run up against some concerns raised by the CRTC, often related to its funding. These are the issues at play at the moment. Industry Canada has the lead in that.

Senator Banks: Why would you need a pilot program when one has been operating in Alberta for years? It is a system that has overcome all of those problems; it has overcome the CRTC, the funding, the mechanical, and all of the broadcasters have signed on.

Mr. Harlick: Are you talking about radio now?

Senator Banks: I am talking about radio, television and cable.

Mr. Harlick: We can look into that and find the answer to that question.

Senator Banks: In the event of a national emergency, could the CBC and Radio Canada be commandeered?

Mr. Harlick: There is a provision in the Broadcasting Act for the government to request the CBC to carry certain public information messages. That is done via Industry Canada, which is the lead for that function. It has the ability to do that.

Senator Banks: "Request" is a nice word.

Mr. Harlick: Yes. They will get it done.

Senator Meighen: I believe it would be fair to say that, in this country, we have a bottom-up emergency preparedness system. I will come back to that in a moment from the perspective of those

Cependant vous avez soulevé un point important, parce qu'au fur et à mesure que la probabilité de catastrophes ou d'urgences augmente, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles ou provoquées délibérément, la nécessité de communiquer avec le public, tant au sujet du problème que des mesures à prendre, devient de plus en plus importante.

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement a prévu des fonds pour la gestion des situations d'urgence et la protection des infrastructures critiques. Et nous avons partagé ces fonds avec 11 autres ministères. Parce que ce ministère est responsable des télécommunications et qu'il a également une fonction de télécommunication d'urgence dans une de ses directions, Industrie Canada a reçu de l'argent pour financer un projet pilote sur les systèmes visant à alerter le public, à savoir, comment communiquer le message au public.

À cette question se greffe celle de s'assurer que les gens qui ont vraiment besoin de communiquer au lendemain d'une catastrophe puissent disposer de moyens de communication sûrs. Il pourrait ne pas être possible de communiquer parce que la capacité des systèmes de communication peut être réduite à néant ou parce que les systèmes sont surchargés du fait que tout le monde cherche à utiliser le téléphone en même temps.

Je suis conscient de certains efforts qui ont été tentés dans le passé pour mettre au point un système de messagerie par radiodiffusion publique qui s'étendrait à l'échelle de la nation. Cette possibilité comporte des défis technologiques particuliers et certains défis financiers. Certaines des propositions qui ont été faites dans le passé ont suscité des préoccupations au CRTC, souvent liées au financement. Ce sont les questions qui sont en jeu à l'heure actuelle. Industrie Canada joue le rôle de chef de file.

Le sénateur Banks: Pourquoi avez-vous besoin d'un projet pilote alors qu'il y en a un qui fonctionne en Alberta depuis des années? C'est un système qui a surmonté tous ces autres problèmes; il est parvenu à surmonter les réticences du CRTC, les questions de financement, les aspects techniques et tous les radiodiffuseurs ont accepté de participer.

M. Harlick: Parlez-vous de radio en ce moment?

Le sénateur Banks: Je parle de radio, de télévision et de câble.

M. Harlick: Nous pouvons examiner cela et trouver la réponse à cette question.

Le sénateur Banks: Dans l'éventualité d'une urgence nationale, peut-on réquisitionner CBC et Radio-Canada?

M. Harlick: Il y a une disposition dans la Loi sur la radiodiffusion permettant au gouvernement de demander à la Société Radio-Canada qu'elle diffuse certains messages d'information publique. C'est Industrie Canada qui est responsable de cette fonction. Il en a la capacité.

Le sénateur Banks: «Demander», quel joli mot.

M. Harlick: Oui. Et ils l'obtiendront.

Le sénateur Meighen: Je pense qu'il serait juste de dire que dans ce pays, nous avons un système de protection civile qui va du bas vers le haut. J'y reviendrai dans un instant du point de vue de ceux

at the bottom. However, going to the top, to Ottawa, where you are located, and given the nature of the conversations that have just gone on, what strikes me is that there is a spoken and perhaps unspoken continuing confusion about what the role is or more appropriately should be of OCIPEP.

I would have thought, and tell me if I am wrong and if it is outside your mandate or not something you want to do or something inappropriate, that you would be sort of an Auditor General of preparedness and at the top of your list of priorities would be post-operative debriefing, to determine what went right and wrong; widely disseminating your report; convening conferences and perhaps paying for some people to attend who are implicated in the emergency to discuss what went right and wrong; and to prod government, other government organizations and local emergency preparedness authorities to lead the way. I do not hear that. Tell me if I am wrong on that as it relates to your role from the Ottawa perspective.

Mr. Harlick: You used two concepts. You started off with the idea of an Auditor General and you ended up with the idea of a lead

Senator Meighen: I would suggest that you would be the lead spokesperson. I do not see them as being mutually exclusive.

Mr. Harlick: As a public servant, knowing the power of the Auditor General and knowing that she can compel and do certain things, to be an Auditor General of emergency preparedness in the federal government, is a kind of responsibility, if it were ever to be thought of and granted, that would require some strong powers.

Senator Meighen: I do not wish to interrupt you, but I did say "sort of an Auditor General." I am not arguing that you should have the powers of the Auditor General. I am trying to get a concept across of a body that reviews, assesses and makes a constructively critical report.

Mr. Harlick: I was using that as an example to distinguish between those that can compel and those that lead through cooperation and example. The latter is, in the current system, the way it is done.

You talked about prodding awareness. The office does a considerable amount of that. Public awareness is done through our public communications and affairs programs. We participate and co-sponsor in conferences. Ms. Bax will be speaking at an emergency preparedness conference in Vancouver next Monday. I was delivering a panel discussion on critical infrastructure protection last Saturday morning in Vancouver in the rain. There is a range of products and activities we can do and do on that front.

qui se trouvent en bas. Cependant, pour parler de ceux qui sont en haut, à Ottawa, là où vous êtes, et étant donné la nature des conversations que je viens juste d'entendre, ce qui me frappe, c'est qu'il y a une confusion continue, dite et peut-être non dite, au sujet du rôle du BPIEPC, ou, plus précisément, de ce qu'il devrait être.

Dites-le-moi si je me trompe et si c'est quelque chose qui sort de votre mandat, ou quelque chose que vous ne voulez pas faire, ou quelque chose qui n'est pas approprié, mais j'aurais cru que vous seriez une sorte de vérificateur général en matière de protection civile et qu'en haut de votre liste de priorité se trouverait la séance d'information après intervention, pour déterminer ce qui a bien fonctionné et ce qui a mal fonctionné; que vous diffuseriez largement votre rapport, que vous convoqueriez des conférences et peut-être, que vous paieriez certaines personnes qui interviennent dans le domaine des urgences pour participer et discuter de ce qui va bien et de ce qui va moins bien; et que vous talonneriez le gouvernement, d'autres organismes gouvernementaux et les autorités locales de protection civile pour qu'elles mènent la marche. Je n'entends rien de tout cela. Dites-moi si je me trompe en ce qui a trait à votre rôle du point de vue d'Ottawa.

M. Harlick: Vous utilisez deux concepts. Vous avec commencé par l'idée de vérificateur général et vous avez terminé par l'idée de chef de file.

Le sénateur Meighen: Je dirais que vous seriez le porte-parole principal. À mes yeux, ces deux idées ne sont pas mutuellement exclusives.

M. Harlick: En tant que fonctionnaire, connaissant les pouvoirs de la vérificatrice générale et connaissant ce qu'elle est en mesure d'exiger, être le vérificateur général de la protection civile dans le gouvernement fédéral est une responsabilité qui, si jamais elle était créée, exigerait de très grands pouvoirs.

Le sénateur Meighen: Je ne veux pas vous interrompre, mais j'ai dit «une sorte de vérificateur général». Je ne dis pas que vous deviez disposer des pouvoirs du vérificateur général. J'essaie de transmettre l'idée d'un organisme qui examine, qui évalue et qui fait des rapports constructifs.

M. Harlick: J'utilise cela comme un exemple pour faire la distinction entre ceux qui peuvent exiger et ceux qui doivent diriger par la collaboration et par l'exemple. À l'heure actuelle, c'est la deuxième formule qui est utilisée.

Vous avez parlé de susciter la prise de conscience. Le Bureau fait beaucoup de travail de sensibilisation. La sensibilisation du public se fait par l'intermédiaire de nos programmes de communication et d'affaires publiques. Nous participons à des conférences et nous en coparrainons. Mme Bax prendra la parole à une conférence sur la protection civile à Vancouver lundi prochain. Je participais à une discussion de groupe sur la protection des infrastructures essentielles samedi dernier à Vancouver, sous la pluie. Il y a une variété de produits et d'activités que nous pouvons utiliser et que nous utilisons à cet égard.

We made reference to the interdepartmental coordination committee. This is a structure of 20 to 30 representatives of departments in the federal government that meets regularly under our chairmanship to discuss issues of common interest to emergency managers.

We are developing a number of other programs that require a strong degree of outreach and cooperation. I would mention the national critical infrastructure assurance program, an item we may come to in the discussion, led by Ms. Bax. We have are undergoing an extensive outreach and consultation exercise to build that program and concept.

To come to the nub of the point, which is are we doing enough to ensure others are following the track and the ideas there is always the ability to do more. There is no doubt about it. Part of it is resource constraint and part is many people in this town are busy and trying to get them to focus in a consistent way is difficult.

The challenge that you have posed, senator, is an appropriate and good challenge to us on that point. We do a pretty good job in this regard, but a better job could be done.

To talk about the lack of clarity in the role of OCIPEP, the role of OCIPEP, as I have set it out in my remarks today, comes from six lines in a press release of February 2001. It is not recognized in statute. Only the minister is recognized. A predecessor organization was created by statute, but in the Reorganization Act, 1996, it was rolled into the Department of National Defence.

From a legislator's point of view, you ask what we can do. In many cases, you would go to the statute dealing with the organization. That lays out the roles. After that, you go to policy frameworks.

Some of these issues are now coming back under consideration given the current threat requirement and the importance of saying that there should be a stronger role for organizations, such as ourselves in our particular area, to lead the way and to be able to tell others whether they are collectively meeting the bar, the test on that. To do that requires leadership, resources and the buy-in of the community.

On the latter point, there is an increasing amount of that as the seriousness of our future risk environment is increasingly realized, whether we are talking about, in our world, cyber concerns, emergency management or disasters — and 2003 has given us many examples — as well as this other, newer area called critical infrastructure protection. In that particular case, it is clear that we are setting the pace and standard in that area as part of the mandate given in 2001.

Senator Meighen: I agree with you that, from what we heard, at least, for first responders, an increasing buy-in is required. However, for you to move ahead in the area that you just

Nous avons fait allusion au comité interministériel de coordination. Il s'agit d'une structure comptant 20 à 30 représentants des ministères du gouvernement fédéral qui se réunissent régulièrement sous notre présidence pour discuter des questions qui intéressent tous les gestionnaires en matière d'urgence.

Nous sommes en train d'élaborer un certain nombre d'autres programmes qui exigent un degré important de diffusion et de collaboration. Je mentionnerais le programme national de fiabilité des infrastructures essentielles, un point qui pourrait être soulevé dans la discussion que dirigera Mme Bax. Nous avons entrepris un exercice de consultation et de diffusion très poussé pour bâtir ce programme et ce concept.

Pour en venir au noeud de la question, qui est de savoir si nous en faisons assez pour nous assurer que d'autres suivent nos traces et nos idées, il est toujours possible d'en faire davantage. Il n'y a aucun doute là-dessus. Une partie du problème vient des contraintes au niveau des ressources et une autre partie vient du fait que les gens dans cette ville sont très occupés et qu'il est très difficile de les amener à se concentrer d'une manière importante.

Le défi que vous avez signalé, monsieur le sénateur, est valable et bien que nous fassions un assez bon travail à cet égard, il est sans doute possible de faire mieux.

Pour parler du manque de clarté, le rôle du BPIEPC que j'ai décrit dans mon exposé d'aujourd'hui tient à six lignes tirées d'un communiqué de presse paru en février 2001. Le bureau n'est pas reconnu dans la loi. Seul le ministre est reconnu. Un organisme prédécesseur a été créé par la loi, mais en vertu d'une loi de réorganisation, de 1996, il a été incorporé au ministère de la Défense nationale.

D'un point de vue de législateur, vous demandez ce que nous pouvons faire. Dans de nombreux cas, vous vous reporteriez à la loi traitant de cet organisme pour le savoir. Ensuite, vous examineriez le cadre stratégique.

Certaines de ces questions sont maintenant réexaminées étant donné les exigences actuelles en matière de menace et le rôle plus important que des organismes comme le nôtre, dans notre domaine particulier, devraient jouer, pour diriger et être en mesure de dire aux autres si, collectivement, ils satisfont aux critères. Pour cela, il faut du leadership, des ressources et la participation de la collectivité.

Sur ce dernier point, la participation augmente de plus en plus au fur et à mesure que les gens prennent davantage conscience de la gravité de l'environnement qui s'annonce du point de vue des risques, que nous parlions, dans notre monde, des préoccupations cybernétiques, de la gestion des urgences et des catastrophes — et l'an 2003 nous en a donné de nombreux exemples — ou que nous parlions de cet autre domaine, nouveau, appelé la protection des infrastructures essentielles. Dans ce cas particulier, il est clair que nous donnons le ton et que nous établissons la norme dans ce domaine dans le cadre du mandat qui nous a été confié en 2001.

Le sénateur Meighen: Je suis d'accord avec vous pour dire que, du moins d'après ce que nous avons entendu, qu'une participation accrue est nécessaire pour les premiers intervenants. Toutefois, described, is it substantially a resources problem? What is your operating budget and how many people work for OCIPEP? I assume you have flow-through or transfer funds.

Mr. Harlick: I will distinguish between the two. Our total budget is about \$52 million. The operating budget is about \$40 million. We have an authorized or target establishment of close to 300 full-time employees both in Ottawa and in the 10 regional offices.

Senator Meighen: Is that enough to fulfil the role that you outlined?

Mr. Harlick: One is always wary of using parliamentary committees to plead for funds, and I will not do that.

Senator Meighen: Everybody else does.

Mr. Harlick: We are not supposed to do that, and there is an audience that that will hold me to that.

Two things are important here. First, on the subject of the framework for action, there needs to be a partnership and an agreed approach to doing things with the provinces and territories, for instance, so that you can implement that role. We have an initiative called the national readiness and response framework that we are working up with the emergency measures organizations in the provinces. We are using Alberta as the lead provincial representative because they have a good, organized approach to managing emergencies and crises in Alberta.

We are setting out the principles, practices and elements that the provinces should do to cooperate with the federal government and vice-versa to manage this area of risk. That framework must be supplemented with activity. That is a matter of resourcing.

I would have no compunction about saying that, based on our professional exposure to the issue, in the world of emergency management, there is a need for greater resourcing. I am not saying that that applies to us. I am not making that argument.

However, I am saying that, in that world — and you have heard this on the road — in the past cutbacks in any area of government tended to happen first in emergency management. We are also coming up against increasingly complex, difficult and expensive emergencies, so there is a capacity challenge. There is a sustainability challenge. There is also a demographic challenge as emergency managers have survived the cuts as they have gotten older. There are resource challenges. There is a challenge to get the game plan right to meet this new and more threatening environment.

Indeed, additional resources would help the collectivity perform better. There is no doubt about that.

pour que vous puissiez progresser dans le domaine que vous venez juste de décrire, s'agit-il en grande partie d'une question de ressources? Quel est votre budget de fonctionnement et combien de gens travaillent au BPIEPC? Je suppose que vous avez des fonds de transfert.

M. Harlick: Je vais faire la distinction entre les deux. Notre budget total est d'environ 52 millions de dollars. Notre budget de fonctionnement est d'environ 40 millions de dollars. Nous avons un personnel autorisé ou cible se rapprochant de 300 employés à temps plein tant à Ottawa que dans les 10 bureaux régionaux.

Le sénateur Meighen: Est-ce que cela suffit pour jouer le rôle que vous avez décrit?

M. Harlick: On doit toujours être prudent et éviter d'utiliser les comités parlementaires pour réclamer davantage de fonds, et je ne le ferai pas.

Le sénateur Meighen: Tous les autres le font.

M. Harlick: Nous ne sommes pas censés le faire, et on pourrait m'en faire le reproche.

Deux choses sont importantes ici. Premièrement, concernant la question du cadre d'action, il est nécessaire d'avoir un partenariat et une approche consentie pour travailler avec les provinces et les territoires, par exemple, de sorte que vous puissiez jouer ce rôle. Nous avons une initiative appelée Cadre national de préparation et d'intervention que nous sommes en train d'élaborer avec les organisations de mesures d'urgence provinciales. Nous utilisons l'Alberta comme principal représentant provincial parce que cette province dispose d'une bonne approche, systématique, pour la gestion des urgences et des crises.

Nous sommes en train d'élaborer les principes, les pratiques et les éléments que doivent adopter les provinces et le gouvernement fédéral pour pouvoir collaborer dans la gestion de ce domaine de risque. Ce cadre doit être complété par des activités. C'est une question d'affecter des ressources.

Je n'ai aucune hésitation à dire, à partir de notre exposition professionnelle à cette question, dans l'univers de la gestion des urgences, qu'il est nécessaire d'avoir plus de ressources. Je ne dis pas que cela s'applique à nous. Je ne prétends pas cela.

Cependant, je dis que — et c'est quelque chose vous avez entendu au cours de votre voyage —, dans le passé, les coupures pratiquées dans n'importe quel domaine du gouvernement avaient tendance à toucher d'abord la gestion des urgences. Et nous sommes également confrontés à des urgences de plus en plus complexes, difficiles et coûteuses, ce qui constitue un véritable défi face à la capacité de répondre. Il y a un défi de durabilité. Il y a également un défi démographique étant donné que les gestionnaires des situations d'urgence qui ont survécu aux coupures ont pris de l'âge. Il y a des défis au niveau des ressources, il y a le défi d'avoir le plan de match approprié pour faire face à ce nouvel environnement plus menaçant.

En effet, des ressources additionnelles nous aideraient à avoir un meilleur rendement collectivement. Cela ne fait aucun doute. Ms. Bax: Perhaps the silver lining is the kind of influence we have through some of our programs. I refer, for instance, to the JEPP, the Joint Emergency Preparedness Program. We do get together as the federal government and all provinces and we decide what will be national priorities on a yearly basis. That provides us with the opportunity of talking about where we will put the little bit of money that we do have. In that sense, we certainly play a leadership role. It is a sad but true fact that some of the provincial JEPP money — it is a cost-shared program — goes to hiring personnel. In some provinces, the capacity has been cut back so far that they actually use the JEPP to hire people in their emergency preparedness offices. Therefore, the funds have not always reached the municipalities. We have been generous in allowing that to happen, to build up the provincial capacity before moving into the municipalities.

In an area like training where we have a lot of money, where we have taken a leadership role and where we have the national training strategy, you would not be surprised to hear that provinces chafe: "Do not tell us what to do with our training money. We will do it."

We are fighting that. We are saying we want to train to national standards. That is what you have asked us to do and that is what we will do. We are trying to pull together teams that are not just multi-disciplinary but are from various regions. We will bring them to Ottawa or take them to Winnipeg or to whatever centre and train them together. That will mitigate the kind of thing that happened in New York City where firefighters came in from various states but they could not operate with one another.

That is what we are working towards. It takes time to build cohesion. We have not had a long tradition of working together but, through the program monies that we have, we are starting to build cohesion. We are starting to build a need to work towards standards, to work towards interoperability, and to do that through our programs. I think you are right about where we are, but some steps have been taken with the new program money.

Senator Meighen: That is encouraging. Do I understand you to say national standards have been set down? If so, to what extent have the parties bought into those standards?

Ms. Bax: On a program like USAR, we are absolutely striving to have national standards. In emergency preparedness, in all its facets, we would also like to do that. We would like to work with the Canadian Standards Association to achieve a particular standard.

That will not happen overnight, so we are building a consensus towards that. We are using our federal-provincial meetings to do that. The CBRN equipment purchase, unfortunately, received

Mme Bax: Peut-être que le bon côté des choses, c'est le genre d'influence que nous avons par le biais de certains programmes. Je fais allusion, par exemple, au PCPC, le Programme conjoint de protection civile. Nous nous réunissons, le gouvernement fédéral et toutes les provinces, et nous déterminons quelles seront les priorités nationales sur une base annuelle. Cela nous donne l'occasion de décider où nous allons investir le peu d'argent que nous avons. Dans ce sens, nous jouons certainement un rôle de chef de file. Il est malheureux, mais indéniable qu'une partie de l'argent provincial destinée au PCPC — car il s'agit d'un programme à frais partagés — sert à embaucher du personnel. Dans certaines provinces, on a tellement rogné la capacité qu'on utilise en fait le PCPC pour embaucher des gens pour leur Bureau de la protection civile. Par conséquent, les fonds ne sont pas toujours parvenus aux municipalités. Nous nous sommes montrés généreux en permettant que cela se fasse, pour bâtir une capacité provinciale avant d'en arriver aux municipalités.

Dans un domaine comme la formation où nous avons beaucoup d'argent, où nous avons pris le rôle de chef de file et où nous avons une stratégie nationale de formation, vous ne serez pas étonnés d'entendre que les provinces ne veulent pas se faire dire quoi faire avec l'argent destiné à la formation et qu'elles préfèrent s'en charger elles-mêmes.

Nous luttons contre cela. Nous disons que nous voulons une formation qui réponde à des normes nationales. C'est ce que vous nous avez demandé de faire et c'est ce que nous ferons. Nous essayons de former des équipes qui ne sont pas uniquement multidisciplinaires, mais qui proviennent de diverses régions. Nous allons les amener à Ottawa ou à Winnipeg ou dans un autre centre quelconque et les former ensemble. Cela permettra d'éviter le plus possible le genre de situations que l'on a vues à New York où des pompiers provenant de divers États ne pouvaient pas travailler ensemble.

C'est sur quoi nous travaillons. Il faut du temps pour bâtir une cohésion. Nous n'avons pas une longue tradition du travail en commun, mais grâce à l'argent dont nous disposons dans le programme, nous commençons à bâtir cette cohésion. Nous commençons à bâtir sur certaines bases: qu'il est nécessaire de travailler en fonction de normes, de promouvoir l'interopérabilité et de faire cela par l'intermédiaire de nos programmes. Je pense que vous avez raison au sujet de notre situation actuelle, mais certaines mesures ont été prises grâce à l'argent provenant de ce nouveau programme.

Le sénateur Meighen: C'est encourageant. Avez-vous dit que des normes nationales avaient été établies? Si c'est le cas, dans quelle mesure les diverses parties ont-elles accepté ces normes?

Le sénateur Bax: Dans un programme comme la RSMU, nous cherchons absolument à avoir des normes nationales. Dans le domaine de la protection civile, dans toutes ses facettes, nous aimerions également le faire. Nous aimerions travailler avec l'Association canadienne de normalisation pour élaborer une norme particulière.

Cela ne se fera pas en un clin d'oeil, alors, nous travaillons à créer un consensus à cet égard. Nous utilisons nos réunions fédérales-provinciales pour le faire. Malheureusement, pour

only two years of funding. We got a group together and we asked what equipment is needed to build the chemical, biological, radiological and nuclear capacity required in Canada. We asked: What should everyone get and what are the standards towards which we should build? We had that general discussion. It was much more useful than each jurisdiction going out and doing it.

What we would like to do now is what the RCMP were able to do. They were able to buy the equipment themselves and divvy it out among the various RCMP detachments around the country. We cannot do that because we work with each individual province. However, we are working towards a standard.

Senator Meighen: You are working towards a standard?

Ms. Bax: That is correct, we are working towards a standard. We do not have a standard set in all cases, but everybody agrees that we should strive for interoperability and standardization. You do not have to buy the same piece of equipment, but it has to work to the same standard. In all these emergencies that we hear about where first responders cross over borders, that movement reinforces that need.

Senator Meighen: This is an over-simplified question but, on a scale of 1 to 10, where are you in reaching an agreement and on establishing these standards? Are you at 1 or at 6? I do not mean the number of provinces; I mean along the continuum of the process.

Ms. Bax: On a scale of 10, I would say we are at 3 to 5.

Senator Meighen: You have been at it for how long?

Ms. Bax: This discussion about standards has not been going on for even a year, but there was talk about it before then. Basically, the provinces were doing their own thing.

Senator Meighen: I realize that, but, unfortunately, the disasters and the crises have arisen. Those events have surely rendered public opinion pretty sensitive to this issue. Politicians do sometimes respond to public opinion.

Ms. Bax: If I may, senator, through our education and training, that is precisely what we are doing — we are moving towards standards. We are training towards standards. We are building a made-in-Canada training program that has standards built in. I can tell you that, at the end of the six-year period for which we have this discrete funding for CBRN, we will absolutely have standards.

l'achat de matériel CBRN, le financement n'est prévu que pour deux ans. Nous avons réuni un groupe d'intervenants et leur avons demandé quel équipement était nécessaire pour bâtir une capacité face aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires au Canada. Nous leur avons demandé ce que tout le monde devrait avoir et quelles normes nous devrions viser. Nous avons eu cette discussion générale. Cet exercice a était tellement plus utile que si chaque gouvernement avait travaillé seul de son côté.

Ce que nous aimerions maintenant, c'est pouvoir faire ce que la GRC a pu faire. Elle a été en mesure d'acheter l'équipement ellemême et de le répartir parmi les divers détachements de la GRC au pays. Nous ne pouvons faire cela parce que nous travaillons avec chaque province individuelle. Toutefois, nous travaillons vers l'établissement d'une norme.

Le sénateur Meighen: Vous travaillez vers l'établissement d'une norme?

Mme Bax: C'est exact, nous travaillons à établir une norme. Nous n'avons pas une norme fixe dans tous les cas, mais tout le monde est d'accord pour dire que nous devrions viser l'interopérabilité et la normalisation. Vous n'êtes pas obligés d'acheter le même type d'équipement, mais il faut que cet équipement respecte la même norme. Cette nécessité est mise en évidence dans toutes les situations d'urgence dont nous avons entendu parler et dans lesquelles des premiers intervenants ont dû franchir des frontières.

Le sénateur Meighen: Il s'agit d'une question peut-être simpliste, mais sur une échelle de 10, où en êtes-vous rendus dans la conclusion d'une entente et dans l'établissement de ces normes? Êtes-vous à 1 ou à 6? Je ne veux pas parler du nombre de provinces, mais du point où vous êtes rendus dans le continuum de ce processus.

Mme Bax: Sur une échelle de 10, je dirais que nous sommes quelque part entre 3 et 5.

Le sénateur Meighen: Et vous travaillez là-dessus depuis combien de temps?

Mme Bax: Cette discussion concernant les normes n'a même pas un an, mais elle a alimenté les discussions avant. Fondamentalement, les gouvernements travaillaient chacun de leur côté.

Le sénateur Meighen: Je comprends cela, mais malheureusement, les catastrophes et les crises surviennent. Ces événements ont sûrement rendu l'opinion publique assez sensible à cette question. Et parfois, les politiciens réagissent à l'opinion publique.

Mme Bax: Si vous le permettez, sénateur, c'est précisément ce que nous faisons par le biais de l'éducation et de la formation — nous allons vers des normes. Nous donnons une formation en fonction de normes. Nous sommes en train de construire un programme de formation typiquement canadien dans lequel les normes sont inhérentes. Je peux vous dire que d'ici la fin de la période de six ans pour laquelle nous avons obtenu ce financement unique pour le matériel CBRN, il ne fait aucun doute que nous aurons ces normes.

Senator Meighen: Thank you. I hope I am around in six years to find out.

Senator Day: I thought you only had two years for CBRN?

Ms. Bax: We have two years of funding for equipment, unfortunately. We have six years for the other elements. For the USAR, we have six years. For training and education, we have six years. For some reason, it was decided that there would only be two years of funding for the CBRN equipment.

The Chairman: Colleagues, I have received a suggestion that we take a pause for the evening and that we continue next week when Mr. Harlick will be back with fresh troops. Is the committee agreeable?

Senator Day: Perhaps Ms. Bax and Mr. O'Bright will be so interested that they will want to come back, too. We could have a table for five.

The Chairman: I will leave that to the clerk to work out.

Thank you, Mr. Harlick and colleagues, for coming. Your remarks have been of great assistance to the committee in better understanding the work that you and your colleagues do. We will continue our study of OCIPEP and first responders next week. If you have any questions or comments, you can go to our Web site at www.sen-sec.ca where we will post witness testimony as well as confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the clerk of the committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting the members of the committee.

The committee adjourned.

OTTAWA, Monday, October 27, 2003

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 7:35 p.m. to examine and report on the need for a national security policy for Canada.

Senator Colin Kenny (Chairman) in the Chair.

[English]

The Chairman: Honourable senators, I call the meeting to order. Good evening. It is my pleasure to welcome you to the Standing Senate Committee on National Security and Defence. This evening the committee will hear testimony from federal officials about Canada's ability to respond to natural or man-made emergencies.

My name is Colin Kenny. I am a senator from Ontario and I chair this committee.

I should like to introduce Senator Michael Forrestall, the distinguished senator from Nova Scotia. Senator Forrestall has served the constituents of Dartmouth for the past 37 years, first as

Le sénateur Meighen: Merci. J'espère que je serai là dans six ans pour le voir.

Le sénateur Day: Je croyais que vous aviez seulement deux ans pour le financement de l'équipement CBRN?

Mme Bax: Malheureusement, nous avons deux ans pour ce qui est du financement de l'équipement. Nous disposons de six ans pour les autres éléments. Pour le programme RSMU, nous avons six ans. Pour la formation et l'éducation, nous avons six ans. Pour une raison quelconque, il a été décidé qu'il n'y aurait que deux ans pour le financement de l'équipement CBRN.

Le président: Collègues, on vient de me suggérer de faire une pause pour la soirée et de continuer la semaine prochaine lorsque M. Harlick sera de retour avec des troupes fraîches. Est-ce que le comité est d'accord?

Le sénateur Day: Peut-être que Mme Bax et M. O'Bright seront si intéressés qu'ils voudront revenir également. Nous pourrions accueillir cinq personnes à la table.

Le président: Je laisse à la greffière le soin de régler tout cela.

Merci à vous tous de votre présence. Vos observations ont été d'une aide précieuse pour le comité afin qu'il puisse mieux comprendre le travail que vous faites. Nous allons poursuivre notre étude sur le BPIEPC et les premiers intervenants la semaine prochaine. Si vous avez des questions ou des observations, vous pouvez vous rendre sur le site Web, www.sen-sec.ca où nous allons afficher le témoignage des témoins ainsi que le calendrier des séances confirmées. Autrement, vous pouvez communiquer avec la greffière du comité en composant le 1-800-267-7362 pour plus d'information ou pour obtenir de l'aide pour contacter les membres du comité.

La séance est levée.

OTTAWA, le lundi 27 octobre 2003

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 19 h 35, pour examiner, afin d'en faire rapport, la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité pour le Canada.

Le sénateur Colin Kenny (président) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président: Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte. Bonsoir. Je suis heureux de vous accueillir à notre réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense. Ce soir, le comité va entendre les témoignages de fonctionnaires fédéraux sur la capacité du Canada de réagir à des situations d'urgence qui sont d'origine naturelle ou provoquées par l'homme.

Je m'appelle Colin Kenny. Je viens de l'Ontario et je préside le comité.

J'aimerais vous présenter le sénateur Michael Forrestall, de la Nouvelle-Écosse. Le sénateur Forrestall représente les électeurs de Dartmouth depuis 37 ans; il l'a d'abord fait à titre de député de la

their member of the House of Commons and then as their senator. Throughout his parliamentary career he has followed defence matters and served on various defence-related parliamentary committees, including the 1993 Special Joint Committee on the Future of the Canadian Forces.

Senator Jack Wiebe is from Saskatchewan. He has been a leader of the farm community throughout his life. He served as Lieutenant-Governor of Saskatchewan and as a member of the Saskatchewan Legislative Assembly before his appointment to the Senate in 2000.

Senator Wiebe is the deputy chair of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. Currently, this committee is studying the marketing of value-added agricultural, agri-food and forestry products. Senator Wiebe sits on the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament, and on our Subcommittee on Veterans Affairs.

Senator Norm Atkins is from Ontario. He came to the Senate in 1986 with a strong background in the field of communications and with experience as an adviser to former Premier Davis of Ontario. Senator Atkins is a member of our Subcommittee on Veterans Affairs and also of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. He also serves as chair of the Senate Conservative caucus.

Senator Michael Meighen is from Ontario. He is a successful lawyer and businessman who has made a contribution to a wide range of charitable and educational institutions. He is Chancellor of the University of King's College in Halifax, and he was appointed to the Senate in 1990. He has a strong background in defence matters, and is chair of our Subcommittee on Veterans Affairs. This subcommittee is presently studying commemorative activities.

Senator Meighen is also a member of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce that is examining the state of the domestic and international financial system.

Our committee is the first permanent Senate committee mandated to examine security and defence. Over the past 18 months we have completed a number reports, beginning with "Canadian Security and Military Preparedness." This study, which was tabled in February 2002, examined the major defence and security issues facing Canada.

Then the Senate asked our committee to examine the need for a national security policy. So far, we have released three reports on various aspects of national security. First, "Defence of North America: A Canadian Responsibility," published in September 2002; second, "An Update on Canada's Military Crisis: A View from the Bottom Up," published in November 2002; third, and most recently, "The Myth of Security at Canada's Airports," which was published in January 2003.

Chambre des communes, puis maintenant à titre de sénateur. Il s'est intéressé aux questions de défense durant toute sa carrière parlementaire et il a fait partie de différents comités parlementaires s'occupant de défense, y compris le Comité mixte spécial sur l'avenir des Forces canadiennes qui a siégé en 1993.

Le sénateur Jack Wiebe vient de la Saskatchewan. Il a été porte-parole du milieu agricole toute sa vie. Il a occupé le poste de lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan et celui de député à l'Assemblée législative de la Saskatchewan avant sa nomination au Sénat en 2000.

Quant au sénateur Wiebe, il est le vice-président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Actuellement, ce comité étudie la mise en marché de produits agricoles, agroalimentaires et forestiers à valeur ajoutée. Le sénateur Wiebe est aussi membre du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement, ainsi que de notre Sous-comité des anciens combattants.

Le sénateur Norm Atkins vient de l'Ontario. Il a été nommé au Sénat en 1986 après avoir acquis un solide bagage de connaissances dans le domaine des communications et avoir travaillé à titre de conseiller auprès de l'ancien premier ministre de l'Ontario, M. Davis. Le sénateur Atkins est membre de notre Sous-comité des anciens combattants ainsi que du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Il préside aussi le caucus conservateur du Sénat.

Le sénateur Michael Meighen vient de l'Ontario. Avocat et homme d'affaires accompli, il a apporté sa contribution à beaucoup d'oeuvres de charité et d'établissements d'enseignement. Il est chancelier de l'Université King's College à Halifax, et il a été nommé au Sénat en 1990. Il a de vastes connaissances des questions de défense et préside notre Souscomité des anciens combattants. Ce sous-comité examine actuellement les activités commémoratives.

Le sénateur Meighen est aussi membre du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, qui examine actuellement la situation du régime financier canadien et international.

Notre comité est le premier comité sénatorial permanent chargé d'examiner la sécurité et la défense. Au cours des 18 derniers mois, nous avons produit un certain nombre de rapports, en commençant par celui sur «L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense». Déposé en février 2002, ce rapport examinait les grands problèmes de défense et de sécurité auxquels le Canada est confronté.

Le Sénat nous a ensuite demandé d'examiner la nécessité d'une politique nationale sur la sécurité. Jusqu'ici, nous avons publié trois rapports sur différents aspects de la sécurité nationale. Le premier, «La défense de l'Amérique du Nord: Une responsabilité canadienne», a été rendu public en septembre 2002; le deuxième, «Mise à jour sur la crise financière des Forces canadiennes: Une vue de bas en haut», a été déposé en novembre 2002, et le troisième, «Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens», a été présenté plus récemment, en janvier 2003.

The committee is continuing its long-term evaluation of Canada's ability to contribute to security and defence of North America. The committee is continuing its long-term evaluation of Canada's ability to contribute to security and defence in North America.

As part of its work, the committee has been holding hearings on the federal government's support to the men and women across the country that respond first to emergencies or disasters. Recently, just a few days before Hurricane Juan hit Halifax, our committee heard from representatives of the Halifax Regional Municipality and the Province of Nova Scotia.

This evening we shall hear officials from the office of Office of Critical Infrastructure, Protection and Emergency Preparedness, OCIPEP. They will provide information on Canada's emergency management system.

Last week we heard from Mr. James Harlick, Assistant Deputy Minister of OCIPEP. Tonight we hear from three regional directors. Mr. Michel Sigouin is the OCIPEP regional director for Alberta, Northwest Territories and Nunavut. Before joining the public service in 1987, he was a police officer for the municipality of Gatineau. He worked for the Department of Indian Affairs and Northern Development and then in 1998 he was appointed assistant regional director for Emergency Preparedness Canada, in Alberta.

Mr. Robert Bégin is the regional director for Quebec. A graduate of the Royal Military College in mechanical engineering he completed a military career of 23 years, retiring in 1985 as a Lieutenant-Colonel. He then joined Public Works Canada. He has extensive experience in the management of emergencies and crises. During the ice storm of January 1998, he set up and directed a technical team for the acquisition and distribution of vast quantities of emergency material. In his spare time, he is a reservist.

Mr. Shawn Clarke is the OCIPEP regional director for Prince Edward Island. He has a background in policing, having served as a member of the Metropolitan Toronto Police Service and the Royal Newfoundland Constabulary Police Service. He then joined the public service working with Emergency Preparedness Canada in Newfoundland and Labrador. In 1995, he became associate regional director of Emergency Preparedness Canada for Prince Edward Island.

I welcome all of you to the committee.

Mr. Michel Sigouin, Regional Director, Alberta, Northwest Territories and Nunavut, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: Mr. Chairman and members of the committee, thank you for the opportunity to appear before you today.

I intend to give you a quick overview of the three jurisdictions I cover in my role as regional director and highlight some of challenges and opportunities we face.

Le comité poursuit son étude de longue haleine de la capacité du Canada de contribuer à la sécurité et à la défense en Amérique du Nord.

Dans le cadre de cette étude, le comité a tenu des audiences sur l'aide que le gouvernement fédéral fournit aux hommes et aux femmes de tout le pays qui répondent les premiers aux situations d'urgence ou aux catastrophes. Plus récemment, quelques jours avant que l'ouragan Juan ne souffle sur Halifax, notre comité a entendu des représentants de la municipalité régionale de Halifax et de la province de la Nouvelle-Écosse.

Ce soir, nous allons entendre des représentants du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, le BPIEPC. Ils vont nous fournir des informations sur le système de gestion des urgences au Canada.

La semaine dernière, nous avons reçu M. James Harlick, sousministre adjoint du BPIEPC. Nous accueillons ce soir trois de ses directeurs régionaux. M. Michel Sigouin est le directeur régional du Bureau pour l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Avant d'entrer dans la fonction publique en 1987, il était policier à la ville de Gatineau. Il a travaillé pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord et, en 1998, il a été nommé directeur régional adjoint de ce qui s'appelait alors Protection civile Canada, en Alberta.

M. Robert Bégin est le directeur régional pour le Québec. Diplômé du Collège militaire royal en génie mécanique, il a fait carrière dans les Forces armées pendant 23 ans et avait le grade de lieutenant-colonel quand il a pris sa retraite en 1985. Il est ensuite entré au service de Travaux publics Canada. Il a une vaste expérience de la gestion des situations d'urgence et de crise. Au moment de la tempête de verglas survenue en janvier 1998, il a formé et dirigé une équipe technique chargée de l'acquisition et de la distribution de grandes quantités de matériel d'urgence. Dans ses temps libres, il est réserviste.

M. Shawn Clarke est le directeur régional du Bureau pour l'Île-du-Prince-Édouard. Il a travaillé comme policier au sein du service de police du Grand Toronto et du Royal Newfoundland Constabulary. Il est ensuite entré dans la fonction publique pour travailler auprès de Protection civile Canada à Terre-Neuve et au Labrador. En 1995, il a été nommé au poste de directeur régional associé de Protection civile Canada pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Bienvenue à tous.

M. Michel Sigouin, directeur régional, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: Monsieur le président et membres du comité, je vous remercie de l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à vous aujourd'hui.

J'ai l'intention de vous donner un bref aperçu des trois secteurs dont je suis responsable en tant que directeur régional et de vous faire part de certains des défis et des possibilités qui se présentent à nous. Our office is located in Edmonton, Alberta, and I have the privilege of benefiting from the excellent services of three staff officers. While we currently do not have a physical presence in either Yellowknife or Iqaluit, we still enjoy an excellent working relationship with their Emergency Measures Organizations.

Alberta has a strong legislative base for emergency management. Each municipality within Alberta must have an emergency plan that must be exercised every four years. Our provincial counterpart, Emergency Management Alberta, EMA, through its district officers assists these municipalities in reviewing, developing and exercising their plans. We work hand-in-hand with EMA particularly in the administration of our Joint Emergency Preparedness Program, JEPP, through which about 70 per cent of funds available to Alberta go directly to municipalities and counties for equipment to support elected officials and first responders.

In the Northwest Territories, the Emergency Measures Organization of the Municipality and Community Affairs department also has a well-established territorial program through which emergency management training for elected officials and first responders is delivered. The JEPP funds are mainly used to support the territorial EMO and its activities.

In Nunavut, the challenges are more acute as that territorial government is heavily focused on other governmental priorities such as education, health issues as well as developing the required infrastructure and government programs. Having said that, we still enjoy a very good working relationship with the Nunavut Emergency Measures Organization and provide support to them via the JEPP.

As Mr. Harlick noted in his opening remarks last week, and within the context of managing emergencies, the main roles of our office are to monitor civil emergencies and report, as required, to other federal departments on the emergency and any measures necessary for dealing with it; coordinate or support, as required, the provision of federal assistance to a province during or after a provincial emergency; and provide financial assistance to a province when authorized pursuant to details stipulated in the Disaster Financial Assistance Arrangements.

Allow me to provide you with further details on how we discharge those responsibilities in the region. We do so by working in partnership with our provincial and territorial counterparts and with our federal partners. While this may seem an obvious statement, it is a true reflection of the reality on the ground and that is: for large-scale disasters, no one has the resources or capacity to deal with a given situation on their own.

I should like to give you a practice scenario to better explain this reality. One of the large-scale events we plan for in Alberta is the outbreak of infectious disease in animals. As some of you may know, on both sides of Highway 2, between Calgary and Notre bureau est situé à Edmonton, en Alberta, où j'ai le privilège de pouvoir compter sur les excellents services de trois agents. Même si, à l'heure actuelle, nous ne sommes pas physiquement présents à Yellowknife et à Iqaluit, nous entretenons de très bonnes relations de travail avec les organisations territoriales des mesures d'urgence.

En Alberta, la question des situations d'urgence repose sur de solides fondements législatifs. Chaque municipalité de l'Alberta doit posséder un plan d'urgence et en faire l'exercice tous les quatre ans. Par l'entremise de ses agents de district, notre homologue provincial, Emergency Management Alberta, ou EMA, aide ces municipalités à examiner et à élaborer leurs plans ainsi qu'à s'exercer à les mettre en oeuvre. Nous travaillons de concert avec EMA, notamment pour administrer notre Programme conjoint de protection civile, ou PCPC, grâce auquel environ 70 p. 100 des fonds mis à la disposition de l'Alberta vont directement aux municipalités et aux comtés pour l'achat de l'équipement nécessaire à l'appui des représentants élus et des premiers intervenants.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, l'organisation des mesures d'urgence qui relève du ministère des Affaires municipales et communautaires possède également un programme territorial bien établi qui permet de dispenser la formation en gestion des situations d'urgence aux représentants élus et aux premiers intervenants. Les fonds du PCPC servent principalement à appuyer l'OMU territoriale et ses activités.

Au Nunavut, les défis sont plus grands, car le gouvernement territorial se concentre beaucoup sur d'autres priorités comme l'éducation, la santé ainsi que l'élaboration des infrastructures et des programmes gouvernementaux requis. Cela dit, nous entretenons quand même de très bonnes relations de travail avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nunavut et nous lui apportons un soutien par le PCPC.

Comme M. Harlick l'a fait remarquer dans sa déclaration liminaire la semaine dernière, et dans le contexte de la gestion des situations d'urgence, les principaux rôles de notre bureau consistent à surveiller les situations de crise civiles et, le cas échéant, à faire rapport à d'autres ministères fédéraux au sujet des mesures d'urgence et autres mesures nécessaires pour faire face à ces situations; à coordonner et à appuyer au besoin la prestation d'une aide fédérale à une province durant ou après une situation de crise provinciale; et à fournir une aide financière à une province lorsque les dispositions stipulées dans les Accords d'aide financière en cas de catastrophe l'autorisent.

Permettez-moi de vous donner d'autres détails sur la façon dont nous nous acquittons de ces responsabilités dans la région. Nous le faisons en collaborant avec nos homologues provinciaux et territoriaux et nos partenaires fédéraux. Bien que cela puisse sembler évident, la réalité sur le terrain est que personne ne possède ni la capacité ni les ressources voulues pour faire face seul à une catastrophe d'envergure.

J'aimerais vous présenter un scénario pratique qui expliquera mieux cette réalité. L'un des événements d'envergure auquel nous nous préparons en Alberta est la flambée d'une maladie infectieuse chez des animaux. Comme certains d'entre vous le Lethbridge there is what is known as "Feedlot Alley." Huge feedlots operate side by side to receive and process cattle before sending them to slaughterhouses. At any given time, upwards to half a million head of cattle can be found in that area.

While the BSE or mad cow disease of this summer has had a huge economic impact on that industry, it is still not considered an "infectious" disease. Consider instead a foot-and-mouth disease outbreak such as the one that affected the United Kingdom a few years back.

As a result its high level of transmission from one animal to another a single case of foot and mouth disease in Feedlot Alley would have catastrophic consequences. In this scenario, the lead federal agency is the Canadian Food Inspection Agency, CFIA. The Health of Animals Act provides the CFIA with the legislative authorities to contain, control, and eradicate any such outbreaks. However, with the scale involved, CFIA cannot do it alone.

Foot and mouth disease is highly contagious and is transmitted to other animals through physical contact and through airborne exposure. The solution to foot and mouth is to restrict all movement within the affected area, eradicate the affected livestock, and thoroughly decontaminate everything — equipment, tools or clothing — that might have come in contact with an infected animal. Imagine the challenges for CFIA if such an outbreak occurred in Feedlot Alley.

To deal with this type of event CFIA developed the Foreign Animal Disease Eradication Support Plan, FADES. This plan describes the various activities to be undertaken the CFIA and a multitude of federal, provincial and municipal agencies and departments.

A few years ago, our office was asked by the local CFIA emergency planners to review their plan and ensure consultations with the other federal partners. For example, the FADES plan called upon the RCMP to control and restrict all movement in and out of the affected area. CFIA officials did ask for assistance and thanks to our networking and partnering activities, we were able to consult and discuss with all those federal departments involved in a response and the plan was refined accordingly.

Although it is not a lead agency for a foot and mouth outbreak, OCIPEP brought value-added by helping to coordinate federal and provincial departments and agencies tasked with responding to this emergency. I like to refer to us as brokers of information and goodwill. It is important to note that on the FADES plan, our provincial counterpart, Emergency Management Alberta did the same thing with provincial departments and municipal officials, as they would also have a huge role to play.

savent peut-être, il existe de chaque côté de l'autoroute 2 entre Calgary et Lethbridge une zone appelée «Feedlot Alley». D'énormes parcs d'engraissement sont exploités côte à côte pour recevoir et traiter le bétail avant de l'envoyer aux abattoirs. Jusqu'à un demi-million de têtes de bétail peuvent se trouver dans cette zone à la fois.

Même si l'EBS ou maladie de la vache folle de cet été a eu d'énormes répercussions économiques sur cette industrie, elle n'est toujours pas considérée comme une maladie «infectieuse». Pensez plutôt à une épidémie de fièvre aphteuse comme celle qui a frappé le Royaume-Uni il y a quelques années.

À cause de son niveau élevé de transmission d'un animal à l'autre, un seul cas de fièvre aphteuse à Feedlot Alley aurait des conséquences catastrophiques. Dans ce scénario, l'organisme fédéral responsable est l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA. La Loi sur la santé des animaux confère à l'ACIA les pouvoirs législatifs nécessaires pour contenir, enrayer et éradiquer de telles flambées. Toutefois, vu l'ampleur de la tâche, l'ACIA ne peut y arriver seule.

La fièvre aphteuse est une maladie très contagieuse qui se transmet à d'autres animaux par le contact physique et l'exposition aux microbes aérogènes. La solution consiste à restreindre tous les déplacements dans le secteur en cause, à détruire le bétail affecté et à décontaminer à fond tout ce qui peut être entré en contact avec un animal infesté, soit l'équipement, les outils ou les vêtements. Imaginez maintenant les difficultés auxquelles l'ACIA serait aux prises si cette flambée se produisait à Feedlot Alley.

Pour faire face à ce genre de situation, l'ACIA a élaboré le Plan de soutien à l'éradication des maladies animales exotiques, ou PSEMAE. Ce plan décrit les diverses activités qui doivent être entreprises non seulement par l'ACIA mais aussi par une multitude d'organismes et de services fédéraux, provinciaux et municipaux.

Il y a quelques années, les planificateurs des mesures d'urgence du bureau local de l'ACIA nous ont demandé d'examiner leur plan et d'assurer la tenue de consultations avec les autres partenaires fédéraux. Par exemple, le PSEMAE faisait appel à la GRC pour contrôler et restreindre tous les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone touchée. Les représentants de l'ACIA ont demandé notre aide et, grâce à nos activités de réseautage et de partenariat, nous avons pu tenir des consultations et des discussions avec les responsables de tous les ministères fédéraux appelés à intervenir. Le PSEMAE a été amélioré en conséquence.

Même s'il n'agissait pas à titre d'organisme responsable advenant une flambée de la fièvre aphteuse, le BPIEPC a apporté une valeur ajoutée en aidant à coordonner les ministères et organismes fédéraux et provinciaux chargés d'intervenir dans ce type de situation d'urgence. Nous sommes en quelque sorte des courtiers en information et en bon vouloir. Il importe de noter qu'au sujet du PSEMAE, notre homologue provincial, Emergency Management Alberta, a fait de même avec les représentants des ministères provinciaux et des services municipaux, car eux aussi auraient un rôle énorme à jouer.

Unfortunately, no amount of preparedness activity will prevent disasters. Floods, tornadoes and the like will continue to affect people in their environment. We hope to mitigate the impacts of these events by our preparedness activities.

We also provide assistance to our three jurisdictions via the Disaster Financial Assistance Arrangements, DFAA. Both Alberta and the Northwest Territories possess well-established and defined disaster assistance program by which they provide financial assistance to victims of disasters and it is my understanding that Nunavut is also looking at establishing such a program. Our DFAA is designed to assist these jurisdictions with recuperating some of the extraordinary costs of response. Our excellent working relationships assist us in sorting out eligibility issues when new situations occur during disasters.

Finally, I would like to draw the honourable senators' attention to an important challenge: the increased demand on the Joint Emergency Preparedness Program. For the past five years, we have consistently received more applications for projects to fund from municipalities than there are available funds. JEPP is a success story and a perfect example of governmental cooperation at all three levels with a direct positive impact at the community level. Unfortunately, it is regularly over-subscribed in Alberta and in the Northwest Territories.

In closing, I wish to thank the chair and committee members for the opportunity to share some of my experiences in the region. I look forward to your questions.

The Chairman: Thank you. Mr. Bégin, please proceed.

[Translation]

Mr. Robert Bégin, Regional Director, Quebec Regional Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: Mr. Chairman, I am the Regional Director of the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness. You have already received my opening remarks. Please allow me to review with you the main elements affecting the province of Quebec.

As you probably know, over the past few decades, Quebec has had the misfortune to suffer a series of major disasters, including the earthquake in Chicoutimi on November 25, 1988; the fire at a PCB depot in Saint-Basile-le-Grand in August 1988; the torrential rains and flooding in the Saguenay region in July 1996; and a devastating ice storm in January 1998.

Since 1970, Quebec has used up more than 62 per cent of the funds allocated to it by the Canadian government under the Disaster Financial Assistance Arrangements program. Over those 33 years, half of the most expensive natural disasters for the Canadian Treasury occurred in the Province of Quebec. And that is not all: additional sums of approximately 90 million and

Malheureusement, quel que soit le niveau de préparation, rien ne pourra empêcher des catastrophes de se produire. Des inondations, des tornades et autres phénomènes semblables continuent de frapper les gens dans leur environnement. Nous espérons cependant atténuer ou réduire l'incidence de ces événements grâce à nos préparatifs.

De plus, nous offrons une aide à nos trois secteurs de compétence par l'entremise des Accords d'aide financière en cas de catastrophe, ou AAFCC. L'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest possèdent un programme d'aide aux sinistrés bien établi et bien défini, grâce auquel les victimes de catastrophes reçoivent une aide financière. D'ailleurs, je crois comprendre que le Nunavut étudie également la possibilité de mettre sur pied un tel programme. Nos AAFCC visent à aider ces secteurs à recouvrer une partie des dépenses extraordinaires d'intervention. Nos relations de travail excellentes nous aident à démêler les questions d'admissibilité lorsque de nouvelles situations surviennent durant une catastrophe.

Enfin, j'aimerais attirer l'attention du comité sur la demande accrue à l'égard du Programme conjoint de protection civile. Depuis cinq ans, nous recevons des municipalités plus de demandes de financement qu'il n'y a de fonds disponibles. Le PCPC est une réussite et un parfait exemple de coopération des trois ordres de gouvernement, ce qui a une incidence positive et directe dans les collectivités. Malheureusement, ce programme fait régulièrement l'objet d'un surcroît de demandes en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest.

En terminant, j'aimerais remercier le président et les membres du comité de m'avoir donné l'occasion de partager quelques-unes de mes expériences dans la région. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci. C'est maintenant au tour de M. Bégin.

[Français]

M. Robert Bégin, directeur régional du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile pour le Québec: Monsieur le président, je suis le directeur régional du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile. Vous avez déjà en mains mes commentaires d'ouverture. Permettez-moi de vous rappeler les principaux éléments touchant la province de Québec.

Vous savez sans doute que depuis quelques décennies, le Québec a malheureusement subi une série de sinistres importants dont le tremblement de terre de Chicoutimi, le 25 novembre 1988; l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, en août 1988; les pluies diluviennes du Saguenay, en juillet 1996; et une dévastatrice tempête de verglas, en janvier 1998.

Depuis 1970, le Québec a touché plus de 62 p. 100 des fonds accordés par le gouvernement du Canada en vertu des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Au cours de ces 33 ans, la moitié des désastres naturels les plus dispendieux pour le Trésor canadien se sont effectivement produits au Québec. Ce n'est pas tout: les déboursés additionnels d'environ 90 millions

160 million have been earmarked for the flooding in the Saguenay region and the ice storm. So there are more funds yet to come.

The provincial government of Quebec has not been slow to react. In December 2001, it adopted a new Loi sur la sécurité civile aimed at favouring the global management of disaster risks. The Government of Quebec is about to finalize its Plan national de sécurité civile which calls upon all provincial ministries to take effective and coordinated action when disaster strikes. For slightly over a year now, the province has had a Centre de veille de la sécurité publique, which has been a real success story.

The mission of this centre is to anticipate events that may have an impact on emergency protection and to alert and inform the authorities and other partners. I wish to emphasize that the capacity to anticipate disasters presents a major and important challenge.

The Government of Quebec has also set up a decision-making structure which includes the Conseil pour la sécurité civile. This council includes deputy ministers, members of the Organisation de la sécurité civile du Québec, that is to say a group which represents almost all of the provincial ministries, in the person of associate deputy ministers and directors. It also includes seven regional emergency preparedness organizations and many municipal emergency preparedness organizations.

The Sécurité civile du Québec, which in other provinces is known as Emergency Measures Organisations, has also implemented an organizational structure comprising seven regional branches and covering every region of Quebec. These large-scale developments commenced in 1998 and are extremely encouraging.

In case of an actual or apprehended disaster, my regional Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness (OCIPEP), which is located in the city of Quebec, is guaranteed an immediate presence in the Sécurité civile du Québec emergency measures coordination centre. Our participation and presence is thus guaranteed in this location in the event of a disaster. This arrangement is only one of the many channels of cooperation established between the OCIPEP regional office, the Sécurité civile du Québec and other federal, provincial, municipal and private sector partners. The exercises, training programs, regular coordination meetings, workshops and contributions to projects of the Joint Emergency Protection Program merely offer additional proof of the high degree of cooperation and mutual assistance that has developed between the different levels of government and the private sector.

The Joint Emergency Protection program — the PCPC or, in English, JEPP — functions extremely effectively in the province of Quebec. Year in and year out, the province submits between 20 and 30 projects for approval, meticulously evaluating the requests and setting the order of priority for the projects submitted. This is of course a reflection of its deep interest and responsibility in this area.

et 160 millions sont prévus respectivement pour les inondations du Saguenay et le verglas. Il reste donc d'autres fonds à venir.

Le gouvernement provincial du Québec n'a pas tardé à réagir à ces événements. En décembre 200,1 il a adopté la Loi sur la sécurité civile, ayant pour objectif d'introduire une approche de gestion globale des risques de sinistre. Le gouvernement du Québec est sur le point de parachever son Plan national de sécurité civile, selon lequel tous les ministères provinciaux sont interpellés à l'action, de façon efficace et coordonnée, en cas de sinistre. Depuis un peu plus d'un an, la province s'est dotée d'un Centre de veille de la sécurité publique. Pour eux, c'est une véritable histoire de succès.

La mission de ce centre est d'anticiper les événements pouvant avoir des conséquences sur la sécurité civile en vue d'alerter et d'informer les autorités et autres partenaires. Je souligne «la capacité d'anticiper» qui requiert un défi beaucoup plus grand mais tout aussi important, celui d'anticiper les sinistres.

Le gouvernement du Québec s'est doté d'une structure décisionnelle comprenant le Conseil pour la sécurité civile. Ce Conseil comprend des sous-ministres, des membres de l'Organisation de la sécurité civile du Québec, c'est à dire un groupe qui représente presque tout les ministères provinciaux, soit les sous-ministres associés et les directeurs. Il comprend aussi sept organisations régionales de sécurité civile et de nombreuses organisations municipales de sécurité civile.

La Sécurité civile du Québec, que l'on appelle dans les autres provinces les Emergency Measures Organisations, s'est également assurée d'une structure organisationnelle comprenant sept directions régionales couvrant tout le territoire québécois. Depuis 1998, ces développements sont importants et des plus encourageants.

En cas de sinistre réel ou appréhendé, mon bureau régional du BPIEPC, qui est situé dans la ville de Québec, est assuré d'une présence immédiate dans le centre de coordination des mesures d'urgence de la Sécurité civile du Québec. Nous avons donc un siège assuré à cet endroit en cas de sinistre. Cet arrangement n'est qu'une des nombreuses passerelles de coopération établies entre le bureau régional du BPIEPC, la Sécurité civile du Québec et les autres partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et du secteur privé. Les exercices, les programmes de formation, les réunions régulières de coordination, les colloques de toutes sortes, la participation aux projets du Programme conjoint de la protection civile ne sont que d'autres manifestations du haut degré de coopération et d'entraide qui a été développé entre les paliers du gouvernement et du secteur privé.

Le Programme conjoint de protection civile, le PCPC, en anglais JEPP, fonctionne très bien au Québec. Bon an mal an, la province soumet de 20 à 30 projets. La province porte une grande attention à évaluer les demandes et à établir l'ordre de priorité des projets soumis. Évidemment, une manifestation de leur grand intérêt et de leur responsabilité.

Municipalities in the Province of Quebec are not sufficiently familiar with the JEPP program when compared to other provinces like Ontario. However, the province has focused more attention on this problem in the past two years. Consequently, all the Sécurité civile du Québec regional directors have been given more specific instructions that will enable them to give this program more support in their administrative regions. In addition, the ministère de la Sécurité publique du Québec (Emergency Protection Ministry) has issued detailed instructions concerning this program on its Internet site, which is helping enormously to publicize this program in the municipalities and to facilitate access.

I have often had occasion to visit facilities that have profited from JEPP funding, and I am convinced that the program has made an extremely positive contribution by improving security and the management of emergency measures. The JEPP is an investment that is having a significant and proven influence in helping the municipalities and the province to prepare for emergencies more effectively and improve the security of Canadians.

In conclusion, Quebec is certainly among the provinces in Canada that have the most experience in the management of emergency measures and is certainly the best prepared, structured and equipped to manage emergency situations on its territory and intervene promptly to ensure the safety of its citizens.

[English]

The Chairman: Mr. Clarke, please proceed.

Mr. Shawn Clarke, A/Regional Director, Prince Edward Island, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: Thank you for the opportunity to appear before you this evening.

In my capacity as acting regional director, I would like to provide you a brief overview of the Prince Edward Island region, describe our relationship with the provincial Emergency Measures Organization, and to highlight some of the challenges and opportunities facing the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness regional office in Prince Edward Island.

The OCIPEP regional office, which has a total staffing compliment of two full-time equivalents, is collocated with the Emergency Measures Organization, EMO, and the provincial office of 911 in a Joint Emergency Operations Centre that is situated in the heart of downtown Charlottetown. The EMO has a staffing compliment of two full-time equivalents located in Charlottetown, and the office of 911 has a total of five personnel. In addition, the provincial EMO maintains a satellite office with two full-time equivalents in the City of Summerside.

We are one of only two regional offices that have entered into collocation arrangements of this nature with our provincial counterparts — the provincial Emergency Measures Organization

Au Québec, le PCPC n'est pas assez connu dans les municipalités contrairement à d'autres provinces, par exemple, l'Ontario. Cependant la province a porté une plus grande attention à cette lacune au cours des deux dernières années, ainsi tous les directeurs régionaux de sécurité civile ont reçu des instructions plus précises pour être en mesure de mieux appuyer ce programme dans leurs régions administratives respectives. De plus, le ministère de la Sécurité publique a mis, sur son site Internet, des instructions détaillées au sujet de ce programme destiné aux municipalités. Cela contribue grandement à faire connaître la programme au sein de ces municipalités et à en faciliter l'accès.

J'ai fréquemment eu la chance de visiter des installations qui ont bénéficié du financement du PCPC et je suis convaincu de la contribution très positive du programme pour favoriser la sécurité et la gestion des mesures d'urgence. Le PCPC est un investissement qui a une influence tangible et démontrée pour aider les municipalités et la province à mieux se préparer pour les urgences et à améliorer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

En conclusion, la province de Québec est certainement parmi les provinces au Canada, qui a le plus d'expérience dans la gestion des mesures d'urgence et est certainement celle qui est la mieux préparée, structurée et outillée pour gérer les situations d'urgence sur son territoire et y intervenir promptement pour assurer la sécurité de ses citoyens.

[Traduction]

Le président: Monsieur Clarke, la parole est à vous.

M. Shawn Clarke, directeur régional intérimaire, Île-du-Prince-Édouard, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant vous ce soir.

En ma qualité de directeur régional par intérim, j'aimerais vous donner un bref aperçu de la région de l'Île-du-Prince-Édouard et de nos rapports avec l'Organisation provinciale des mesures d'urgence, et vous faire part de certains défis et possibilités qui se présentent au Bureau régional de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile dans cette province.

Le bureau régional du BPIEPC, dont l'effectif total compte deux équivalents temps plein, est situé au même endroit que l'Organisation des mesures d'urgence, l'OMU, et le bureau provincial du service 911, dans un centre conjoint des opérations d'urgence à Charlottetown. L'OMU possède un effectif de deux équivalents temps plein et le bureau du service 911 compte en tout cinq employés. De plus, l'OMU provinciale exploite un bureau satellite de deux équivalents temps plein à Summerside.

Nous sommes l'un des deux seuls bureaux régionaux à avoir conclu une entente de co-implantation de cette nature avec nos homologues provinciaux, l'Organisation provinciale des mesures and the provincial office of 911. The other regional office with this arrangement is in Nova Scotia. This arrangement has proven very successful over time and holds continued promise to further enhance our relationship with our provincial partners. To put it mildly, the arrangement is worth its weight this gold.

Since collocating with the aforementioned organizations in December 1999, many benefits have been realized by both. The mere fact that we work so closely on a daily basis has enabled all parties involved to be better prepared for any eventuality. We work collectively as a team in times of need. The equipment in the facility is used every day so whenever problems arise, they have to be dealt with immediately. This effectively reduces the need to regularly test the various systems on a more frequent basis.

Additionally, the facility is used on an ongoing basis by representatives from the first responder community — federal, provincial, municipal and non-government sectors. It is used for regular business meetings, for planning, training, education and exercise purposes.

The legislative basis for the EMO in this province is found in the Emergency Measures Act of Prince Edward Island, although the legislation does not make it incumbent upon municipalities to have emergency plans.

The primary challenge facing the Prince Edward Island regional office is that of capacity, as we presently do not have sufficient resources to fully satisfy the mandate of OCIPEP. As indicated, the office has a complement of two full-time equivalents to carry out the organization's mandate at the regional level. The effort required to satisfy the mandate of the OCIPEP is no less than that of most other regions, despite the fact that Prince Edward Island may appear to be the size of a postage stamp on some maps of Canada.

Operationally, the regional office has experienced four separate events requiring activation of the joint emergency operations centre. These are: the Y2K rollover event; the January 2002 storm surge flooding; the March 2003 storm surge flooding; and Hurricane Juan in September 2003.

As well, with the exception of the Y2K rollover event, the remaining occurrences all resulted in formal requests from the province for financial assistance under the Disaster Financial Assistance Arrangements, all of which remain outstanding. The audit process associated with each DFAA claim usually takes approximately three to four years to complete before a final payment can be made to the province.

The Joint Emergency Preparedness Program, JEPP, is designed to assist provinces and communities with special projects that enhance the overall emergency response or preparedness capability of agencies at both levels, but especially at the first responder level. Prince Edward Island uses its JEPP allotment to fund the provincial emergency preparedness program, but

d'urgence et le bureau provincial du service 911. L'autre est situé en Nouvelle-Écosse. Cette entente s'est révélée très fructueuse et promet de favoriser davantage nos relations avec nos partenaires provinciaux. Je dirais même qu'elle vaut son pesant d'or.

Notre bureau s'est installé au même endroit que ces organisations en décembre 1999. Depuis, cet arrangement nous a procuré de nombreux avantages. Le simple fait de travailler si étroitement tous les jours permet à toutes les parties concernées de mieux se préparer à faire face à n'importe quelle éventualité. Nous travaillons en équipe en cas de besoin. L'équipement du centre est utilisé quotidiennement et, lorsque des problèmes surviennent, il faut les régler sans tarder, ce qui réduit la nécessité de soumettre les divers systèmes à des essais réguliers plus fréquents.

En outre, les installations sont utilisées de façon continue par des représentants des services de première intervention et des secteurs fédéral, provincial, municipal et non gouvernemental. Elles servent régulièrement à des séances de travail, à des activités de formation et à des exercices.

Le fondement législatif de l'OMU se trouve dans la Emergency Measures Act de l'Île-du-Prince-Édouard, mais cette loi n'oblige pas les municipalités à se doter d'un plan d'urgence.

Le principal défi qui se pose au bureau régional de l'Île-du-Prince-Édouard en est un de capacité, car à l'heure actuelle nous n'avons pas assez de ressources pour satisfaire entièrement au mandat du BPIEPC. Comme je l'ai indiqué, le bureau dispose de deux équivalents temps plein pour remplir le mandat de l'organisation à l'échelle régionale. Les efforts requis pour remplir le mandat du BPIEPC à l'Île-du-Prince-Édouard ne sont pas moindres que dans la plupart des autres régions, malgré que le fait que l'Île-du-Prince-Édouard peut sembler de la taille d'un timbre-poste sur certaines cartes du Canada.

Sur le plan opérationnel, le bureau régional a connu quatre événements différents qui ont exigé la mise en activité du Centre conjoint des opérations d'urgence. Ce sont le passage à l'an 2000, l'inondation causée par une onde de tempête en janvier 2002, l'inondation causée par une onde de tempête en mars 2003 et l'ouragan Juan en septembre 2003.

De plus, à l'exception du passage à l'an 2000, les autres événements ont donné lieu à des demandes officielles de la province afin d'obtenir une aide financière dans le cadre des Accords d'aide financière en cas de catastrophe. Toutes ces demandes sont encore en suspens à l'heure actuelle. Avant de pouvoir verser un paiement final à la province, il faut environ trois ou quatre ans pour terminer le processus de vérification lié à chaque demande.

Le Programme conjoint de protection civile, soit le PCPC, vise à aider les provinces et les collectivités à réaliser des projets spéciaux qui permettent d'accroître les moyens de protection civile et d'intervention des organismes aux deux niveaux, mais particulièrement au niveau des premiers intervenants. L'Île-du-Prince-Édouard utilise les fonds qui lui sont alloués dans le cadre

municipal first level responders' demands cannot be met because the program is oversubscribed and under-funded.

The regional office also assists the Emergency Measures Organization in the delivery of basic emergency preparedness training for first responders, federal, provincial and municipal officials. Additionally, the regional office works closely with officials in the area of exercise design and delivery, elements essential to the maintenance of a good emergency preparedness program. Recent exercise initiatives involving partners from all levels of government and first responder communities in Atlantic Canada include exercise Atlantic Guard and exercise Atlantic Tour. As we speak, exercise Atlantic Guard Two is being conducted and will run over the course of the next several days in Atlantic Canada.

Another regional issue that continues to draw the attention of the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness is the Federal Regional Council for Prince Edward Island, considering the current operating environment in which we find ourselves. To play fully in this area would require additional resources.

Other new program areas affecting regional operations include the National Critical Infrastructure Assurance Program, the Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Program and the National Disaster Mitigation Strategy. It is safe to say that the latter is probably of greatest importance to Prince Edward Island, considering the fact that the island rests on a bed of sandstone. Sandstone is highly vulnerability to erosion, especially when climate warming and the resulting increase in hurricanes, tropical storms and associated storm surges, are factored in. The National Disaster Mitigation Strategy is of paramount importance to the province in that it is critical to the preservation of island.

Thank you for the opportunity to share my regional perspective with you this evening. I welcome any questions from the Chair and committee members.

Senator Meighen: I am looking at the last paragraph on page 3 of your very helpful presentation. You say that "Prince Edward Island uses their JEPP allotment to fund their provincial emergency preparedness program, but municipal-level first responder demands cannot be met because the program is oversubscribed and under-funded."

Please correct me if I am wrong, but I am getting the impression from our session last week and from what you have said that there is obviously a general underfunding difficulty. More importantly, since the municipalities have to speak through their provincial government to access JEPP funds — which are federal funds — that the provinces —in this case Prince Edward Island — are getting their perceived requirements answered first and foremost at the expense of the municipalities, which are left at the end of the line with no further money and no room to meet their demands.

du PCPC pour financer son programme provincial de protection civile, mais elle ne peut satisfaire aux exigences des services de première intervention au niveau municipal parce que le programme est surchargé et manque de fonds.

Le bureau régional aide également l'Organisation des mesures d'urgence à dispenser une formation de base en protection civile aux premiers intervenants et aux représentants fédéraux, provinciaux et municipaux. Par ailleurs, il collabore étroitement avec les responsables dans les domaines de la conception et de la tenue d'exercices, éléments essentiels au maintien d'un programme de protection civile. Parmi les exercices récents auxquels ont participé des partenaires de tous les ordres de gouvernement et les services de première intervention du Canada atlantique, mentionnons les exercices Atlantic Guard et Atlantic Tour. En ce moment même, l'exercice Atlantic Guard Two est en cours et se déroulera au cours des prochains jours dans le Canada atlantique.

Dans la région, une autre question qui continue d'attirer l'attention du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile porte sur le Conseil fédéral régional de l'Île-du-Prince-Édouard, étant donné le contexte opérationnel actuel. Il faudrait des ressources supplémentaires pour jouer pleinement un rôle à cet égard.

D'autres programmes nouveaux qui touchent les opérations régionales comprennent le Programme national de fiabilité des infrastructures essentielles, le Programme de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire et la Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes. Cette dernière est certainement d'une importance primordiale pour l'Île-du-Prince-Édouard si l'on considère que l'île tout entière repose sur un lit de grès. En effet, le grès est très vulnérable à l'érosion, surtout compte tenu du réchauffement climatique et de l'accroissement du nombre d'ouragans et de tempêtes tropicales ainsi que des zones de tempête connexes. La Stratégie nationale d'atténuation des catastrophes est donc extrêmement importante pour la province, car elle est essentielle à la préservation de l'île.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de partager avec vous ce soir ma perspective régionale et je répondrai volontiers aux questions du président et des membres du comité.

Le sénateur Meighen: J'en suis au deuxième paragraphe de la page 3 de votre exposé, qui est fort utile. On peut y lire que: «L'Île-du-Prince-Édouard utilise les fonds qui lui sont alloués dans le cadre du PCPC pour financer son programme provincial de protection civile, mais elle ne peut satisfaire aux exigences et services de première intervention au niveau municipal parce que le programme est surchargé et manque de fonds».

Vous me corrigerez si je fais erreur, mais j'ai l'impression, de nos audiences de la semaine dernière et de ce que vous avez dit aujourd'hui, qu'il y a sous-financement grave et généralisé. Point encore plus important, comme les municipalités doivent passer par leur gouvernement provincial pour avoir accès aux fonds du PCPC — des fonds fédéraux — et que les provinces, dans ce cas-ci l'Île-du-Prince-Édouard, voient d'abord à leurs propres besoins au détriment de ceux des municipalités, les instances municipales se retrouvent en fin de compte les mains vides.

Is that what you are saying here on page 3?

Mr. Clarke: Yes, that is what I am saying in respect of the first responders and other proposals that come from the municipal level. We presently deal with those on an ad hoc basis in that we receive the proposals through the province and we hold them in abeyance until close to year-end in the hope that lapsed funds for other projects that were previously approved would become available. Even in that instance, the funding that becomes available within the last two to two and a half months of the fiscal year can only be put toward projects from the municipalities and first responders for off-the-shelf items — that, is items that can be purchased off the shelf and payment made and invoices received within that time frame.

Larger projects, such as the design of an emergency operation centre or a special vehicle within a municipality, are not "off-the shelf" items; they are rarely ever looked at.

Senator Meighen: Is there an answer to this? It seems the natural disaster is likely to happen in Summerside; and if they do not have any equipment to deal with it, at the expense of the province having installed a nice emergency telephone network or whatever, we have a bit of a problem. How do we break the logiam?

Mr. Clarke: I did state that the program is oversubscribed and underfunded.

Senator Meighen: Then it is money?

Mr. Clarke: Yes. It is a financial resource issue.

Mr. Sigouin: From another perspective, senator, for example, I have three jurisdictions — Alberta, Northwest Territories and Nunavut. Alberta, as I stated earlier, basically flows about 70 per cent on a given year directly to first responders and municipalities. However, that is not the case for the Northwest Territories and Nunavut. The simple fact is that those funds are mainly there at the discretion of the territorial government to support their emergency measures organization.

The added benefit to first responders is that through that influx of federal funds, they are able to provide valuable training to first responders in the North, which is particularly difficult because of time and distance. It is horrendously expensive to bring first responders to Yellowknife to train, but that is the only way to ensure that they do come to receive that kind of basic training. In a way, those funds do benefit the first responders because if we did not supply and support the Northwest Territories EMO, they would not be able to get any kind of training.

Senator Meighen: I will try Mr. Harlick on this. Suppose that you decide that after X years' operating the program, that the municipalities are getting the short end of the stick — that the

Est-ce bien ce que vous affirmez à la page 3?

M. Clarke: Oui, c'est bien ce que je dis en ce qui concerne les propositions des premiers intervenants et d'autres propositions présentées par les municipalités. Actuellement, nous répondons à ces demandes de façon ponctuelle, en ce sens que nous les recevons de la province et que nous les gardons en suspens jusqu'à la fin de l'exercice presque, dans l'espoir de pouvoir dégager des crédits inutilisés par d'autres projets déjà approuvés. Même à ce moment-là, les crédits qui sont dégagés dans les quatre à six semaines qui précèdent la fin de l'année budgétaire ne peuvent être affectés à des projets présentés par les municipalités et les premiers intervenants que pour des biens immédiatement disponibles dans le commerce — c'est-à-dire des produits courants pour lesquels le paiement et la facturation peuvent se faire avant la fin de l'exercice.

Les projets plus importants, comme la conception d'un centre d'opérations d'urgence ou d'un véhicule spécial dans une municipalité ne sont pas des produits courants; ils sont rarement examinés.

Le sénateur Meighen: Y a-t-il une solution? Il semble que la catastrophe naturelle soit susceptible de se produire à Summerside; s'ils n'ont pas l'équipement voulu pour faire face à la situation, aux frais de la province qui a mis en place un beau réseau de communication téléphonique d'urgence ou je ne sais quoi encore, nous avons un problème. Comment briser l'impasse?

M. Clarke: J'ai bien dit que le programme est surchargé et manque de fonds.

Le sénateur Meighen: C'est donc une question d'argent?

M. Clarke: Oui. C'est une question de ressources financières.

M. Sigouin: Monsieur le sénateur, je vais vous décrire le problème sous un autre angle. Par exemple, je m'occupe de trois juridictions, soit de l'Alberta, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Comme je l'ai dit tout à l'heure, l'Alberta redistribue essentiellement 70 p. 100 environ des fonds qu'elle reçoit durant l'année aux premiers intervenants et aux municipalités. Toutefois, ce n'est pas le cas dans les Territoires du Nord-Ouest et dans le Nunavut. Les fonds sont tout simplement laissés à la discrétion du gouvernement territorial en vue d'appuyer son organisation des mesures d'urgence.

La valeur ajoutée pour les premiers intervenants, c'est que, grâce à cette arrivée de fonds fédéraux, ils peuvent fournir une formation précieuse aux premiers intervenants du Nord, tâche particulièrement difficile en raison des distances à parcourir et du temps qu'il faut pour le faire. Faire venir les premiers intervenants à Yellowknife pour recevoir de la formation coûte extrêmement cher, mais c'est la seule façon de faire en sorte qu'ils se présentent pour recevoir ce genre de formation de base. D'une certaine façon, ces fonds profitent aux premiers intervenants parce que, si nous n'aidions pas l'organisation des mesures d'urgence des Territoires du Nord-Ouest, ils seraient incapables d'obtenir de la formation tout court.

Le sénateur Meighen: Ma question s'adresse à M. Harlick. Supposons que vous décidez, au bout de X années de fonctionnement du programme, que les municipalités sont les

province got more or less what it wants, but that we need more emphasis at the municipal level. Could you say, for example, that preference will be given to requests for equipment and such like at the municipal level? Could that be said if it were deemed advisable to fund more projects at the municipal level, rather than at provincial level?

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness: We structure the JEPP program. I divided it into two parts. Seventy-five per cent of the funding is dedicated to achieving national objectives and the balance goes to provincial objectives. This allows for important things such as chemical, biological, radiological and nuclear, CBRN, incidents in the last couple of years, to be assured of some degree of funding but also the program is responsive to the provinces so that is one way of trying to ensure a degree of balance.

Your question goes to the point of respective responsibilities. The P.E.I. example is at one end of the continuum and Alberta is at the other end. In Ontario, hardly any money stops at the provincial level and it does flows to municipalities. It tends to be a function of the wealth of the province, as you can imagine.

I do not think that the issue is to try to circumvent a province and have money go straight to municipalities because I am not sure that would be easily doable, very effective or tenable over the medium term. The better approach would be to augment total resources in the program so that some of the money — even if it were to stop for well-deserved reasons at the provincial level to support EMO capacity — could flow onwards from the province to the municipality.

The program itself has been traditionally funded with \$4.7 million a year. We have been able to allocate some additional money — about \$5.3 million — for next year. In the 1990s, it was at about \$6.5 million and it suffered along with a number of other spending elements in the then Emergency Preparedness Canada by those cuts.

I concur with my colleagues' judgment that provinces could very effectively use more JEPP funding — cost-shared funding — to enhance their own emergency preparedness capacity at the provincial and municipal level.

Senator Meighen: I do not think I suggested seeking any way to get around the province and go directly to the municipality. I was merely asking whether you indicated that in the allocation of funds to the province, they would stand a better chance of getting funds — if circumstances were such that it appeared to be advisable — if there were more directly municipal projects.

Mr. Harlick: That would be a tough trade-off. Following that example, one would say that the province should underfund itself, while more would go to the municipality. As my colleagues have noted, the provincial emergency measures organizations play

perdantes — que la province a plus ou moins obtenu ce qu'elle souhaitait, mais qu'il faut insister davantage au niveau municipal. Pourriez-vous, par exemple, annoncer que la préférence sera accordée aux demandes d'équipement, entre autres, venues du niveau municipal? Pourrait-on agir ainsi si l'on jugeait préférable de financer plus de projets au niveau municipal, plutôt qu'au niveau provincial?

M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile: C'est nous qui structurons le programme PCPC. Je l'ai divisé en deux volets. Soixante-quinze pour cent des fonds sont consacrés à la réalisation d'objectifs nationaux et le reste, à la réalisation d'objectifs provinciaux. C'est ainsi qu'on obtient la certitude d'avoir certains fonds pour réagir à des incidents importants comme les incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires survenus au cours des dernières années. Cependant, le programme est également sensible aux besoins des provinces. C'est donc une façon d'essayer d'atteindre un certain équilibre.

Votre question porte sur les responsabilités de chacun. L'exemple de l'Île-du-Prince-Édouard est à un bout de la fourchette, et celui de l'Alberta à l'autre. En Ontario, les fonds sont presque tous transmis par la province aux municipalités. L'aide a tendance à être fonction de la richesse de la province, comme vous pouvez facilement le concevoir.

Je ne crois pas que la solution soit d'essayer de contourner la province et de remettre l'argent directement aux municipalités, parce que je ne suis pas sûr que ce serait facilement réalisable, très efficace ou soutenable à moyen terme. La meilleure approche serait d'accroître toutes les ressources du programme, de sorte qu'une partie de l'argent — même s'il était absorbé pour des raisons très valables au niveau provincial en vue d'appuyer la capacité de l'organisation des mesures d'urgence — puisse filtrer jusqu'aux municipalités.

Le programme comme tel a, dans le passé, reçu des crédits de 4,7 millions de dollars par année. Nous avons réussi à porter le montant à 5,3 millions de dollars l'an prochain. Durant les années 90, les fonds étaient de 6,5 millions de dollars environ, jusqu'à ce qu'ils soient affectés, tout comme plusieurs autres éléments de dépenses relevant de l'ancienne Protection civile Canada, par des compressions budgétaires.

Je conviens avec mes collègues que les provinces pourraient utiliser avec beaucoup d'efficacité plus de fonds du PCPC — du financement à coût partagé — pour accroître leur propre capacité d'intervention d'urgence aux niveaux provincial et municipal.

Le sénateur Meighen: Je ne crois pas avoir proposé de trouver un moyen de contourner la province et d'aller directement à la municipalité. Je demandais simplement si, d'après vous, dans l'affectation des crédits aux provinces, les municipalités auraient de meilleures chances d'obtenir des fonds — si les circonstances étaient telles que cela semblait souhaitable — si plus de projets municipaux étaient financés directement.

M. Harlick: Ce serait un compromis difficile. Selon ce scénario, pour que la municipalité reçoive plus d'argent, il faudrait que la province en reçoive moins. Comme l'ont souligné mes collègues, les organisations provinciales de mesures d'urgence jouent un rôle

crucial roles in achieving emergency management coordination, preparation and response. If one were to notionally take away some of that money and pass it down to municipalities, you might also undermine the capacity at the provincial level. The Province of Newfoundland is in the same state as P.E.I. in terms of using some of that JEPP money at the provincial level to augment its meagre EMO resources.

Senator Meighen: Thank you.

[Translation]

Senator Meighen: Mr. Bégin, allow me to ask you one question. On page 3 of your presentation, you refer to the JEPP program which is not sufficiently well known to Quebec municipalities, as compared to other provinces like Ontario. However, the province has focused more attention on this problem in the past two years. Are we to understand that the problem has been solved in the past two years?

Mr. Bégin: No, the problem is still not completely resolved but we have certainly made good headway in solving it. We are still far from an ideal solution, but it is a step in the right direction. The fundamental problem in Quebec I believe is that the JEPP program is not very well known in the municipalities. It is a basic problem and we must react to it by informing them. This program must become better known, even through word of mouth. That indicates success.

Senator Meighen: Is this part of your responsibilities or must someone else do that?

Mr. Bégin: This is clearly part of their responsibilities; as for mine, they are to push for this to happen. This is what I have been doing for several years. I think there has been progress. It is a promising development that with the new Loi sur la sécurité civile du Québec there will be some very clear responsibilities outlined for the municipalities. In other words, the municipalities are going to have to prepare emergency plans, for instance, which requires a series of projects. This requirement offers good potential to generate more projects. When there are not enough projects, it is difficult to give much to the municipalities. As the program becomes better known, more projects will be submitted, and we will build on our successes.

I think we are on the right track. Clearly, municipalities have to be made more of a priority.

Senator Meighen: That is what I was trying to point out earlier; I am not convinced that Mr. Harlick shares my opinion. I would have a second question for you, if you will. You are both regional directors; to what extent do you exchange information amongst yourselves and with the directors of other offices? Do you meet regularly in the course of the year? Do you speak on the telephone?

crucial dans la coordination de la gestion des mesures d'urgence, les préparatifs et les interventions. Si on retirait certains de ces fonds aux provinces pour les refiler aux municipalités, on risquerait aussi de saper la capacité provinciale. Le gouvernement de Terre-Neuve est dans la même situation que celui de l'Île-du-Prince-Édouard, c'est-à-dire qu'il utilise une partie des fonds reçus du PCPC au niveau provincial pour accroître les maigres ressources dont il dispose pour l'organisation des mesures d'urgence.

Le sénateur Meighen: Je vous remercie.

[Français]

Le sénateur Meighen: Monsieur Bégin, permettez-moi de vous poser une question. À la page 3 de votre présentation, vous parlez du programme PCPC qui n'est pas assez connu dans les municipalités québécoises, contrairement à d'autres provinces comme l'Ontario. Cependant la province a porté une plus grande attention à cette lacune au cours des deux premières années. Est-ce que je dois comprendre que le problème est réglé depuis deux ans?

M. Bégin: Non, le problème n'est pas encore totalement réglé mais, il est en bonne voie de se résoudre. Nous sommes encore loin d'une solution idéale, mais c'est un pas dans le bonne direction. Le problème fondamental au Québec, je crois, est que le programme PCPC n'est pas très bien connu dans les municipalités. C'est un problème fondamental que de faire en sorte de les en aviser. Il faut que ce programme soit mieux connu, même de bouche à oreille. On parle de succès dans ce cas.

Le sénateur Meighen: Est-ce que cela fait partie de vos responsabilités ou est-ce quelqu'un d'autre qui doit le faire?

M. Bégin: Cela fait clairement partie de leurs responsabilités; en ce qui concerne mes responsabilités, elles consistent à pousser dans ce sens. C'est que je fais depuis plusieurs années. Je crois qu'il y a des progrès dans ce sens. Il est prometteur avec la nouvelle loi sur la sécurité civile du Québec qu'il y aura des responsabilités très évidentes au sein des municipalités. En d'autres mots, les municipalités vont devoir préparer des plans d'urgence, par exemple, ce qui demande toute une série de projets. Il s'agit là d'un très bon potentiel pour avoir davantage de projets. Quand il n'y a pas assez de projets, il est difficile d'en donner beaucoup aux municipalités. À mesure que le programme est mieux connu, que plus de projets sont soumis, on va de succès en succès.

Je crois que nous sommes sur la bonne voie. Il est clair que de plus en plus d'importance doit être donnée en priorité aux municipalités.

Le sénateur Meighen: C'est ce que j'essayais de souligner tout à l'heure; je ne suis pas convaincu que M. Harlick partage mon avis. Laissez-moi vous poser une deuxième question. Vous êtes tous des directeurs régionaux, à quel point y a-t-il un échange d'informations entre vous et les directeurs d'autres bureaux? Avez-vous des rencontres régulières au cours de l'année? Vous parlez-vous au téléphone?

Mr. Bégin: That is an excellent question; the answer is easy. First, we all keep in close contact, either by telephone, the Internet, through our director who is responsible for the management of provincial affairs or through our director general. We all keep in very close contact through these means.

In addition we have a weekly meeting, a teleconference call to discuss coordination every week. This meeting lasts about an hour — we try to limit it to an hour to keep things clicking along. We do an overview, a brief account of what we have done during the week, our main activities. We discuss different topics of interest. Other persons representing other branches are in Ottawa, around their table, in direct communication with us.

In the very near future we are going to be in even more direct contact. We will be able to see each other because we are going to have a video conferencing system. The equipment has already been delivered and it is only a matter of weeks before it is all hooked up.

So we are very much in touch with each other, and we have opportunities to meet at annual meetings, regular meetings or others. I would say that generally speaking our communication is very good and we are ready to help each other out.

Senator Meighen: Thank you, Mr. Bégin.

[English]

Senator Meighen: Could someone tell me how many Canadian communities have a reverse 911 system, which I gather is capable of handling up to about 1,000 calls a hour, telling people there is noxious gas floating their way or to do something to protect themselves. How many Canadian communities have a backup operation centre for their main operations centre? Is that information available? I do not necessarily mean tonight, but could you get it for us?

Mr. Harlick: It may be a bit difficult to get if you are talking about Canadian communities, it is a rather large number. However, but we will see what the prevalence of the 911 is. I expect it is not that pervasive so we should be able to identify.

Senator Meighen: I would think only larger communities would probably have that.

Mr. Harlick: Yes, I would think.

Mr. Sigouin: I suspect the number will not be that high, senator. Reverse 911 systems are not very common.

Senator Meighen: I do not think Saint Andrews, New Brunswick will have it but it is possible that Montreal might have it.

M. Bégin: C'est une excellente question; la réponse en est très facile. Premièrement, nous sommes tous très bien reliés, que ce soit par téléphone, par Internet, par l'intermédiaire de notre directeur responsable de la gestion des affaires provinciales ou l'intermédiaire de notre directeur général. Nous sommes très bien reliés dans ce sens.

De plus nous avons une rencontre hebdomadaire, un appel téléconférence de coordination à toutes les semaines. Cette rencontre dure environ une heure — on essaye de maintenir sa durée à une heure pour que les choses roulent rapidement. Nous faisons un tour d'horizon, un bref compte rendu de ce que nous avons fait pendant la semaine, les activités principales. Nous discutons de différents sujets d'intérêt. Il y a, à Ottawa, autour de leur table, en communication directe avec nous, d'autres personnes représentant d'autres directions générales.

Très bientôt, nous allons être branchés encore plus en direct, nous allons bientôt avoir la capacité de nous voir, car nous aurons un système de vidéoconférence. L'équipement est déjà livré, c'est une question de semaines avant que tout cela ne soit branché.

Donc, entre nous, nous sommes très bien reliés, nous avons des occasions de nous rencontrer lors de rencontres annuelles, régulières ou non. Je dirais que, de façon générale, entre nous, nous sommes en très bonne communication, prêts à nous entraider

Le sénateur Meighen: Merci, monsieur Bégin.

[Traduction]

Le sénateur Meighen: Quelqu'un pourrait-il me dire combien de collectivités canadiennes ont un service 911 inversé qui, si j'ai bien compris, est capable de faire quelque mille appels par heure pour aviser la population qu'un nuage de gaz toxique se dirige vers elle ou qu'elle doit prendre des mesures pour se protéger. Combien de collectivités canadiennes ont un centre d'opération de secours qui peut prendre la relève de leur centre principal? Cette information est-elle connue? Je ne tiens pas forcément à l'avoir ce soir, mais pourriez-vous nous l'obtenir?

M. Harlick: Il sera peut-être un peu difficile de vous obtenir le renseignement si vous parlez bien de collectivités canadiennes. Leur nombre est plutôt imposant. Toutefois, nous pouvons nous renseigner sur la disponibilité du service 911. Je ne m'attends pas à ce qu'il y en ait tant que ça. Nous devrions donc pouvoir vous obtenir le renseignement.

Le sénateur Meighen: J'ose croire que seules les collectivités les plus importantes en auraient probablement.

M. Harlick: C'est ce que je crois également.

M. Sigouin: Je soupçonne que leur nombre n'est peut-être pas si élevé, sénateur. Les services 911 inversés ne sont pas très courants.

Le sénateur Meighen: Je ne crois pas qu'il y en ait à Saint Andrews, au Nouveau-Brunswick, mais Montréal en a peut-être un.

Mr. Harlick: We will be able to find that. Your second question was pertaining to backup operation centres?

Senator Meighen: Yes.

Mr. Harlick: We can check that and provide that to the committee.

Senator Atkins: Mr. Clarke, you have just gone through an experience with Hurricane Juan. Could you tell us at what point you were aware that P.E.I. was in trouble and what measures did you implement when you realized the seriousness of the hurricane?

Mr. Clarke: In the very early phases — two or three days before the event — we connected with the Canadian Hurricane Centre in Halifax. We also received regular updates from our headquarters in Ottawa, the Government Emergency Operations Coordination Centre, GEOCC. We were in a monitoring mode in the days leading up to the hurricane.

The information we had going into that 24-hour period when the hurricane occurred, was somewhat inaccurate. We were not able to make a determination as to the severity of the hurricane and, when it approached close to the shores of Nova Scotia, Prince Edward Island was still receiving information to the effect that it would probably be a tropical storm. I believe that the wind predictions were in the vicinity of 90 kilometres per hour and the rain predicted was 20 millimetres. We have handled such weather conditions many times before.

When the hurricane finally hit the Nova Scotia coastline, we became aware of its severity. Discussions occurred at our coordination centre in respect of what this meant for Prince Edward Island. In October, we experienced unseasonably warm temperatures; it was still unseasonably mild on the night in question.

It was not until the hurricane literally came ashore at Prince Edward Island that we felt the full brunt of it. We knew we were not dealing with a tropical storm. One had only to look out a window and it was like watching first-hand news coverage of a hurricane in the Carolinas. During the 24-hour phase immediately prior to the hurricane, the Joint Emergency Operations Centre was activated at 4 p.m. and staffed by the emergency measures people. Later that evening — about 9 p.m. — I checked in to get a situation report from provincial officials on what they were seeing and learning. At the time, the information was that it would be a tropical storm with 90-kilometre winds and a minimal amount of rain.

It was not until later that night when I was home and realized that my house was rocking that I knew this was not simply a tropical storm. I then reported to the emergency operations centre at 3:30 a.m. by which point things had really ramped up. Travelling into the office was like going through a war zone; it was a challenge to travel through the streets. The infrastructure

M. Harlick: Nous pouvons obtenir ce renseignement. Votre deuxième question concernait des centres d'opération de secours?

Le sénateur Meighen: Oui.

M. Harlick: Nous pouvons aller aux renseignements et vous fournir l'information par la suite.

Le sénateur Atkins: Monsieur Clarke, vous venez tout juste de vivre tout une expérience avec l'ouragan Juan. Pourriez-vous nous dire à quel moment vous avez pris conscience que l'Île-du-Prince-Édouard était en danger et quelles mesures vous avez mises en oeuvre quand vous vous êtes rendu compte de la gravité de la situation?

M. Clarke: Durant la phase initiale, soit deux ou trois jours avant l'événement, nous avons communiqué avec le Centre canadien de prévisions d'ouragan, situé à Halifax. Nous avons également reçu des mises à jour périodiques de notre administration centrale, à Ottawa, c'est-à-dire du Centre de coordination des opérations d'urgence du gouvernement. Dans les jours qui ont précédé l'ouragan, nous étions en mode surveillance.

Les renseignements dont nous disposions durant la période de 24 heures qu'a duré l'ouragan étaient quelque peu inexacts. Nous n'avons pas réussi à évaluer la gravité du phénomène et, lorsque l'ouragan s'est approché des côtes de la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard continuait de recevoir de l'information selon laquelle il s'agirait probablement d'une tempête tropicale. On évaluait à quelque 90 kilomètres à l'heure les vents qui souffleraient et à 20 millimètres, les précipitations. Nous avons souvent fait face à de telles conditions météorologiques.

Quand l'ouragan a enfin frappé les côtes de la Nouvelle-Écosse, nous avons pris conscience de sa gravité. Des discussions ont eu lieu à notre centre de coordination pour tenter de prédire ce que cela signifiait pour l'Île-du-Prince-Édouard. En octobre, nous avons connu des températures exceptionnellement élevées; le temps était exceptionnellement doux, cette nuit-là.

Ce n'est que lorsque l'ouragan a littéralement frappé les côtes de l'Île-du-Prince-Édouard que nous en avons senti toute la force. Nous savions alors qu'il ne s'agissait pas d'une tempête tropicale. Il suffisait de regarder à l'extérieur par la fenêtre. On aurait dit un reportage sur place d'un ouragan frappant les Carolines. Dans la journée qui a précédé immédiatement l'ouragan, le centre conjoint des opérations d'urgence s'est mis en activité, à 16 heures pour être précis, et les experts des mesures d'urgence ont commencé à y arriver. Plus tard durant la soirée, vers 21 heures environ, j'ai communiqué avec le centre pour obtenir des représentants provinciaux un rapport sur la situation. À ce moment-là, on prédisait une tempête tropicale accompagnée de vents de 90 kilomètres-heure et de précipitations minimales.

Ce n'est que plus tard dans la nuit, lorsque j'étais chez moi et que je me suis rendu compte que la maison bougeait sous l'effet du vent, que j'ai su qu'il ne s'agissait pas d'une simple tempête tropicale. Je me suis donc rendu au centre conjoint des opérations d'urgence à 3 h 30 du matin. Nous étions au plus fort de l'ouragan, à ce moment-là. Se rendre au bureau revenait un peu à

was down; hydro wires were down; and trees were down everywhere. Many streets were impassable and we were dealing with the storm surge.

In the very early morning, provincial officials and I began gathering information for situation reports and feeding them to my headquarters. They then fed the information to their deputy minister at the provincial level and to the Director of EMO. Things kicked into high gear about 4:30 a.m. provincial officials had to make decisions about the closures of schools, businesses, et cetera.

Throughout the next day and a half, we remained at the operations centre working closely with provincial officials to monitor and collect information and feed it to headquarters so that situation reports could be prepared. Throughout the response, I received a number of calls from numerous departmental heads on the federal council who were seeking information.

On day two, the operations centre was shut down at noon. Provincial officials and staff in our office met to talk about disaster financial assistance arrangements, where the province stood on that and where they were likely to go in terms of submitting a formal request for assistance. That formal request came quickly. It was eventually fast-tracked through Ottawa and the reply was received in P.E.I. that disaster financial assistance would be forthcoming.

Senator Atkins: At what stage did operations bring in the media?

Mr. Clarke: The provincial emergency people are responsible for that in such an event. About 6:30 a.m. on the day of, the provincial director of the operation requested that their media relations officials attend to the operations centre. They immediately began to put together information for dissemination to the public and to provincial civil servants. They remained for the duration.

Senator Atkins: How did you get 82 per cent of the voters out on election day?

Mr. Clarke: I truly do not know how that was done.

Senator Atkins: In a different vein of thought, what is the nature of the contacts relating to emergency preparedness between the Canadian and the U.S. governments?

Mr. Harlick: There is a long-standing agreement dating back to 1986 between the Federal Emergency Management Agency in the U.S., which is now part of the Department of Homeland Security, and the former Emergency Preparedness Canada, now

traverser une zone de guerre. Il était difficile de circuler dans les rues. L'infrastructure était détruite, des fils électriques jonchaient le sol et il y avait des arbres partout. De nombreuses rues étaient impassables, et nous étions en pleine onde de tempête.

Aux petites heures du matin, les représentants provinciaux et moi avons commencé à réunir des renseignements pour produire des rapports sur la situation et les envoyer à mon administration centrale. Les responsables provinciaux ont ensuite informé le sous-ministre provincial et le directeur de l'organisation des mesures d'urgence. Les choses se sont vraiment mises à bouger vers 4 h 30 du matin. Il fallait en effet que les autorités provinciales décident si elles fermaient les écoles, les commerces et ainsi de suite.

Tout au long de la journée et demie qui a suivi, nous sommes demeurés au centre des opérations et avons travaillé en étroite collaboration avec les représentants provinciaux de manière à suivre la situation, à réunir des informations à son sujet et à les transmettre à l'administration centrale pour que des rapports sur la situation puissent être rédigés. Tout au long de ces opérations, j'ai reçu plusieurs appels de nombreux chefs de service du conseil fédéral en quête d'information.

Le deuxième jour, le centre a mis fin à ses opérations à midi. Les représentants provinciaux et les employés de notre bureau se sont rencontrés pour discuter de l'organisation d'une aide financière suite à la catastrophe, pour savoir ce qu'en pensait la province et comment elle entendait faire pour présenter une demande d'aide officielle. Cette demande officielle nous est parvenue rapidement. Elle a été traitée à Ottawa à toute vapeur, et l'Île-du-Prince-Édouard a été informée que sa demande avait été acceptée.

Le sénateur Atkins: À quel stade les opérations ont-elles fait intervenir les médias?

M. Clarke: Ce sont les responsables des mesures d'urgence provinciaux qui en sont chargés dans pareille situation. Vers 6 h 30 du matin, le jour de l'ouragan, le directeur provincial de des opérations a demandé aux responsables provinciaux des relations avec les médias de se présenter au centre des opérations. Ils ont immédiatement commencé à réunir des renseignements à diffuser au public et aux fonctionnaires provinciaux. Ils sont demeurés sur place pour la durée des opérations.

Le sénateur Atkins: Comment avez-vous réussi à convaincre 82 p. 100 des électeurs d'aller voter, le jour des élections?

M. Clarke: J'ignore vraiment comment on s'y est pris.

Le sénateur Atkins: Dans un tout autre ordre d'idées, quelle est la nature des échanges entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis en matière de protection civile?

M. Harlick: Une entente de longue date remontant à 1986 existe entre la Federal Emergency Management Agency des États-Unis qui fait maintenant partie du nouveau Département de la sécurité intérieure, et l'ancienne Protection

OCIPEP. This arrangement establishes coordination contacts and cooperative work between the two agencies that lead their respective federal governments on emergency management.

That agreement forecasts cooperation across a range of activities such as training, et cetera. It also focuses on one crucial aspect of Canada-U.S. emergency management cooperation: facilitating entry of a country's personnel and assets into another country. If Canada called upon the U.S. for both firefighters and firefighter equipment, there would be a means to facilitate their transfer cross the boarder in the interests of speed and arrangements, and vice versa.

We are currently reviewing the arrangement with U.S. authorities. Now that they are in the Department of Homeland Security, DHS, we want to know whether this 1986 agreement is able to meet the challenges of 2003 and on. We think that it could be expanded in several areas of cooperative activity, including exercising, planning, response and coordination, recovery issues, and so forth. The Federal Emergency Management Agency, FEMA, is a large organization with many of its own assets that it puts into the field in times of emergency. In that sense, it has a different modus operandi than does OCIPEP. However, there are many common areas where we can learn from each other. We certainly would like to augment that agreement to take mutual advantage of cooperation in that field.

Senator Atkins: I would assume that the American and Canadian approaches to emergency preparedness are is not exactly the same?

Mr. Harlick: The concepts would be fairly similar. In brief, we both subscribe to four words: mitigation, preparedness, response, and recovery. How one does that in actuality is somewhat different. With 8,000 people, with \$8 billion, with the ability to put emergency response teams of their own in the field — as they did in New York City — and with pre-positioned caches of assets and resources around the U.S., they are a substantially different organization on the ground than we are. However, we are really quite similar in respect to looking at the impact of disasters, the development of tools and methodologies for hazards, calculation for training, and so on.

Senator Atkins: Maybe the other gentlemen would like to compare and contrast the United States and Canadian systems from a regional perspective.

Mr. Bégin: I have a few comments. First, there are opportunities for all of us to participate in meetings of coordination and exchange with our U.S. counterparts. We have a number of regional emergency management committees, REMACs. I know of four of these across the country. There is one in the Pacific, one in the Prairies, one called "REMAC

civile Canada, devenue depuis lors le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile. Cet arrangement prévoit les personnes avec lesquelles il faut communiquer pour coordonner les opérations et le travail de collaboration des deux organismes responsables pour leur gouvernement fédéral respectif de gérer les situations d'urgence.

L'entente prévoit de la coopération au sujet de toute une gamme d'activités comme la formation. Elle se concentre aussi sur un aspect crucial de la coopération canado-américaine en matière de gestion des situations d'urgence, soit de faciliter le passage à la frontière du personnel et du matériel d'un pays dont a besoin l'autre. Par conséquent, si le Canada demandait aux États-Unis de l'aide sous forme de pompiers et de matériel de lutte contre les incendies, des mesures sont déjà prévues pour faciliter leur passage à la frontière de manière à ne pas ralentir les opérations.

Nous sommes en train de revoir l'accord conclu avec les États-Unis. Comme l'agence fait maintenant partie du Département de la sécurité intérieure, nous voulons voir si l'accord de 1986 répond toujours à nos besoins. À notre avis, l'accord pourrait être étendu à d'autres champs d'activité; mentionnons, par exemple, la formation, la planification, les mesures d'intervention, de coordination, de redressement, ainsi de suite. La Federal Emergency Management Agency, ou FEMA, est une organisation importante dotée de ressources nombreuses qui, en cas d'urgence, peuvent être déployées sur le terrain. Elle utilise un mode opératoire différent de celui du BPIEPU. Toutefois, il existe de nombreux domaines d'intérêt commun où nous pouvons apprendre l'un de l'autre. Nous souhaiterions étendre la portée de l'accord afin de tirer parti de la collaboration qui existe entre les deux pays.

Le sénateur Atkins: Je suppose que les approches de la planification des urgences diffèrent quelque peu entre le Canada et les États-Unis?

M. Harlick: Nous souscrivons, grosso modo, aux mêmes principes, soit l'atténuation, la préparation, l'intervention et le redressement, même si nous ne les appliquons pas de la même façon. Ils disposent d'un effectif de 8 000 personnes, d'un budget de huit milliards de dollars, d'équipes prêtes à intervenir sur le terrain — comme elles l'ont fait à New York — de matériel et de ressources déployées dans toutes les régions des États-Unis. Ils sont organisés différemment. Toutefois, nous utilisons les mêmes approches quand vient le temps d'analyser l'impact des désastres, de mettre au point des outils et des méthodes pour évaluer les dangers, d'organiser des exercices d'entraînement, ainsi de suite.

Le sénateur Atkins: Les autres témoins pourraient peut-être comparer les systèmes canadien et américain de planification d'urgence, du point de vue régional.

M. Bégin: J'ai quelques commentaires à faire à ce sujet. D'abord, nous avons tous l'occasion de participer à des réunions de coordination avec nos homologues américains. Il existe plusieurs comités régionaux de gestion des mesures d'urgence, les CRGMU. Il y en a quatre au Canada: un dans le Pacifique, un dans les Prairies, un dans la région du centre, qui

Central," that includes Ontario and parts of Quebec, and REMAC East, which comprises Quebec and the four Maritime provinces.

These committees provide an opportunity to make separate agreements of mutual assistance between provinces, between states, and between states and provinces that are close neighbours. This is extremely helpful because it means that we get to know each other; we get to know the similarities and differences between our operations, and, in the case of Quebec, in different languages. We develop means of cooperating together and this is all under the umbrella of the agreement that Mr. Harlick mentioned earlier.

There are also other exchanges taking place between Canada and the United States.

Senator Atkins: Does the federal government get involved in these?

Mr. Bégin: Yes, there is always a federal presence. In all cases except one that I will mention, the federal government is actually an effective member of these meetings.

REMAC East has an agreement with the International Emergency Management Group, IEMG. The federal government is not part of this agreement but we are invited members as observers and partners, so we are always there.

Mr. Clarke: A good example of the effectiveness of the IEMG group just occurred with Hurricane Juan, when some of the utility people from the State of Maine came over under the umbrella of that agreement to provide assistance to the province of Nova Scotia.

Senator Atkins: Do you have a comment?

Mr. Sigouin: We have a somewhat active REMAC in the Prairies, where we work also work with our provincial and state partners, as well as the FEMA regional director based in Denver, Colorado. They have exactly the same kind of activities in regard to awareness, training and support to the States as we have here in Canada.

I would say the notable difference is one potentially of scale, as Mr. Harlick pointed out. As we all know from news media, when a huge disaster hits the United States, the governor will declare a state of emergency. If the president agrees, federal funds and resources flow. We do not work quite that way. Similar parallels would be the DFAA arrangements, but they generally occur after the fact than what is clearly visible on the American news media. That would be about the only distinction; it is more of a scale than another approach.

Senator Atkins: The committee understands that Canada participated in the United States-led exercise TOPOFF 2. This exercise, which was based on plausible, but not credible, threat information involved chemical, biological, radiological and nuclear incidents in Chicago and Seattle. What other training exercises or planning efforts does Canada engage in with the United States?

englobe l'Ontario et certaines parties du Québec, et un dans l'Est, qui englobe le Québec et les quatre provinces maritimes.

C'est par l'entremise de ces comités que des accords d'entraide distincts sont négociés entre les provinces, entre les États, et enfin entre les États et les provinces voisines. Ils jouent un rôle utile, car ils nous permettent de mieux apprendre à nous connaître, à saisir les similarités et les différences qui existent entre nos organisations et, dans le cas du Québec, dans des langues différentes. Ils nous aident à mettre à point des mécanismes de collaboration qui s'inscrivent dans l'accord-cadre que M. Harlick a mentionné plus tôt.

Il y a également d'autres types d'échanges qui ont lieu entre le Canada et les États-Unis.

Le sénateur Atkins: Est-ce que le gouvernement fédéral y participe?

M. Bégin: Oui, le gouvernement fédéral est toujours présent. Il joue un rôle actif dans tous les cas, sauf un.

Le CRGMU pour la région de l'Est a conclu une entente avec le Groupe international de gestion des urgences, le GIGU. Le gouvernement fédéral n'est pas partie à cette entente, mais il assiste aux réunions à titre d'observateur, de partenaire. Il est donc toujours présent.

M. Clarke: Le GIGU est très efficace. Nous en avons eu la preuve lors du passage de l'ouragan Juan, quand des responsables des services d'utilité publique du Maine sont venus prêter mainforte à la Nouvelle-Écosse, dans le cadre de cet accord.

Le sénateur Atkins: Souhaitez-vous ajouter quelque chose?

M. Sigouin: Le CRGMU est assez actif dans les Prairies. Il collabore avec les provinces et les États, de même qu'avec le directeur régional du FEMA, qui est basé à Denver, au Colorado. Les États-Unis disposent eux aussi, tout comme le Canada, de programmes de sensibilisation, de formation et de soutien.

Comme l'a mentionné M. Harlick, c'est surtout au niveau de l'intervention que la différence est la plus notable. D'après ce que disent les médias, quand un grand désastre frappe les États-Unis, le gouverneur décrète l'état d'urgence. Si le président est d'accord, des fonds fédéraux et des ressources sont débloqués. Nous ne fonctionnons pas tout à fait de la même façon. Nous avons ce que nous appelons des AAFCC, mais ces accords sont mis en oeuvre après le fait. C'est à peu près la seule différence. C'est surtout au niveau de l'intervention que nous faisons les choses différemment.

Le sénateur Atkins: Il apparaît au comité que le Canada a pris part à l'exercice américain TOPOFF II. Cet exercice, qui reposait sur des données de menace plausibles mais non crédibles, comportait des scénarios d'incidents de nature chimique, biologique, radiologique et nucléaire à Chicago et à Seattle. À quels autres exercices d'entraînement ou efforts de planification le Canada participe-t-il avec les États-Unis?

Mr. Harlick: The most significant one in recent years has been TOPOFF 2, and it is as you described. There was no nuclear component — it was chemical, biological and radiological. In fact, preliminary discussions are not underway with the U.S. on TOPOFF 3, which is planned for 2005. That is the major Canada-U.S. exercise of recent time.

Mr. Bégin: There was one tripartite exercise, Canada, U.S. and Mexico, I believe in either 1999 or 2000, led by the Canadian Food Inspection Agency to deal specifically with a foot and mouth disease outbreak, in which Alberta participated actively because of its vested interest.

It was designed to test the response procedure at the federal level to support the provinces and regional and local responders, so that was quite successful as an exercise as well.

The Chairman: Senator Meighen had a small point of clarification.

Senator Meighen: I perhaps did not express myself clearly in terms of operation backup centres. I think the committee is primarily interested in whether communities — no so much the provinces — have such organizations. Obviously, I would be interested myself in whether the provinces do, but do the communities have backup centres?

Senator Forrestall: How short of funds is JEPP with respect to the demands upon it? How wide is the gap? Can you quantify it?

Mr. Sigouin: That is difficult to answer precisely. In Alberta, for example, we always have more projects submitted for application and we have to turn some away. I could ask our provincial counterparts to give us a better understanding of the last two or three years' trend and possibly identify some numbers for you. When the province submits those projects to us for what we call a JEPP review community — which comprises them, a municipal representative and ourselves — there is already a list of projects that come up to the allocated funds.

There is no sense in considering projects that we know we cannot fund. I cannot provide an accurate figure as to how many projects we turn away because that is done at the community level by emergency management Alberta district officers.

Mr. Harlick: We could get you central data, which would explain what the total demand is in any given year versus the \$4.7 or \$5 million. In my recollection, I think demand would exceed supply by at least 50 per cent. However, we will provide that information to the committee.

The Chairman: That would be helpful. It would also be helpful if we had some sense of the elasticity of the demand. Do you have any sense of whether it would change if the support levels were different?

Mr. Harlick: If there were more money, there would be more demand.

M. Harlick: Le TOPOFF II est effectivement l'exercice le plus important qui a eu lieu ces dernières années. Il ne comportait pas de scénarios d'incidents de nature nucléaire, mais plutôt des scénarios d'incidents de nature chimique, biologique et radiologique. Le TOPOFF III, qui doit avoir lieu en 2005, ne fait l'objet d'aucune discussion préliminaire avec les États-Unis. C'est donc le dernier exercice majeur auquel le Canada et les États-Unis ont participé.

M. Bégin: Il y a eu un exercice tripartite auquel ont participé le Canada, les États-Unis et le Mexique. Je pense que c'était en 1999 ou en 2000. Il était dirigé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments et portait sur la maladie de la fièvre aphteuse, exercice auquel l'Alberta a participé étant donné que la question la touche de près.

Cet exercice avait pour but de déterminer si les mesures d'intervention au niveau fédéral répondaient aux besoins des provinces, et aussi des autorités régionales et locales. Cet exercice a été très efficace.

Le président: Le sénateur Meighen souhaite faire un commentaire.

Le sénateur Meighen: Je ne me suis peut-être pas bien exprimé quand j'ai parlé des centres d'opération de relève. Je pense que le comité souhaite savoir si les collectivités — et pas seulement les provinces — sont dotées de tels centres. Bien sûr, je veux savoir si les provinces en ont, mais est-ce qu'on en trouve aussi dans les collectivités?

Le sénateur Forrestall: Est-ce que le PCPC manque de fonds? Est-ce que le manque à gagner est important? Pouvez-vous le quantifier?

M. Sigouin: Il est difficile de répondre à cette question. Nous recevons toujours, en Alberta, un trop grand nombre de demandes, et nous sommes obligés d'en rejeter. Je pourrais demander à nos homologues provinciaux de nous dire quelle a été la tendance au cours des deux ou trois dernières années, et peutêtre de vous fournir des chiffres. Le fait est que, quand la province soumet ces projets au comité d'examen du PCPC — et les trois paliers de gouvernement y sont représentés — la liste des initiatives financées par le programme a déjà été établie.

Or, il est inutile d'examiner des projets qui ne peuvent être financés. Je ne peux vous dire de façon précise combien de projets sont rejetés parce que cette décision est prise à l'échelle locale, par les responsables de la gestion des mesures d'urgence de l'Alberta.

M. Harlick: Nous pouvons vous fournir des données centrales qui indiquent le nombre de demandes reçues au cours d'une année donnée, en regard des 4,7 ou 5 millions de dollars qui sont alloués. Si je ne m'abuse, la demande excède l'offre d'au moins 50 p. 100. Toutefois, nous fournirons ces chiffres au comité.

Le président: Ce serait utile. Il serait bon aussi d'avoir une idée de l'élasticité de la demande. Serait-elle plus élevée si le niveau d'aide était différent?

M. Harlick: Elle augmenterait s'il y avait plus de fonds.

The Chairman: I understand that, but if there were more participation required from the recipients, would there be more demand, even if there were more money?

Mr. Harlick: With respect to the cost-sharing ratio, it is currently 50-50. One would tend to think that there would be more demand.

The Chairman: Whatever evidence you have regarding the elasticity of that demand would be most interesting.

Senator Forrestall: That would suggest that the provincial 50-50 share is used up, but not necessarily the federal contribution. Is that wrong?

Mr. Harlick: It is all used up. We spend every cent of it every year. Occasionally there is a project that cannot be completed. For example, let us say that we provided X amount of money to a province and they cannot spend it during the fiscal year time period. That money — the federal share — would not flow in that case. There would be, perhaps, a little left at the end. However, our managers manage that closely to ensure that there is virtually no lapse at the end of the fiscal year.

Senator Forrestall: Is there anything to suggest that the provinces may be taking more than their share of this to enhance their own infrastructure development needs, and as a direct consequence, impeding the capacity of municipalities to get on with the building of their own resources?

Mr. Harlick: I may have noted earlier in reply to Senator Meighen that I do not think that we would get that impression. Some of the poorer provinces that would keep some of the JEPP money to fund their own operations would feel that if they were not able to fund their operations at that level then they would not have the capacity to discharge their responsibilities at the provincial level and that they and the municipalities would suffer as a result.

While this concerns us from time to time, I think the better solution is to try to augment the total amount of funds available so that more could flow down to the municipal level. It is certainly our view, based on looking at the program and talking through our regional directors to the provinces, that there would be several well-deserving projects that go unfunded in any given year that would be useful and beneficial to the capacity of individual municipalities to do a good job in emergency management.

Mr. Sigouin: It is important to understand that part of our task as regional directors is to manage this process. It is not a rubber-stamping exercise by which the province can submit anything they wish to be funded. There are specific criteria under JEPP and the provinces have to slow value for the limited funds that we have to spend. I have turned down applications from Emergency Management Alberta because they wanted to fund certain things and I decided that it was something that they should fund through their own means.

Le président: Je n'en doute pas. Toutefois, si l'on exigeait une plus grande participation de la part des joueurs, est-ce que la demande augmenterait, même s'il y avait plus d'argent?

M. Harlick: À l'heure, les frais sont partagés également. On aurait tendance à croire que la demande augmenterait.

Le président: J'aimerais bien avoir des renseignements sur l'élasticité de la demande.

Le sénateur Forrestall: On a l'impression que la part de la province est utilisée, mais que celle du fédéral ne l'est pas. Est-ce que cette pratique est juste?

M. Harlick: Tous les fonds alloués sont utilisés. Nous dépensons toutes les sommes, et ce, chaque année. Il arrive à l'occasion qu'un projet ne puisse être terminé. Par exemple, disons que nous allouons x dollars à une province et qu'elle n'arrive pas à dépenser l'argent au cours de l'année financière. Elle n'aurait pas droit à la part du fédéral dans ce cas-là. Il en resterait peut-être un peu à la fin. Toutefois, nos gestionnaires administrent ces fonds de près et veillent à ce qu'il ne reste pratiquement plus rien à la fin de l'année financière.

Le sénateur Forrestall: Est-il vrai que les provinces gardent peut-être les fonds pour améliorer leurs propres infrastructures, ce qui a pour effet direct d'empêcher les municipalités d'investir dans leurs propres opérations?

M. Harlick: Comme je l'ai mentionné plus tôt au sénateur Meighen, je ne pense pas que ce soit le cas. Certaines provinces plus pauvres qui gardent les fonds octroyés dans le cadre du PCPC pour financer leurs propres infrastructures estimeraient que, si elles n'étaient pas en mesure de financer leurs opérations à ce niveau-là, elles ne pourraient remplir leurs responsabilités à l'échelle provinciale. Les provinces, tout comme les municipalités, en souffriraient.

Il arrive qu'on se pose la question. Toutefois, je pense qu'il faudrait augmenter le montant total des fonds disponibles de manière à verser plus d'argent aux municipalités. Il est vrai, si l'on se fonde sur une analyse du programme et les discussions que nous avons avec les provinces par l'entremise des directeurs régionaux, qu'il y a plusieurs projets intéressants qui peuvent contribuer à aider les municipalités à améliorer la gestion des mesures d'urgence, mais qui, au cours d'une année donnée, ne peuvent être financés.

M. Sigouin: Il est important de souligner que les directeurs régionaux doivent, entre autres, gérer ce processus. Nous n'approuvons pas automatiquement tous les projets que soumettent les provinces. Il y a certains critères à respecter en vertu du PCPC, et les provinces doivent démontrer que les projets sont utiles compte tenu des fonds limités dont nous disposons. J'ai rejeté des demandes présentées par l'Organisation de gestion des urgences de l'Alberta, parce qu'elle voulait obtenir du financement pour des projets qu'elle pouvait, à mon avis, financer par d'autres moyens.

It is a balancing act of looking at where we get the biggest bang for the buck and showing the greatest value in return. It applies in the same way for municipalities.

Senator Forrestall: Let us go on to the other point that Mr. Harlick was getting at in respect of your authority.

Do you have any option not to act? I am getting the impression that you can only go so far because you too have to answer to a boss. Does this underfunding impede your capacity to build toward national standards or, indeed, even to establish national standards? You build the expectation, you urge people to get on with things and then you do not have the capacity to help them to the point where it leads me to ask this question.

Mr. Harlick: It is certainly the case, senator.

Senator Forrestall: There is a superior capacity to be useful.

Mr. Harlick: The additional funding that could be added to the JEPP program would be put to good use at the municipal and provincial levels in Canada; there is no doubt about that.

We have been able to augment the funding into JEPP by \$.5 million and some of that new money comes from the December 10, 2001 budget, which flowed to us in a step increase. Last year we were able to augment that and it will continue. However, that is a modest augmentation.

This is the primary federal government cost-shared government program for building emergency management capacity in other levels of government in Canada. It is highly regarded, as you heard at your hearings in Halifax. There is a desire on the part of provinces and municipalities for more funding to come through to them to help them to meet the current challenges they face.

Senator Forrestall: How much money do we owe the provinces and municipalities for the last five years in these circumstances? Do you have any idea?

What is the outstanding debt? Is it \$100 million?

Mr. Harlick: That is beyond our range. Are you talking about federal government monies owed mainly to the province?

Senator Forrestall: For example, how much do we owe in respect of the ice storm?

Mr. Harlick: I see; you are referring to the disaster financial assistance arrangements? For the ice storm in Quebec, there is an outstanding amount of about \$160 million. We anticipate another request for an advance payment as further claims are submitted and validated. There have been seven advance payments to Quebec since the beginning of the ice storm in 1998.

Senator Forrestall: Is that over and above the \$160 million?

Mr. Harlick: The amount paid is \$500 million. It is estimated that the total cost will be \$660 million for Quebec.

Nous devons à la fois investir les fonds le plus efficacement possible et chercher à obtenir le maximum de résultats. Cela s'applique aussi aux municipalités.

Le sénateur Forrestall: Vous avez parlé, monsieur Harlick, du rôle que vous jouez.

Êtes-vous libre ou non d'agir à votre guise? J'ai l'impression que votre marge de manoeuvre est limitée, parce que vous devez rendre des comptes à quelqu'un. Est-ce que l'insuffisance de fonds vous empêche de respecter les normes nationales, ou même d'en élaborer? Vous créez des attentes, vous encouragez les gens à aller de l'avant et ensuite, vous n'êtes pas en mesure de les aider. D'où la question.

M. Harlick: C'est effectivement le cas, sénateur.

Le sénateur Forrestall: On pourrait augmenter les sommes.

M. Harlick: Les fonds qui viendraient s'ajouter au PCPC seraient utilisés de façon efficace, à l'échelle municipale et provinciale. Il n'y a aucun doute là-dessus.

Nous avons été en mesure d'augmenter les fonds consacrés au PCPC de 0,5 million de dollars. Ces fonds proviennent, en partie, du budget qui a été déposé le 10 décembre 2001. Nous avons accru les fonds l'an dernier, et nous avons l'intention de continuer à le faire. Toutefois, il s'agit d'une augmentation modeste.

Le PCPC est le principal programme à frais partagés du gouvernement fédéral qui sert à améliorer la capacité de gestion des mesures d'urgence des autres paliers de gouvernement au Canada. Il est très efficace, comme vous l'avez appris à Halifax. Les provinces et les municipalités souhaitent obtenir plus de fonds pour pouvoir relever les défis auxquels elles font face.

Le sénateur Forrestall: Combien d'argent devons-nous aux provinces et aux municipalités depuis cinq ans? À combien s'élève la dette existante?

Est-ce 100 millions de dollars?

M. Harlick: Je ne saurais vous le dire. Faites-vous allusion à l'argent que doit le gouvernement aux provinces?

Le sénateur Forrestall: Prenons la tempête de verglas, par exemple. Combien devons-nous?

M. Harlick: Vous faites allusion aux accords d'aide financière en cas de catastrophe? Pour la tempête de verglas au Québec, la dette existante est d'environ 160 millions de dollars. Nous nous attendons à recevoir une autre demande de paiement anticipé, au fur et à mesure que de nouvelles réclamations sont soumises et approuvées. Sept paiements ont été versés par anticipation au Québec depuis le début de la tempête de verglas en 1998.

Le sénateur Forrestall: Et ce montant dépasse les 160 millions de dollars?

M. Harlick: Le montant payé s'élève à 500 millions de dollars. On s'attend à ce que le Québec reçoive au total 660 millions de dollars.

Mr. Bégin: It should be noted that when you say amount owed, we cannot owe this amount until the provinces actually submitted the final claim.

That is an important point in respect of these major disasters. The claims become so large and complex that it takes time to submit them. The ice storm that Mr. Harlick mentioned is only one example. The final claim for the Saguenay flood in 1996 has still not been submitted. Until we receive the final claim, we cannot pay the province. It is not that the province or any province is dragging its feet but rather because it takes time to put together such a complex claim.

Senator Forrestall: I am not blaming anyone for anything but I am curious about how much money the government owes. What amount does the government owe to Quebec? Would it be \$1 billion or \$2 billion?

Mr. Bégin: No, it is much less than that. As I mentioned, we owe \$160 million for the ice storm.

Senator Forrestall: Is that the largest amount outstanding?

Mr. Bégin: That is the largest amount.

Senator Forrestall: Have you heard any amount in respect of Hurricane Juan and the East Coast?

Mr. Bégin: We expect to pay Quebec that additional \$160 million. In the case of the Saguenay flooding, the amount is \$92 million. There would be similar amounts in Manitoba, for the Red River flood of 1997. I have mentioned the three largest in Canada. There are also much smaller ones amounting to a few million dollars here and there.

Mr. Harlick: If your question relates to what the total amount of DFAA claims still in process — that is, unclosed — the total amount of estimated federal share is \$1.55 billion, of which approximately \$1.1 billion has been paid. The outstanding amount, therefore, is about \$498 million for a number of claims. I could give you the exact figure later if you wish, senator, for all the affected provinces.

Senator Forrestall: We still have not discussed the most unfortunate fires and floods.

Mr. Harlick: Claims for Hurricane Juan and for the floods in Pemberton and Squamish, B.C, are not included in that amount. We do not have those figures yet.

Senator Forrestall: When I first came to Parliament, the total budget for the operation of this country was under \$6 billion. This is a staggering amount of money. The costs for this equipment keep going up and up.

Is there another formal way to deal with this among the various jurisdictions or do we just have to keep them on an ad hoc basis — trial and error. With the system that we have, we can only

M. Bégin: Vous parlez du montant qui est dû. Or, l'argent ne sera versé que lorsque les provinces auront présenté leur réclamation finale.

Il s'agit là d'un point important puisqu'il est question de désastres majeurs. Les réclamations sont tellement complexes qu'il faut beaucoup de temps pour les préparer. La tempête de verglas mentionnée par M. Harlick n'est qu'un exemple parmi d'autres. La réclamation finale pour les inondations survenues dans la région du Saguenay, en 1996, n'a toujours pas été soumise. Nous paierons quand nous l'aurons reçue. La province ne se traîne pas les pieds; il faut tout simplement beaucoup de temps pour préparer une demande aussi complexe.

Le sénateur Forrestall: Je ne cherche pas à blâmer qui que ce soit. Je veux tout simplement savoir combien d'argent doit le gouvernement. Combien d'argent le gouvernement doit-il au Québec? Un milliard, 2 milliards?

M. Bégin: Non, c'est beaucoup moins que cela. Comme je l'ai mentionné, nous devons 160 millions de dollars au Québec pour la tempête de verglas.

Le sénateur Forrestall: Est-ce là le montant le plus élevé qui reste à payer?

M. Bégin: Oui.

Le sénateur Forrestall: Qu'en est-il de l'ouragan Juan et de la situation sur la côte Est?

M. Bégin: Nous comptons verser ces 160 millions de dollars au Québec. Dans le cas des inondations au Saguenay, le montant s'élève à 92 millions de dollars. Le montant est à peu près le même dans le cas des inondations de la rivière Rouge, qui sont survenues au Manitoba, en 1997. Ce sont là les trois montants les plus élevés que nous devons. Il y en a d'autres ici et là, moins élevés, qui s'élèvent à quelques millions de dollars.

M. Harlick: En ce qui concerne le montant total que représentent les demandes toujours à l'étude qui ont été présentées dans le cadre des AAFCC, je peux vous dire que la part du fédéral s'élève à 1,55 milliard de dollars. Nous avons versé, jusqu'ici, environ 1,1 milliard de dollars, ce qui veut dire qu'il reste à peu près 498 millions de dollars à verser. Si vous voulez sénateur, je pourrais vous fournir, plus tard, le chiffre exact pour l'ensemble des provinces touchées.

Le sénateur Forrestall: Nous n'avons pas encore parlé des inondations et des incendies majeurs qui sont survenus.

M. Harlick: Les réclamations pour l'ouragan Juan et pour les inondations à Pemberton et à Squamish, en Colombie-Britannique, ne figurent pas dans ce montant. Nous n'avons pas encore ces chiffres.

Le sénateur Forrestall: Quand je suis arrivé au Parlement, le budget d'exploitation total pour l'ensemble du pays était inférieur à 6 milliards de dollars. C'est une somme énorme. Les coûts d'infrastructure ne cessent d'augmenter.

Existe-t-il un autre moyen de régler la question avec les diverses compétences, ou doit-on continuer de procéder au cas par cas — par tâtonnement? Compte tenu du système que nous avons, tout

hope to at least tidy up the length of time so that we can save on the cost of the money. Someone has to pay interest on this, and they are certainly not getting it for 2 per cent.

Mr. Harlick: No. There are two aspects in that respect. One would be related to the DFAA itself, which has been under review for the last several years. We put forward some proposals to the provinces. They have replied, in terms of streamlining the program a bit and adjusting eligibility categories. That is one point.

The other point is slightly different. I mentioned earlier, mitigation, and you heard Mr. Clarke from Prince Edward Island talked about the importance of what we call a National Disaster Mitigation Strategy for his province. One way in which we hope to reduce costs of disasters — in fact, U.S. statistics would show it is indeed possible to do so — is to invest now to better prepare for them when they inevitably occur.

The U.S. FEMA had a program during the Clinton administration called "Project Impact." They calculated that for every dollar invested in mitigation now they saved \$6 in eventual costs, which we would recover under the DFAA. This gets to infrastructure hardening, developing better land use planning techniques so people do not build houses in flood plains, and better earthquake-proofing of houses.

That is something we have worked up with the provinces. We have a framework and a strategy ready to go. They are interested in participating in this — and they, in fact, are the key players because that work is done at the municipal level. We are looking for an appropriate time to bring that forward, forcing the level of consideration in the government, and to get the required modest investment of funds to make it work.

Like anything new, this will take a modest investment in pilot projects and in similar kinds of activities to kick-start it and show that it is worthwhile. We have not reached that decision-making stage yet but we are hopeful that we will.

The Chairman: As a footnote to Senator Forrestall's question, could you give us those figures and could you age them for us so we have the total. Could you also age them event so that we can see how long some of the dollars have been outstanding?

Mr. Harlick: Absolutely.

The Chairman: At the same time, perhaps you could explain what happens to the citizen who is waiting? Is the citizen waiting for this period of time or have they received compensation from the province already? How quickly does that come to the citizen or entity that has been damaged?

ce que nous pouvons espérer, à tout le moins, c'est d'accélérer le délai de traitement des demandes pour que nous puissions réduire les coûts. Quelqu'un doit payer l'intérêt sur ces sommes, et le taux n'est certainement pas de 2 p. 100.

M. Harlick: Non. Il y a deux choses qu'il convient de mentionner. D'abord, les AAFCC font l'objet d'un examen depuis plusieurs années. Nous avons soumis des propositions aux provinces. Elles ont accepté, dans une certaine mesure, de rationaliser le programme et de modifier les critères d'admissibilité. Voilà pour le premier point.

Ensuite, j'ai parlé plus tôt des mesures d'atténuation. M. Clarke, de l'Île-du-Prince-Édouard, a parlé de la nécessité de mettre sur pied une stratégie nationale d'atténuation des catastrophes pour sa province. Nous pouvons réduire les coûts liés aux désastres — les statistiques recueillies aux États-Unis montrent qu'il est possible de le faire — en effectuant des investissements dès maintenant, et ce, en vue de mieux nous préparer à faire face aux situations d'urgence qui vont inévitablement se produire.

Il y a quelques années, pendant l'ère Clinton, la FEMA des États-Unis avait un programme intitulé «Project Impact». Elle calculait que pour chaque dollar investi en atténuation aujourd'hui, elle économisait 6 \$ en coûts éventuels, et il en va de même des AAFCC. Ces investissements se traduisent par le renforcement des infrastructures et la conception de techniques de planification de l'utilisation des terres mieux adaptées, pour que les gens cessent de construire des bâtiments dans des périmètres d'inondation et qu'ils favorisent des constructions parasismiques.

Nous travaillons en ce sens avec les provinces. Nous avons un cadre et une stratégie prêts à être déployés. Les provinces sont prêtes à y participer et en fait, elles en sont les principaux acteurs parce que le travail doit se faire à l'échelle municipale. Nous attendons le bon moment pour lancer notre stratégie, afin que le gouvernement y réfléchisse sérieusement et qu'il investisse la modeste somme nécessaire à son bon fonctionnement.

Comme pour toute nouvelle initiative, il faudra un investissement de base dans des projets pilotes et dans des activités similaires pour donner le coup d'envoi et en montrer la validité. Nous n'en sommes toujours pas à l'étape de la décision, mais nous sommes confiants d'y arriver bientôt.

Le président: Pour compléter la question du sénateur Forrestall, j'aimerais vous demander de nous donner des chiffres précis ainsi que des dates, pour que nous ayons une idée de l'ensemble. Pourriez-vous dresser la chronologie des événements pour que nous sachions depuis quand les fonds dorment?

M. Harlick: Absolument.

Le président: En même temps, pourriez-vous nous dire ce qui arrive au citoyen en attente? Le citoyen attend-il tout ce temps ou reçoit-il déjà une indemnisation de la province? Combien de temps faut-il pour que le citoyen ou l'institution victime de dommages soit indemnisé?

Mr. Harlick: Let me take the first part and then my colleagues can talk about the provincial experience.

The Disaster Financial Assistance Arrangements are federal payments to the provinces and territories for compensation they have already paid out to individuals for loss or destruction of their property or the rebuilding of public infrastructure such as washed out roads. This tends to follow from the principle that the provinces are the first level of major response in accountability for disaster assistance and recovery in Canada.

If a person is "waiting" for a cheque for something that is deemed to be eligible under the provincial program, that money comes from the province. The province then accumulates its bills and puts them into the federal government for eligibility under the federal program — the DFAA.

The Chairman: It was a two-part question. The first part was, how long do the provinces wait and whether you could age them. If they are not waiting, how long does it take before the final settlement occurs, and how much is outstanding? Second, can you give us examples of how long citizens wait when they have a claim in with the province? I understand what you are saying about the federal government not paying until the province has paid, but I should like to know how long the province takes to pay in different examples that you can give us?

Mr. Sigouin: In the case of Alberta — and we will have to supplement with some precise numbers for you — there were two cases. One was in 1999 — the huge flood in southern Alberta. The second was the Pine Lake Tornado in 2000. In both instances, Emergency Management Alberta activated their well-defined disaster recovery program that was approved by their cabinet in regards to what they will and will not pay. It is much built along the lines of the DFAA guidelines.

Through the district officers and staff of Emergency Management Alberta, they send people to designated areas and centres coordinated by provincial and municipal authorities. These officers use the media inform affected citizens that they can go to those centres to get the program requirements and the forms that need to be filled out and all the proper documentation that needs to be supplied with their claim, individual claims, to the provincial folks. People in the field will, particularly for large claims, go inspect the sites, take photos and so on and return to issue cheques at the discretion of the cabinet. This happens fairly quickly.

I know for a fact that in the case of the 1999 floods the first cheques went out within a couple of weeks to individual citizens.

The Chairman: Typically 50 per cent would be dealt with, how long in Alberta?

M. Harlick: Je vais d'abord répondre à la première partie de la question, puis mes collègues pourront vous parler de l'expérience provinciale.

Les Accords d'aide financière en cas de catastrophe sont des paiements fédéraux versés aux provinces et aux territoires en remboursement de sommes qu'ils ont déjà payées à des personnes ayant subi une perte ou une destruction de la propriété ou pour reconstruire des ouvrages d'infrastructures publiques, comme des routes inondées. Cela semble confirmer que les provinces sont les premières responsables de porter assistance aux citoyens canadiens en cas de catastrophe et de les aider à se rétablir.

Si la personne «attend» un chèque pour un incident jugé admissible au programme provincial, l'argent vient de la province. La province fait ensuite le total de toutes ses factures et les soumet au gouvernement fédéral dans le cadre de son programme, soit des AAFCC.

Le président: Cette question avait deux volets. Le premier portait sur le délai d'attente des provinces, et je vous demandais de nous donner des chiffres. Si elles n'attendent pas, combien de temps faut-il avant que tout soit réglé et combien de réclamations sont toujours en suspens? Ensuite, pouvez-vous nous donner des exemples illustrant combien de temps les citoyens attendent pour que la province traite leur réclamation? Je crois vous avoir entendu dire que le gouvernement fédéral ne payait rien du tout avant que la province ait payé, mais j'aimerais savoir combien de temps il faut à la province pour payer dans les différents exemples que vous pouvez nous donner.

M. Sigouin: En Alberta, il y a eu deux catastrophes. Nous devrons vous fournir les chiffres précis ultérieurement. La première est arrivée en 1999, c'était une immense inondation qui a frappé le sud de l'Alberta. La deuxième est la tornade de Pine Lake, qui remonte à l'an 2000. Dans les deux cas, Emergency Management Alberta a appliqué son programme détaillé de rétablissement après sinistre, qui a été approuvé par son cabinet et qui décrit ce que la province paiera ou ne paiera pas. Il suit de très près les lignes directrices des AAFCC.

Les spécialistes locaux et le personnel d'Emergency Management Alberta ont envoyé des gens dans les zones désignées et les centres coordonnés par les autorités provinciales et municipales. Les intervenants ont utilisé les médias pour informer les citoyens touchés qu'ils pouvaient se rendre dans ces centres pour connaître les détails du programme et se procurer les formulaires à remplir ainsi que toute la liste des documents à annexer à leur réclamation, leur réclamation personnelle, qu'ils enverront aux autorités provinciales. Les gens sur le terrain vont ensuite inspecter les lieux, particulièrement pour les grandes réclamations, prennent des photos et tout le reste en vue d'émettre des chèques dont le montant est établi par le cabinet. Tout se règle assez rapidement.

Je sais qu'après les inondations de 1999, il n'a fallu que deux semaines pour que les premiers chèques parviennent aux citoyens.

Le président: En général, 50 p. 100 des réclamations devraient être satisfaites. Combien de temps cela prend-il en Alberta?

Mr. Sigouin: I will have to ask the question and then have a precise answer for you.

The Chairman: Is Alberta is typical of other provinces or does it perform better than other provinces?

[Translation]

Mr. Bégin: It would be difficult to compare the provinces. One thing is clear: most provinces have developed their own financial assistance program for disaster relief. They want to ensure that their citizens receive these funds as soon as possible through various programs.

In certain cases the funds are given directly to citizens, as was the case after the 1998 ice storm. In other cases the funds are provided to firms or farmers who develop their own program as quickly as possible.

[English]

The Chairman: I am sure they want to respond to their citizens as quickly as possible, Mr. Bégin. We are not asking you to compare the provinces. We would like the figures to speak for themselves. If you provide us the figures, we will draw our own conclusions.

Mr. Harlick: Could we use the three provinces represented here by the regional directors to give you a cross-section?

The Chairman: If that is in fact a good cross-section, Mr. Harlick, please do. If there are provinces that are beyond these three, then include them.

My other question is for Mr. Sigouin. When you were talking about Alberta, you talked about ensuring that the province got the biggest bang for the buck. Could you define "biggest bang for the buck" for the committee, please?

Mr. Sigouin: My comment related not so much to the province as to the first responders in municipalities. The best example I can give you is on the JEPP CBRN funds that we received through the 2001 budget. Ten million dollars were earmarked specifically for the purchase of equipment for the first responders. We knew that the Province of Alberta could reasonable expect a share of that money.

Equipment in the CBRN world is horrendously expensive and there are all kinds of costs involved in regards to training afterwards. With the provinces and seven municipal representatives and tried to determine where we would get the best return on our investment by strategically placing that equipment within the province. We came up with seven centres of equipment.

Calgary and Edmonton are the two major centres for containment and detection and as well decontamination. There are five other municipalities spread throughout the Province of M. Sigouin: Je vais devoir poser la question et vous revenir avec une réponse précise.

Le président: L'exemple de l'Alberta est-elle semblable à celui des autres provinces ou l'Alberta fait-elle meilleure figure que les autres?

[Français]

M. Bégin: Il serait difficile de faire des comparaison d'une province à l'autre. Une chose est claire: la plupart des provinces ont développé leur propre programme d'aide financière en cas de catastrophe. Elles veulent donc s'assurer que leurs citoyens reçoivent ces fonds le plus tôt possible par le biais de différents programmes.

Dans certains cas, il s'agit de fonds donnés directement aux citoyens, comme ce fut le cas pour la crise du verglas de 1998. Dans d'autres cas, ils sont donnés à des firmes ou à des fermiers, qui développent leur propre programme le plus tôt possible.

[Traduction]

Le président: Je suis certain qu'elles veulent répondre à leurs citoyens le plus rapidement possible, monsieur Bégin. Je ne vous demande pas d'établir des comparaisons entre les provinces. J'aimerais que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Si vous nous fournissez des chiffres, nous pourrons en tirer nos propres conclusions.

M. Harlick: Pourrions-nous utiliser les trois provinces qui sont représentées ici par leurs directeurs régionaux pour vous donner une idée d'ensemble?

Le président: Si elles sont effectivement représentatives, monsieur Harlick, allez-y. S'il y a d'autres provinces à prendre en considération, incluez-les.

Mon autre question s'adresse à M. Sigouin. Lorsque vous nous avez parlé de l'Alberta, vous avez dit que la province devait chercher à obtenir le maximum de résultats. Pouvez-vous dire au comité ce que vous entendez par «chercher le maximum de résultats»?

M. Sigouin: Cette observation ne s'appliquait pas tant à la province qu'aux premiers intervenants dans les municipalités. Le meilleur exemple que je peux vous donner est celui des fonds pour la défense CBRN du PCPC, que nous avons reçus dans l'enveloppe budgétaire de 2001. Dix millions de dollars ont été réservés afin d'acheter du matériel pour les premiers intervenants. Nous savions que la province de l'Alberta pouvait raisonnablement s'attendre à une partie de ces fonds.

Le matériel du domaine CBRN est épouvantablement dispendieux et il y a toutes sortes de coûts de formation qui y sont reliés. Avec les provinces et sept représentants municipaux, nous avons essayé de déterminer où notre investissement pourrait être le plus rentable s'il était réparti de façon stratégique dans la province. Nous en sommes arrivés à la création de sept centres de matériel.

Les centres de Calgary et d'Edmonton sont les deux principaux centres d'entreposage du matériel de confinement, de détection et de décontamination. Il y a cinq autres municipalités en Alberta Alberta that are mainly equipped to detect and contain an area that would have been affected by a suspected CBRN device. Those five smaller centres would call upon the services of Edmonton and Calgary to provide the expertise in regards to the contamination. It provides, with limited funding of \$1.3 million to the JEPP, the province with a CBRN modest-response capability of detection containment and decontamination after.

That is what I mean by getting best value for the money rather than just funding all kinds of different projects for municipalities that would have bought gas masks and the like.

The Chairman: I still do not understand your definition of best bang for the buck. How do you evaluate how you are getting the best value for the dollar? What are the criteria for determining the best value for the dollars being spent?

Mr. Sigouin: We look at where we can best position limited funds to maximize our return. We will look at the purpose of the equipment. In this case, the purpose was to provide the province and the municipalities of Alberta with a capability to respond to CBRN incidents. Working collectively, we came up with an approach that was province wide and that enabled a broader capacity to deal with CBRN incidents instead of funding individual municipalities for whatever projects they thought they wanted to have.

The Chairman: I follow what you did. However, you have twice now used the same words in the definition as you have in the explanation. I am asking you not to tell me that you get best value by giving best value. Tell me what you mean by "best value."

Do you have objective criterion or you are just trying say, we think we had a pretty good plan and went with it.

Mr. Sigouin: We think we had a pretty good plan and went with it.

Senator Wiebe: At last week's meeting there was some discussion as to how we are working towards national standards. Tonight, we have spent most of our time on the topic of funding.

I should like to know how much time you and your staff spend dealing with applications, funding problems and this sort of thing. What percentage of time would be spent working towards establishing national standards? Finally, what percentage of your time would be assessing the communities' and the provinces' ability to react in a meaningful manner to a disaster or risk that may happen?

I ask about those three areas because from tonight's discussion, have the sense that that your agency is more of a funding agency — and a duct through which federal dollars can be transferred to the provinces and regions. If you would each like to tackle that or maybe you have a general idea of what that might be.

qui possèdent du matériel servant surtout à détecter et à confiner les zones présumées touchées par une attaque CBRN. Ces cinq petits centres recourront aux services d'Edmonton et de Calgary s'il y a contamination. Un financement modeste de 1,3 million de dollars au PCPC donne à la province une capacité relative de détection, de confinement et de décontamination en cas d'attaque CBRN.

C'est ce que je veux dire lorsque j'affirme qu'il faut chercher à obtenir un maximum de résultats plutôt que de seulement financer divers projets municipaux visant à acheter des masques à gaz et d'autres choses du genre.

Le président: Je ne comprends toujours pas bien ce que vous voulez dire par «chercher à obtenir le maximum de résultats». Comment déterminez-vous si vous obtenez le maximum de résultats pour chaque dollar investi? Selon quels critères déterminez-vous quel est le maximum des résultats que vous pouvez obtenir?

M. Sigouin: Nous nous demandons où nous pouvons le mieux investir des fonds limités pour obtenir un maximum de résultats. Nous nous interrogeons sur l'usage du matériel. Dans ce cas-ci, il visait à habiliter la province et les municipalités de l'Alberta à réagir à des incidents CBRN. En travaillant ensemble, nous en sommes arrivés à une formule s'appliquant à toute la province et qui nous permettait de réagir plus énergiquement en cas d'attaque CBRN plutôt que de financer diverses municipalités pour des projets qu'elles auraient voulu lancer.

Le président: Je vous ai bien suivi. Cependant, vous avez utilisé deux fois les mêmes mots dans la définition et dans votre explication. Je ne vous demande pas de me dire que vous obtenez le maximum de résultats en obtenant le maximum de résultats. Dites-moi ce que vous voulez dire par «maximum de résultats».

Avez-vous des critères objectifs ou essayez-vous seulement de nous dire que vous pensiez avoir un bon plan et que vous l'avez suivi.

M. Sigouin: Nous pensons que nous avions un très bon plan et nous l'avons suivi.

Le sénateur Wiebe: À la séance de la semaine dernière, nous avons discuté de notre travail en vue de normes nationales. Ce soir, nous avons passé le plus clair de notre temps à discuter de financement.

J'aimerais savoir combien de temps vous et votre personnel passez à étudier les applications, les problèmes de financement et ce genre de choses. Quel pourcentage de votre temps consacrezvous à l'établissement de normes nationales? Enfin, quel pourcentage de votre temps consacrezvous à l'évaluation de l'aptitude des collectivités et des provinces à réagir de manière significative à une catastrophe ou à un risque de catastrophe?

Je vous parle de ces trois éléments, parce que d'après la discussion de ce soir, j'ai l'impression que votre organisme s'occupe surtout de financement et qu'il sert d'intermédiaire entre le gouvernement fédéral et les provinces et ses régions pour les transferts de fonds. J'aimerais que chacun d'entre vous réponde à cette question ou me donne une idée générale de la situation.

[Translation]

Mr. Bégin: Obviously the financial aspect is important. For instance, the JEPP projects take up a certain amount of our time.

As for the Disaster Financial Assistance Arrangements, the amounts vary according to the number and scope of the disasters in our province. We devote a very large part of our time to the operational aspect, in particular to prepare procedures to be used when disaster strikes. We establish partnerships with every level of government as well as with the private sector for the purpose of setting up procedures, improving our relations and participating in exercises.

Thus, a large part of our time is devoted to the financial aspect of things. However, we devote more time to operations, at least regional directors do, because they are responsible for a large part of operations and interventions when disasters strike.

[English]

Senator Wiebe: You mentioned the majority of your time is spent on funding and then you said a great deal of your time is spent on other aspects. Would you and you staff spend about 80 or 90 per cent of your time on funding?

[Translation]

Mr. Bégin: Our province was probably among those that were the most affected by major disasters. Approximately 40 per cent of my time is devoted to the Disaster Financial Assistance Arrangements and to the JEPP; the other 60 per cent is devoted to operations. Most of my time and efforts are thus taken up by operations; I develop partnerships and improve the protection of essential infrastructures.

[English]

Senator Wiebe: I would like to hear from the other two gentlemen as well but thank you so much for responding first, Mr. Bégin.

I have a follow-up question. You mentioned that in the event of a real or anticipated disaster, the OCIPEP regional office is guaranteed an immediate presence in the Quebec Emergency Measures Coordination Centre.

What do you foresee your role to be during that emergency and that of your office?

[Translation]

Mr. Bégin: When a disaster occurs, Quebec emergency preparedness opens its operations centre. As soon as that centre is open, one of our representatives is sent there and functions out of that centre. The disaster is managed from that centre.

The provinces have the lead responsibility for managing the natural or technological disasters that occur on their territory. So that is where the initial management of the disaster takes place.

[Français]

M. Bégin: Il est évident que l'aspect financier joue un rôle important. Par exemple, les projets PCPC occupent une certaine partie de notre temps.

En ce qui a trait aux accords d'aide financière en cas de catastrophe, les montants varient en fonction du nombre et de l'importance des sinistres qui frappent notre province. Nous consacrons une partie très importante de notre temps à l'aspect opérationnel, notamment pour élaborer des procédures en cas de sinistres. Nous formons des partenariats à tous les paliers de gouvernement ainsi que dans le secteur privé dans le but d'élaborer des procédures, d'améliorer nos rapports et de participer à des exercices.

Ainsi, une partie importante de notre temps est consacrée à l'aspect financier. Toutefois, une partie plus importante est consacrée aux opérations des directeurs régionaux, car c'est avec eux que s'effectue une très grande partie des opérations et de l'intervention en cas de sinistres.

[Traduction]

Le sénateur Wiebe: Vous dites consacrer la majorité de votre temps au financement, puis vous dites consacrer beaucoup de temps à d'autres aspects. Diriez-vous que vous et votre personnel consacrez 80 ou 90 p. 100 de votre temps au financement?

[Français]

M. Bégin: Notre province est sans doute l'une des plus touchées par les sinistres importants. Environ 40 p. 100 de mon temps est consacré aux accords d'aide financière en cas de catastrophe et au PCPC; l'autre 60 p. 100 est consacré aux opérations. La majeure partie de mon temps et mes efforts est donc occupée aux opérations; je développe des partenariats et j'améliore la protection des infrastructures essentielles.

[Traduction]

Le sénateur Wiebe: J'aimerais entendre les deux autres messieurs aussi, mais je vous remercie beaucoup d'avoir répondu le premier, monsieur Bégin.

J'ai une autre question. Vous avez mentionné qu'en cas de catastrophe réelle ou prévue, le Bureau régional du BPIEPC était assuré de pouvoir assurer une présence immédiate au Centre de coordination des mesures d'urgence du Québec.

À votre avis, quel serait votre rôle et celui de votre bureau pendant une urgence?

[Français]

M. Bégin: Lorsqu'un sinistre se produit, la Sécurité civile du Québec ouvre son centre d'opérations. Aussitôt ce centre d'opérations ouvert, un de nos représentants est envoyé et occupe un siège à ce centre d'opérations. C'est à partir de ce centre que va se gérer le sinistre.

Les provinces ont la responsabilité première de gérer le sinistre naturel ou technologique qui se produit sur leur territoire. Voilà donc où se fait la gestion initiale des sinistres. My role is a strategic one. I must keep abreast of the situation. For this purpose I have at my disposal a limited staff at the provincial operations centre. I must remain in contact also with different management levels, with headquarters and the upper management of Quebec emergency preparedness, for practice and for the purpose of offering federal assistance.

[English]

Senator Wiebe: If there was a need for assistance from the Armed Forces or a need for assistance from the RCMP in the Province of Quebec, for example, would that request from the province or from the emergency measures organization go through you to the proper federal authorities or would it go direct? How would that happen?

[Translation]

Mr. Bégin: Since we are in a good position to be aware of their needs, in many cases we can offer them the range of federal government services that are available. This includes, among others, the Canadian Armed Forces and the RCMP. In several cases, the request comes to our office. However, clearly in other cases contacts have been developed and these requests may go through other channels. If for instance the crisis or the disaster involves security, the Quebec provincial police, the Sûreté du Québec, has a very close relationship with the RCMP and together they can coordinate those requests.

Formal requests must go to a higher level and normally come through our office. In most cases these requests would indeed be submitted to our office. In other cases, it is possible that they would go through other channels. Generally however, we are informed very quickly.

[English]

There is a bit of discussion and tailoring on that. When we put together the advisory group in Ottawa for the CBRN equipment, we drew on the RCMP because they have experience in this field; on Defence Resource and Development Canada; and on the Canadian Nuclear Safety Commission. We also included the CBRN team from Ottawa because we wanted to have direct hands-on practitioners advising the rest of us on how to structure the program. In that way, the best kind of equipment would get to those who would truly need it and who would use it in the best context.

Senator Banks: Before you leave that subject, I think I heard you say that Nunavut did not access any CBRN funds because they could not afford it. Yet, there is no part of the country in which there is a greater per capita threat from CBRN if we take into account the stuff that has been left over from mines and prior installations that have been left in the north.

Is it reasonable to say that there is a palpable, demonstrable threat in the north? According to the official for ecological questions in the Auditor General's office that threat exists

Mon rôle se joue au plan stratégique. Je dois demeurer au courant de la situation. Je dispose donc d'un personnel limité au centre d'opérations de la province. Je dois m'assurer de demeurer en contact à un palier différent de gestion, avec le quartier général et la haute direction de la Sécurité civile du Québec, pour l'entraînement et dans le but d'offrir l'aide du fédéral.

[Traduction]

Le sénateur Wiebe: S'il y avait lieu que les Forces armées ou la GRC viennent en aide à la province du Québec, par exemple, la demande de la province ou du centre de coordination des mesures d'urgence passerait-elle par vous ou parviendrait-elle directement aux autorités fédérales compétentes? Comment fonctionnerait-on?

[Français]

M. Bégin: Étant bien placé pour connaître leurs besoins, dans bien des cas, nous sommes en mesure de leur offrir la panoplie de services disponibles au sein du gouvernement fédéral. Ceci comprend, entre autres, les forces canadiennes et la GRC. Dans plusieurs cas, cette demande passe à nos bureaux. Cependant, il est clair que dans d'autres cas, des liens ont été développés, et ces demandes peuvent transiter par d'autres canaux. Si, par exemple, la crise ou le sinistre est orienté plutôt vers la sécurité, la Sûreté du Québec et la GRC ont des liens très étroits et sont en mesure de coordonner ces demandes.

Lorsque les demandes sont officielles, elles doivent passer à un niveau plus élevé et normalement par nos bureaux. Dans la plupart des cas, ces demandes passeraient effectivement par notre bureau. Dans d'autres cas, il est possible, que cela passe par d'autres moyens. Généralement, nous sommes tenus informés très rapidement.

[Traduction]

Nous en discutons et nous nous adaptons. Lorsque nous avons mis sur pied le groupe consultatif sur le matériel CBRN, à Ottawa, nous nous sommes inspirés de l'exemple de la GRC, parce qu'elle a de l'expérience dans ce domaine. Nous avons également consulté Recherche et développement pour la défense Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Nous avons également inclus l'équipe de défense CBRN d'Ottawa, parce que nous voulions que des spécialistes ayant de l'expérience pratique conseillent le reste d'entre nous sur la façon de structurer le programme. De cette façon, le meilleur matériel qui soit irait à ceux qui en ont vraiment besoin et qui l'utiliseraient dans le meilleur contexte.

Le sénateur Banks: Avant de changer de sujet, je crois vous avoir entendu dire que le Nunavut n'avait pas eu accès au fonds pour la défense CBRN parce qu'il ne pouvait pas se le permettre. Toutefois, il n'y a aucun endroit au pays où la menace d'attaque CBRN par habitant est plus grande qu'au Nunavut, si l'on tient compte de ce qui reste des mines et d'anciennes installations dans le nord.

Est-il raisonnable de dire qu'il existe une menace palpable et démontrable dans le Nord? Selon la personne responsable des questions écologiques au Bureau du vérificateur général, cette particularly in the North, but they cannot have the funding because they cannot afford to put up their end. Does that make sense?

Mr. Harlick: I would make a distinction on the word "threat." Senator, you are referring to leftover, contaminated stockpiles from the Cold War, et cetera.

Senator Banks: — and from mines.

Mr. Harlick: That would tend to be generally a hazardous material or HazMat-base capability. The CBRN funds — although grossly limited — were designed to get at a higher level of response, detection, decontamination and response that is required for a more sophisticated intentional threat such as a terrorist using a chemical, biological, radiological or nuclear device. In such an emergency, the first people on the scene must know how to protect themselves — the police and the fire fighters — and must be able to contain it. The emergency medical people must know enough not to take the biologically infected person back into a hospital setting, thereby contaminating it. It was in that sense that it was done.

The Chairman: Thank you. I would like to thank our witnesses for their helpful testimony today. We look forward to receiving the information that you have undertaken to send us.

If you have any questions or comments, please visit our Web site at www.sen-sec.ca where we post witness testimony and confirmed hearing schedules. Otherwise, you may contact the Clerk of the Committee by calling 1-800-267-7362 for further information or assistance in contacting the members of the committee.

The committee adjourned.

menace est particulièrement présente dans le nord, mais le Nunavut ne peut avoir accès à ces fonds parce qu'il ne peut fournir sa part. Est-ce logique?

M. Harlick: Je mettrais un bémol sur le mot «menace». Sénateur, vous faites allusion aux piles de stockage contaminées qui restent de la Guerre froide, entre autres.

Le sénateur Banks: Et des mines.

M. Harlick: Il s'agirait surtout de matières dangereuses. Les fonds pour la défense CBRN, tous limités soient-ils, visaient à augmenter notre capacité d'intervention, de détection et de décontamination pour réagir à des menaces intentionnelles perfectionnées, notamment si un terroriste utilisait un dispositif chimique, biologique, radiologique ou nucléaire. Lorsqu'il y a urgence de ce type, les premières personnes arrivées sur la scène—les policiers et les pompiers—doivent savoir comment se protéger et confiner la zone. Le personnel médical d'urgence doit également savoir qu'il ne faut pas amener la personne biologiquement atteinte à l'hôpital, afin d'éviter de contaminer l'hôpital. C'était l'objectif.

Le président: Merci. Je tiens à remercier nos témoins de leurs témoignages utiles d'aujourd'hui. Nous sommes impatients de recevoir les renseignements que vous vous êtes engagés à nous fournir.

Si vous avez des questions ou des observations, veuillez consulter notre site Web, au www.sen-sec.ca. Nous y publions les témoignages ainsi que l'horaire confirmé des audiences. Autrement, vous pouvez communiquer avec la greffière du comité en composant le 1-800-267-7362 pour obtenir de plus amples renseignements ou communiquer avec les membres du comité.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing Ottawa, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

Monday, October 20, 2003:

From the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness:

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister;

Mr. Gary O'Bright, Director General, Operations;

Ms. Janet Bax, Director General, Programs.

Monday, October 27, 2003:

From the Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness:

Mr. James E. Harlick, Assistant Deputy Minister;

Mr. Robert Bégin, Regional Director, Québec Regional Office;

Mr. Michel Sigouin, Regional Director, Alberta, Northwest Territories and Nunavut;

Mr. Shawn Clarke, A/Regional Director, Prince-Edward-Island.

TÉMOINS

Le lundi 20 octobre 2003:

Du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile:

M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint;

M. Gary O'Bright, directeur général, Opérations;

Mme Janet Bax, directrice générale, Programmes.

Le lundi 27 octobre 2003:

Du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile:

M. James E. Harlick, sous-ministre adjoint;

M. Robert Bégin, directeur régional, Bureau régional du Québec;

M. Michel Sigouin, directeur régional, Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut;

M. Shawn Clarke, directeur régional intérimaire, Île-du-Prince-Édouard.

Available from: Communication Canada – Canadian Government Publishing Ottawa, Ontario K1A 0S9 Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

En vente: Communication Canada – Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9 Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca